

# Marie de l'Incarnation

## RELATION DE 1654

BORÉAL  
COMPACT  
CLASSIQUE



Les Éditions du Boréal  
4447, rue Saint-Denis  
Montréal (Québec) H2J 2L2  
[www.editionsboreal.qc.ca](http://www.editionsboreal.qc.ca)

## Relation de 1654



Marie de l'Incarnation

# Relation de 1654

*postface, chronologie et bibliographie  
d'Alessandra Ferraro*

Boréal

© Les Éditions du Boréal 2016  
Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2016  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Diffusion au Canada : Dimedia  
Diffusion et distribution en Europe : Volumen

*Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
et Bibliothèque et Archives Canada*

Marie de l'Incarnation, sainte, 1599-1672

Relation de 1654

(Boréal compact; 287)

Édition originale : Paris : Desclée de Brouwer et Cie; Québec : l'Action sociale,

1930.

Comprend des références bibliographiques.

ISBN 978-2-7646-2416-6

1. Marie de l'Incarnation, sainte, 1599-1672. 2. Vie spirituelle. 3. Ursulines – Québec (Province) – Biographies. I. Ferraro, Alessandra. II. Titre.

BX4705.M36M37 2016 271'.97402 C2015-942508-5

ISBN PAPIER 978-2-7646-2416-6

ISBN PDF 978-2-7646-3416-5

ISBN EPUB 978-2-7646-4416-4

## Note sur la présente édition

Le texte que nous publions ici reprend la *Relation de 1654* du manuscrit non autographe conservé au monastère des Ursulines de Trois-Rivières.

Nous nous sommes basés sur l'édition de Dom Albert Jamet (Paris/Québec, Desclée-De Brouwer / L'Action sociale, 1930) pour la modernisation du texte, pour l'orthographe et la ponctuation, en adoptant la plupart du temps, quand le manuscrit n'était pas lisible, les solutions qu'il propose. Entre crochets sont signalés les ajouts, tandis que les expressions entre chevrons font état de doutes dans l'interprétation du manuscrit.





## PROLOGUE

### *Jesus, Maria, Joseph*

M'ayant été commandé de celui qui me tient la place de Dieu pour me diriger dans ses voies de mettre par écrit ce qui me sera possible des grâces et faveurs que sa divine Majesté m'a faites dan le don d'oraison qu'il lui a plu me donner, je commencerai mon obéissance pour son honneur et sa plus grande gloire, au nom du suradorable Verbe Incarné, mon céleste et divin Époux.



## 1

Dès mon enfance, la divine Majesté voulant mettre des dispositions dans mon âme pour la rendre son temple et le réceptacle de ses miséricordieuses faveurs, je n'avais qu'environ sept ans, qu'une nuit, en mon sommeil, il me sembla que j'étais dans la cour d'une école champêtre, avec quelqu'une de mes compagnes, où je faisais quelque action innocente. Ayant les yeux levés vers le ciel, je le vis ouvert et Notre-Seigneur Jésus-Christ, en forme humaine, en sortir et qui par l'air venait à moi qui, le voyant, m'écriai à ma compagne : « Ah ! Voilà Notre-Seigneur ! C'est à moi qu'il vient ! » Et il me semblait que cette fille ayant commis une imperfection, il m'avait choisie [plutôt qu']elle qui était néanmoins bonne fille. Mais il y avait un secret que je ne connaissais pas. Cette suradorable Majesté s'approchant de moi, mon cœur se sentit tout embrasé de son amour. Je commençai à étendre mes bras pour l'embrasser. Lors, lui, le plus beau de tous les enfants des hommes, avec un visage plein d'une douceur et d'un attrait indicible, m'embrassant et me baisant amoureusement, me dit : « Voulez-vous être à moi ? » Je lui répondis : « Oui. »

Lors, ayant ouï mon consentement, nous le vîmes remonter au ciel.

Après mon réveil, mon cœur se sentit si ravi de cette

insigne faveur que je la racontais naïvement à ceux qui me voulaient écouter. L'effet que produisit cette visite fut une pente au bien. Quoique par mes enfances je ne réfléchissais ni ne pensais que cet attrait au bien vînt d'un principe intérieur, néanmoins, dans quelques occasions, dans mes petits besoins, je me sentais attirée d'en traiter avec Notre-Seigneur : ce que je faisais avec une si grande simplicité, ne me pouvant imaginer qu'il eût voulu refuser ce qu'on lui demandait humblement. C'était pourquoi, étant à l'église, je regardais ceux qui priaient et leur posture, et lorsque j'en reconnaissais selon cette idée, je disais en moi-même : « Assurément, Dieu exaucera cette personne, car en sa posture et en son maintien elle prie avec humilité. » Cela faisait impression sur mon esprit, et je me retirais parfois pour prier, poussée par l'esprit intérieur, sans toutefois savoir ni penser ce que c'était esprit intérieur, n'en sachant pas seulement le nom comme j'ai dit. Mais la bonté de Dieu me conduisait comme cela.

Et comme j'étais enfant, qui étais ignorante, j'y mêlais mes récréations. Ne faisant ni réflexion ni distinction de l'un ni de l'autre, je faisais compatir le tout ensemble, et ai passé le temps de la sorte, jusqu'à ce qu'étant âgée d'environ seize ans, les remords de conscience me pressaient lorsque j'allais à confesse, et je sentais bien que la divine Majesté voulait de moi que je m'éloignasse de mes enfances et puérités, et qu'enfin, en cette matière, je fisse cas de tout. Mais je n'osais, j'avais honte, et je disais en moi-même que je ne croyais pas avoir jamais offensé Dieu en cette matière, ayant oui dire qu'il n'y avait péché que ce que l'on croyait être tel en le commettant. Ainsi, je contrariais l'Esprit de Dieu qui, en effet, m'« occupait » intérieurement par une force et efficacité secrète pour me gagner entièrement à lui.

Le bien que je voyais, je le faisais, même sans me faire violence, parce que la douceur de cet attrait m'était incomparablement plus suave que tout ce que je voyais. Il n'y avait que pour la confession, qu'encore que je crusse m'y comporter comme il fallait, je ne m'y comportais pas selon la lumière du Saint-Esprit, quelque presse qu'il m'en fit ; et c'était la seule chose en laquelle je raisonnais si je le ferais ou ne le ferais pas ensuite de l'inspiration ; et je conclusais plus d'un an de suite qu'il n'était pas nécessaire de confesser des jeux d'enfant, et ainsi, je retardais ses plus grandes miséricordes, jusqu'à ce qu'il lui plut m'emporter tout d'un coup, ainsi qu'ensuite je dirai.

Notre-Seigneur, ayant permis que, dans le monde, mes parents me missent dans un état et condition qui semblait me permettre les petites libertés et passe-temps qui m'étaient déniés en leur maison, m'en fit entièrement perdre l'affection et l'inclination, et me donna un esprit de retraite qui, m'occupant intérieurement dans l'amour d'un bien que j'ignorais, me faisait quitter la hantise des personnes de mon âge pour demeurer seule dans la maison à lire en des livres de piété, ayant entièrement quitté ceux qui traitaient des choses vaines et auxquels j'avais eu de l'attache purement pour mon seul esprit et récréation.

Tout notre voisinage était étonné et ne pouvait-on comprendre cette retraite et grande inclination que j'avais d'aller à l'église chaque jour, non plus que la grande pente que j'avais à la pratique de la vertu, surtout à la patience. Mais l'on ne voyait ce que j'expérimentais dans l'intérieur et comme la bonté de Notre-Seigneur y opérait; et moi non plus je ne concevais pas comme cela se faisait, sinon que je suivais son trait dans l'oraison et lui obéissais pour suivre les vertus dont il faisait naître les occasions. Sa divine Bonté permit que près de l'espace de deux ans, j'eus de grandes croix à supporter, et ce fut en cette occasion qu'il mit mon âme à l'épreuve. Mais il ne la laissa point, parce que ce soutien intérieur duquel j'ai

parlé me donnait des forces et une si grande patience et douceur dans toutes les attaques les plus sensibles, et mon recours était l'oraison, et par ces croix il semblait que Dieu voulait disposer mon âme et l'épurer dans la tribulation.

J'avais souvent dans ma pensée ce qui m'était arrivé dans mon enfance touchant les caresses de Notre-Seigneur. Ce souvenir m'attirait au désir d'être toute à lui, et je ne soupirais qu'après la sainte communication et je tâchais de prendre les moyens que je connaissais, selon mon petit jugement, me pouvoir servir à ce dessein. J'avais cette inclination fréquemment depuis cette première grâce. Je me souviens que, quelque temps après que je l'eus reçue, attirée par les sentiments de la bonté de Dieu qui exauce ceux qui le prient d'affection, j'allais à l'église et je me retirais dans un lieu écarté pour n'être point vue. Je me tenais là partie du jour ; mon cœur était souhaitant avec ardeur cette communication. J'étais si enfant que je ne savais point que c'était là [faire] oraison. J'avais aussi les mêmes desirs pour la très sainte Vierge que je passionnais de voir, pour le moins, avant que de mourir, pour y être protégée d'elle, et chaque jour je lui faisais des prières à ce sujet.

Voilà comme la Bonté divine me voulait suavement disposer si je lui eusse été bien fidèle dès le commencement de ses touches.

La divine Majesté ne se contentant pas de m'avoir donné le dégoût des choses vaines et la force de porter les croix qu'elle avait permis m'arriver, me fortifia l'esprit intérieur et me donna une grande inclination à la fréquentation des sacrements. J'avais pour lors environ dix-huit ans. Cette fréquente approche me donnait un grand courage et une grande suavité en l'âme, une foi très vive qui établissait en moi une ferme créance des divins mystères. Il est vrai que la bonne ] éducation que j'avais eue de mes parents, qui étaient bons chrétiens et fort pieux, avait fait un bon fonds dans mon âme pour toutes les choses du christianisme et pour les bonnes mœurs, et lorsque j'y fais réflexion, je bénis Dieu des grâces qu'il lui a plu me faire en ce point, d'autant que c'est une grande disposition pour la vertu et pour être vraiment disposée à une vocation d'une haute piété.

Cette foi vive me faisait opérer plusieurs bonnes œuvres et engendrait en mon âme un esprit d'oraison qui perfectionnait ce que j'avais de bon en moi par des grâces et faveurs que j'avais reçues au précédent. Je n'avais plus ni de cœur ni d'esprit que pour le bien : tant plus j'approchais des sacrements, plus j'avais désir de m'en approcher, pour ce que j'expérimentais que dedans eux je trouvais ma vie et tout mon bien et un attrait à l'oraison. Et j'eusse voulu que toutes les per-



sonnes avec lesquelles Notre-Seigneur m'avait mise eussent eu l'amour pour cette fréquence et avais de la crainte pour eux, pour certain genre de péchés que j'appréhendais qu'ils fussent mortels qu'ils et manquaient de les bien confesser, car je savais que par le sacrement de confession l'on était lavé par le Sang de Jésus-Christ, et aussi qu'il fallait très exactement s'acquitter des pénitences enjointes : ce qui me faisait parler et exhorter ces personnes-là pour ce qu'elles tâchassent de faire ce qui était requis en ce point, et si j'eusse cru que mes récréations d'enfant et autres passe-temps que depuis j'avais pris avec mes compagnes eussent été péchés, je m'en fusse bien vite confessée, mais ne le croyant pas, je ne le faisais pas. Dans les touches, néanmoins, que l'Esprit de Dieu me donnait que c'étaient des fautes, et qu'il n'y avait rien de petit à ses yeux au regard de l'imperfection et des petits péchés, qui aux yeux des créatures n'étaient rien, cela me faisait lui en demander pardon de bon cœur, avec douleur, et je prenais de l'eau bénite, parce qu'on m'avait dit qu'elle effaçait les péchés véniels. Une fois que je me trouvais au pied de l'autel de Notre-Dame, je vis si clairement, par une lumière intérieure, l'importance de se bien confesser et une persuasion qu'il me fallait le faire, que je n'en pouvais douter du tout. Alors, j'étais pour me disposer à me confesser. Mais étais-je au confessionnal, je trouvais un bon prêtre qui confessait par routine. Lors, mon cœur se fermait ; je ne pouvais me confesser selon les vues générales et les touches que j'avais eues. Je répondais seulement aux interrogations qu'il me faisait et écoutais ses remontrances, mais de moi-même je ne lui pouvais rien dire. Après ma pénitence faite, j'allai communier, sans avoir de difficultés et de reproches intérieurs, si me semble, car j'en ressortais toujours avec une plus grande dévotion et inclination au bien et à la vertu, espérance et confiance en la bonté

de Dieu.

Comme j'avais lu les Psaumes en français et que j'avais ouï dire que c'était l'Esprit de Dieu qui les avait dictés, il m'en venait des pensées et souvenir dans les occurrences. Je m'en servais et croyais que tout ce qui était dit par l'Esprit de Dieu était véritable et infaillible, et que tout ce qui était défaudrait plutôt que ces paroles vinssent à me manquer. C'était ce qui me faisait dire que j'espérais en lui, et que par cette espérance il me donnerait tout ce que je lui demanderais, me confiant entièrement en sa parole, et que, partant, je ne serais point confuse en mon attente.

Dès mon enfance, ayant appris que Dieu parlait par les prédicateurs, je trouvais cela admirable et avais une grande inclination de les aller entendre, étant si jeun que j'y comprenais fort peu de chose, excepté l'histoire que je racontais à mon retour.

Venant à être plus grande, la foi que j'avais en mon cœur, jointe à que j'entendais de cette divine parole, opérait de plus en plus un amour dedans moi qui. m'invitait à l'aller écouter. J'avais si grande vénération le prédicateurs qu'alors que j'en voyais quelqu'un par les rues, je me entais portée d'inclination de courir après lui et de baiser les vestiges de ses pieds. Une petite prudence me retenait, mais je le conduisais de l'œil, jusqu'à ce que je l'eusse perdu de vue. Je ne trouvais rien de plus grand que d'annoncer la parole de Dieu, et c'était ce qui engendrait dans mon cœur l'estime de ceux auxquels Notre-Seigneur faisait la grâce de la porter et la produire. Lorsque je l'entendais, il me semblait que mon cœur était un vase dans lequel cette divine parole décollait comme une liqueur. Ce n'était point l'imagination, mais la force de l'Esprit de Dieu qui était en cette divine parole, qui par un flux de ses grâces, produirait cet effet dans mon âme, laquelle ayant reçu cette plénitude abondante, ne pouvait la contenir qu'en l'évaporant en traitant avec Dieu en l'oraison ; et même, il me

fallait parler par paroles extérieures, parce que ma nature ne pouvait contenir cette abondance : ce que je faisais à Dieu avec une grande ferveur, et aux personnes de notre maison, leur disant ce que le prédicateur avait prêché et mes pensées là-dessus qui me rendaient éloquente. Une fois en un sermon du saint Nom de Jésus, que le prédicateur avait nommé plusieurs fois, cette divine parole, comme une manne céleste, remplit mon cœur si abondamment que tout le jour, mon esprit ne disait autre chose que : « Jésus, Jésus », sans pouvoir finir.

Dieu me donnait de grandes lumières dans cette assiduité d'entendre sa sainte parole, et mon cœur en était embrasé jour et nuit : ce qui me faisait parler à lui d'une façon intérieure qui m'était nouvelle et inconnue. Car, comme j'avais entendu dire qu'il fallait méditer pour faire l'oraison mentale, je ne pensais pas que ce que mon cœur disait à Dieu le fût, de manière que je suivais cet appel intérieur, ne sachant autre chose sinon que c'étaient de bons mouvements que la parole de Dieu produisait en mon âme et qui me poussaient de l'aller de plus en plus entendre, et à la pratique de la vertu qui se rencontrait en la condition [à] laquelle la divine Majesté m'avait appelée. Un carême qu'un bon Père Capucin prêcha la passion de Notre-Seigneur, mon esprit était si fort plongé dans ce mystère que, jour et nuit, je ne pouvais entendre à autre chose.

Maintenant que j'ai plus de connaissance et d'expérience en la vie spirituelle, je reconnais que la bonté de Dieu me prévenait par de grandes grâces et me remplissait de *bénédictions de sa douceur*, pendant que j'avais de grands sujets de croix, étant dans une condition qui m'en produisait de continues, opposées à l'Esprit qui se voulait gagner mon cœur et mon affection. Ce n'était pas qu'on empêchât mes petites

« dévotions ». Bien au contraire, la personne avec laquelle j'étais liée m'y portait et avait beaucoup de satisfaction. C'était une grande providence de Dieu, car sans cette tolérance, ma captivité et les croix qui la suivaient, m'eussent été insupportables, n'ayant pas encore assez de fonds de vertu pour lors, ce me semble.

Du depuis, Notre-Seigneur m'a toujours laissé cette inclination d'entendre sa divine parole et m'y a fait de très grandes grâces. Il soit béni éternellement !

L'une des choses qui m'a beaucoup servi pour l'esprit de dévotion a été les cérémonies de l'Église, lesquelles dès mon enfance attiraient puissamment mon esprit. Je trouvais cela si beau et si saint que je ne voyais rien de semblable. Étant devenue plus grande et capable de concevoir leur signification, mon amour s'augmentait ensuite de l'admiration qu'avait eue mon esprit, voyant la sainteté et majesté de l'Église. Cela augmentait aussi ma foi et me liait à Notre-Seigneur d'une façon tout extraordinaire. Je m'épanchais en actions de grâces – de ce qu'il lui avait plu me faire naître de parents chrétiens et de ce qu'il m'avait appelée à la vocation de fille de l'Église. Plus j'avais en connaissance, plus j'avais de touches et d'amour pour ces saintes cérémonies de l'Église. Lorsque je voyais aux processions la croix et la bannière que les chrétiens suivaient, mon esprit et mon cœur tressaillaient de joie. J'avais vu un capitaine qui logeait en nos quartiers, que es soldats suivaient avec leur drapeau. Voyant donc le crucifix attaché à la croix et la bannière avec ses figures, je disais en moi-même : « Ah ! c'est celui-là qui est mon capitaine. Voilà aussi sa bannière. Je la veux suivre comme les soldats suivent la leur. » Et ainsi, je suivais la procession avec un grand sentiment de ferveur. J'avais mes yeux fichés sur le crucifix et allais disant en mon cœur : « Ah ! C'est là mon

capitaine. Je le veux suivre ! »

J'avais une si vive foi pour tout ce que l'Église fait qu'il semblait que c'était ma vie et mon aliment. Une fois, je pensai être étouffée dans une procession générale d'un jubilé. En ce temps-là, je me trouvais des premières pour entrer dans les églises, à cette fin d'y voir les cérémonies et l'office solennel qui se faisaient en telle rencontre. Toute mon occupation était dans l'intérieur, touchant ce que je voyais et entendais. En une occasion d'une procession du très saint sacrement, mon cœur et mon esprit étaient si ravis en Dieu au sujet de ce sacrement d'amour que je ne me voyais pas conduire. J'avais la vue couverte, en sorte que je marchais à hasard et comme une personne qui a trop bu. Je ne sais si on s'en apercevait et ce qu'on en pouvait penser. En cet état, je pensais être en la vraie dévotion, parce que je ne savais pas qu'il y en eût d'autre que de prier Dieu et le servir en fréquentant les sacrements [et] ne commettre pas de péchés à son escient. Ainsi, lorsque je me confessais, je me trouvais bien juste, et mon esprit avait la satisfaction d'une confession à l'autre. Mais l'Esprit de Dieu me pressait que je me confessasse de toutes mes enfances. Comme j'ai dit ci-devant, il voulait de moi une pureté que je ne connaissais pas, non plus que la fin pour laquelle il la voulait.

J'avais pour lors dix-neuf ans, auquel temps, Notre-Seigneur fit une séparation, appelant à soi la personne avec laquelle, par sa permission, j'avais été liée. Diverses affaires qui suivirent cette séparation m'apportèrent de nouvelles croix, et naturellement plus grandes qu'une personne de mon sexe, de mon âge et de ma capacité les eusse pu porter. Mais les excès de la Bonté divine mirent une force et un courage dans mon esprit et dans mon cœur qui me fit porter le tout. Mon appui était fondé sur ces paroles saintes qui disent :

*Je suis avec ceux qui sont dans la tribulation.* Je croyais fermement qu'il était avec moi, puisqu'il l'avait dit, de sorte que la perte des biens temporels, les procès, ni la rosette, ni mon fils qui n'avait que six mois, que je voyais dénué de tout aussi bien que moi, ne m'inquiétaient point, L'esprit étant sans expérience humaine, l'Esprit qui m'occupait intérieurement, me remplissant de foi, d'espérance et de confiance, me faisait venir à bout de tout ce que j'entreprenais.



## 6

Après tous les mouvements intérieurs que la bonté de Dieu m'avait donnés pour m'attirer à la vraie pureté intérieure, en laquelle je ne pouvais entrer de moi-même, n'ayant eu jusqu'alors aucun directeur, ni qui que ce fût pour me conduire, ne m'en étant pas seulement avisée, ne sachant pas qu'il fallait traiter des affaires de son âme à personne qu'à Dieu, mais [qu'il suffisait] de dire seulement ses péchés à son confesseur, sa divine Majesté voulut enfin elle-même me faire ce coup de grâce : me tirer de mes ignorances et me mettre en la voie où elle me voulait et par où elle me voulait faire miséricorde : ce qui arriva la veille de l'Incarnation de Notre-Seigneur, l'an 1620, le 2<sup>e</sup> de mars.

Un matin que j'allais vaquer à mes affaires que je recommandais instamment à Dieu avec mon aspiration ordinaire, *In Te Domine speravi, non confundar in æternum*, que j'avais gravée dans mon esprit avec une certitude de foi qu'il m'assisterait infailliblement, en cheminant, je fus arrêtée subitement, intérieurement et extérieurement, comme j'étais dans ces pensées, qui me furent ôtées de la mémoire par cet arrêt si subit. Lors, en un moment, les yeux de mon esprit furent ouverts et toutes les fautes, péchés et imperfections que j'avais commises depuis que j'étais au monde, me furent représentées en gros et en détail, avec une distinction et clarté plus

certaine que toute certitude que l'industrie humaine pouvait exprimer. Au même moment, je me vis toute plongée en du sang, et mon esprit, convaincu que ce sang était le Sang du Fils de Dieu, de l'effusion duquel j'étais coupable par tous les péchés qui m'étaient représentés, et que ce Sang précieux avait été répandu pour mon salut. Si la bonté de Dieu ne m'eût soutenue, je crois que je fusse morte de frayeur, tant la vue du péché, pour petit qu'il puisse être, est horrible et épouvantable. Il n'y a langue humaine qui le puisse exprimer. Mais de voir un Dieu d'une infinie bonté et pureté, offensé par un vermisseau de terre surpasse l'horreur même, et un Dieu fait homme, mourir pour expier le péché, et répandre tout son Sang précieux pour apaiser son Père et lui réconcilier par ce moyen les pécheurs ! Enfin, il ne se peut dire ce que l'âme conçoit en ce prodige. Mais de voir qu'outre cela que personnellement on est coupable, et que quand on eût été seule qui eût péché, le Fils de Dieu aurait fait ce qu'il a fait pour tous, c'est ce qui consume et comme anéantit l'âme. Ces vues et ces opérations sont si pénétrantes qu'en un moment elles disent tout et portent leur efficacité et leurs effets. En ce même moment, mon cœur se sentit ravi à soi-même et changé en l'amour de celui qui lui avait fait cette insigne miséricorde, lequel lui fit, dans l'expérience de ce même amour, une douleur et regret de l'avoir offensé la plus extrême qu'on se la peut imaginer. Non, il ne serait pas possible ! Ce trait de l'amour est si pénétrant et si inexorable pour ne point relâcher la douleur, que je me fusse jetée dans les flammes pour le satisfaire. Et ce qui est le plus incompréhensible, sa rigueur semble douce. Elle porte des charmes et des chaînes qui lient et attachent en sorte l'âme qu'il la mène où il veut, et elle s'estime ainsi heureuse de se laisser ainsi captiver.

Or, en tous ces excès, je ne perdais point la vue que j'étais plongée dans ce précieux Sang, de l'effusion duquel j'étais coupable, et c'était d'où dérivait mon extrême douleur avec le même trait d'amour qui avait ravi mon âme et qui m'insinuait que je m'allasse confesser. Revenant à moi, je me trouvais debout, arrêtée vis-à-vis de la petite chapelle des Révérends Pères Feuillants, qui ne commençaient que de leurs établir à Tours. Je me trouvai heureuse de trouver mon remède si près. J'y entrai et rencontrai un Père, seul, debout au milieu de la chapelle, qui semblait n'y être que pour m'attendre. Je l'abordai, lui disant, étant pressée par l'Esprit qui me conduisait : « Mon Père, je me voudrais bien confesser, car j'ai commis tels péchés et telles fautes. » Je commençai par une abondance de l'esprit à lui dire tous les péchés qui m'avaient été montré avec une abondance de larmes provenantes de la douleur que j'avais dans le cœur. Il y avait une dame à genoux devant le saint sacrement, laquelle put facilement entendre tout ce que je disais au Père assez haut ; mais je ne me mis point en peine que d'apaiser celui que j'avais offensé. Après que j'eus tout dit, je vis que ce bon Père avait été grandement surpris de la façon de m'annoncer et de lui dire ainsi tous mes péchés, et de ma façon, qu'il connut n'être pas naturelle mais extraordinaire. Il me dit avec une grande douceur : « Allez-vous-en, et demain me venez trouver dans mon confessionnal. » Je ne fis pas seulement réflexion qu'il ne m'avait point donné l'absolution de mes péchés. Je me retirai et vins trouver le lendemain, où je lui répétais ce que je lui avais dit ; puis il me donna l'absolution de mes péchés. Depuis, tant qu'il fut à Tours, je me confessai à lui. Je ne m'étais encore jamais confessée à des religieux. Il se nommait Dom François de Saint-Bernard. Je ne lui dis pas néanmoins ce qui m'était arrivé ni ce qui occupait mon esprit, mais seu-

lement mes péchés, ne croyant pas qu'il fallait parler d'autre chose à son confesseur ; et plus d'un an de suite [que] je me confessai à lui, je me comportai de la sorte. Ayant entendu dire à une bonne fille qu'il fallait demander congé à son confesseur de faire des pénitences et de ne les point faire de soi-même, je lui demandai permission. En ce commencement, ce fut une ceinture de crin et la discipline, et il me régla l'ordre que je devais tenir en la confession et *la* communion, qui fut les fêtes et dimanches et les jeudis pour cette première année. Lorsque je désirais plus souvent, il me le permettait.

Revenant à ce qui m'était arrivé, je m'en revins en notre logis, changée en une autre créature, mais si puissamment changée que je ne me connaissais plus moi-même. Je voyais mon ignorance à découvert qui m'avait fait croire que j'étais bien parfaite, mes actions innocentes, et enfin que j'étais bien, et confessais que mes Justices n'étaient qu'iniquités.

Après cette opération de Dieu dans mon âme, je fus plus d'un an que l'impression du Sang de Notre-Seigneur demeura attachée à mon esprit par une nouvelle impression de ses souffrances, et sans cesse mon âme recevait de nouvelles lumières, qui me faisaient voir et découvrir les plus menues poussières d'imperfection, desquelles j'étais inspirée de me confesser. Je sentais mon esprit et mon cœur dans une grande obéissance et soumission à Dieu et je suivais toutes ses pentes. Or, ce n'est pas que j'eusse des scrupules, car je possédais une grande paix; mais ce qui m'était montré être péché et imperfection, cela était en une si grande clarté que mon esprit en était en ce moment convaincu, et j'en parlais à Notre-Seigneur, en lui en présentant l'effusion de son Sang précieux. Mes allées, venues, mon veiller, agir et dormir étaient tout dans cette occupation. Je n'avais pas de besoin de méditer ce que j'avais à faire : l'Esprit qui me conduisait m'enseignait tout cela et me réduisait où il voulait.

J'avais encore quelques affaires temporelles à expédier, desquelles Notre-Seigneur me fit la grâce de sortir. Je n'avais qu'une servante avec moi, ayant congédié quelques autres domestiques, me voulant entièrement retirer de tout tracas, parce que l'attrait intérieur m'appelait à la solitude. En ce temps-là, ne me souciant d'aucun gain temporel – quoique

ceux à qui j'appartenais me provoquassent d'y penser, puisque Dieu m'avait donné du talent pour le négoce et me voulait-on bien faire des avances pour cela, mais mon cœur avait d'autres sentiments et mon esprit d'autres occupations qui lui faisaient préférer la solitude à tous les avantages qu'on me proposait –, je m'habillais ridiculement pour faire croire à tous ceux de ma connaissance que ma fortune était faite dans le monde.

Je n'avais que vingt ans, et mon fils n'avait pas un an. Mon père me rappela chez soi, où ma solitude fut favorisée. Je me logeai au haut de la maison – où, en faisant quelque ouvrage paisible, mon esprit portant toujours occupation, mon cœur parlait sans cesse à Dieu. Et moi-même je m'étonnais de ce que mon cœur parlait ainsi, sans que je le fisse parler par mon action propre, mais poussé par une puissance qui m'était supérieure, qui l'agissait continuellement. Je voyais bien que cette puissance-là provenait de l'impression du Sang précieux et des souffrances de Notre-Seigneur, mais comme la chose m'était nouvelle, je l'admirais, et cette admiration engendrait une grande estime de la bonté et la miséricorde de Dieu, qui, abaissant sa grandeur, voulait ainsi se communiquer à moi, qui me voyais la dernière de ses créatures, pour laquelle il avait si amoureusement répandu son précieux Sang. Mais que mon cœur parlât ainsi privément à lui et si éloquemment, ce m'était une chose incompréhensible. Néanmoins, bien loin que je m'y opposasse, je m'y laissais aller et suivais cette pente, qui produisait de plus en plus en moi une haine de moi-même, un oubli de mes intérêts et [de] celui de mon fils et une aversion au monde et à ses façons de faire. J'étais comme la tourterelle mussée dans son nid et dans sa solitude ; je ne gémissais que pour les pertes de temps que j'avais faites et non pas pour la perte de mes biens tem-

porels, car j'expérimentais que la bonté et miséricorde de Dieu étaient mon partage et qu'enfin il aurait soin de moi. Cela me faisait courir à son service.

Je trouvais ma vie dans la fréquentation des sacrements, dans l'assiduité d'entendre des sermons, dans la pénitence et dans la solitude où la miséricorde divine me faisait expérimenter l'effet de ces paroles : *Je la mènerai dans la solitude et là, le parlerai à son cœur.* Ah ! il faut avouer que l'Esprit de Dieu est un grand maître ! Sans que j'eusse jamais été instruite par l'oraison et la mortification – et je n'en savais pas seulement le nom – il m'enseignait le tout en substance, me faisant expérimenter l'une et pratiquer l'autre. Ma vue était mortifiée, mes oreilles bouchées aux discours du monde ; je me taisais, ne pouvant parler que de Dieu et de la vertu, sinon dans les affaires d'obligation, que je ne regardais qu'en passant, et penser à cet Esprit qui absorbait mon âme dans l'impression susdite et dans cette vue de péché et imperfection. Ce que disait mon cœur était des actions de grâces, bénir Dieu, détester ce qui n'était pas lui, componctions amoureuses, promesses de fidélité à suivre ce que sa divine Bonté voulait de moi, une pente à se musser dans les plaies sacrées de Jésus, qui était celui qui par l'impression de son Sang, me mettait un esquillon dans le cœur qui me consommait dans une amoureuse reconnaissance. Sans méditer, mon esprit concevait les quatre fins dernières, et je voyais dans l'effusion du Sang du Fils de Dieu les remèdes pour m'y faire arriver heureusement, et lors, toute mon âme tendait à en recevoir l'application, continuellement s'approchant, outre l'impression qu'elle portait, de ce souverain remède qui était sa vie et son aliment.

Environ un an après ma solitude, Dieu m'en tira pour me mettre avec une mienne sœur qui, selon sa condition, était toute dans le tracas : et son mari et elle me désiraient pour leur aider à le porter. À l'abord, cela me sembla si onéreux que je n'osais y penser. Enfin, je m'y accordai pourvu qu'on me laissât libre dans mes dévotions, car je faisais ce sacrifice de mon plein gré et pour rendre une charitable assistance à ma sœur.

Notre-Seigneur, en cette occasion, me conduisit là, lequel me conféra un nouveau don d'oraison, qui était une liaison à Notre-Seigneur Jésus-Christ touchant ses sacrés mystères depuis sa naissance jusqu'à sa mort. J'expérimentais en ce don d'oraison que ce divin Sauveur était *la Voie, la Vérité et la Vie* : la *Voie*, laquelle mon âme avait une tendance continuelle de suivre ; la *Vérité*, qu'elle croyait d'une si grande certitude qu'elle disait : « Je n'ai pas la foi, ô mon grand Dieu, puisque vous me montrez vos biens et la vérité de ce que vous êtes et de ce que vous m'êtes à découvert, en une manière qui me dit tout d'une façon ineffable. Vous êtes ma *Vie*, qui me remplissez. Oui, *j'ai ouvert ma bouche et vous l'avez remplie de votre vie et de votre divin Esprit.* » Ce que j'expérimentais en l'âme au sujet de ce béni Sauveur qui m'était une vie et nourrissement divin, qui me faisait expérimenter ce qu'il dit : *Je suis la*



*porte ; si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé. il entrera et sortira et trouvera pâture. J'entrais en lui, par lui et dans lui qui me découvrait ses divins mystères desquels je vivais, et mon âme en était repue ; et remplie de cet aliment, je sortais dans les emplois où il m'avait mise, sans en sortir, et y rentrais par un redoublement d'amour qui faisait tendre mon âme à ne point cesser de prendre sa pâture dans les biens de ce divin Pasteur, qui produisait en moi une génération continuelle de sa vie et de son esprit.*

En ce temps-là, je vis quelques livres qui enseignaient à faire l'oraison mentale, commençant aux préparations, préludes, divisions des points et matières, la façon de méditer... etc. Je comprenais bien tout cela et me résolvais de me mettre enfin de le faire, parce que ces livres disaient que de faire autrement l'on se mettait en danger éminent d'être trompée du diable. Je me mis donc en devoir [de le faire] et me tenais plusieurs heures à méditer et rouler dans mon esprit les mystères de l'Humanité sainte de Notre-Seigneur que, dans son attrait ordinaire, je voyais tout d'un regard, par manière d'envisagement intérieur. Je résistais à ce trait par l'action de mon imagination et raisonnement de l'entendement qui roulait sur les circonstances, en pesant les raisons et ce qu'il en fallait tirer pour la pratique de la vertu. Je me faisais pour bien faire, ce me semblait, tant de violence qu'il m'en prit un bandement de tête qui me la blessait notablement, dont je souffrais bien de la douleur. Le désir que j'avais de suivre ce livre de point en point me faisait recommencer tous les jours mes violences, et mon mal renforçait : ce qui me jeta en une inaction que je prenais avec mon mal de tête par manière de souffrance. J'avais cependant un très grand repos d'esprit, une paix accompagnée de la présence de Dieu et ma volonté doucement adhérente à lui.

En ce temps-là, j'avais un livre de *L'Introduction à la Vie dévote* qui me donna de l'éclaircissement sur diverses choses de la vie intérieure, et entre autres, de la manière comme il se fallait comporter pour faire le vœu de chasteté que Notre-Seigneur me pressait intérieurement de lui vouer. Je m'adressai enfin à mon confesseur, le Père Dom François, mais je ne lui parlai point de mon oraison, parce que je ne savais pas qu'il en fallût parler. Ce bon Père était un homme grandement retiré et qui ne se mêlait que de ce qu'on lui parlait précisément. Il m'écouta sur ce vœu et m'éprouva trois mois en diverses manières ; ensuite de quoi, il me fit faire le vœu de perpétuelle chasteté, me nommant les mots qu'il fallait dire et les intentions que je devais avoir. Notre-Seigneur me fit de grandes grâces par ce sacrifice, me fortifiant puissamment contre les poursuites qu'on me faisait de me mettre dans l'engagement duquel la divine Bonté m'avait délivrée. J'avais pour lors vingt et un ans.

En ce temps-là, le Révérend Père Dom Raymond de Saint-Bernard fut envoyé à Tours, à la place de Dom François qui me mit sous sa conduite et m'enchargea de le prendre pour mon directeur. Mais ce fut Dieu qui me fit la miséricorde de m'adresser ce sien serviteur, qui était homme grandement spirituel, et expérimenté en la conduite des âmes. Il m'interrogea sur ma façon de vie, et généralement il me voulut connaître à fond. Il me régla en tout, et pour l'oraison, il me défendit de ne plus méditer, mais de m'abandonner entièrement à la conduite de l'Esprit de Dieu qui jusqu'alors avait dirigé mon âme, et que j'eusse à lui rendre compte de tout ce qui se passait : ce que je fis exactement tout le temps que je fus sous sa direction.

Ayant rencontré une conduite pour me diriger dans les voies de Dieu, je me sentis puissamment soulagée, et si Notre-Seigneur ne m'eût envoyé ce secours par son serviteur, je me fusse rendu inutile à tout bien.

Le mal violent que je m'étais fait à la tête me demeura plus de deux ans après que le Révérend Père Dom Raymond m'eut fait cesser de méditer ; mais ce mal ne m'empêchait point dans l'occupation dans laquelle la divine Majesté me mettait. Dès que je me mettais à genoux devant mon crucifix, mon esprit était emporté en lui. Tout ce que je pouvais faire était de lui dire : « C'est l'amour qui vous a réduit en cet état. Si vous n'étiez pas Amour, vous n'eussiez pas souffert de la sorte ! » Puis, mon cœur ne pouvait plus que souffrir les impressions de cet Amour. il prenait air, il ne pouvait dire que ces paroles : « Ah ! non, si vous n'étiez Amour, vous n'auriez fait ces choses si grandes pour mon amour ! » En semblable occasion, je m'en suis trouvé en un battement de cœur si étrange qu'il me réduisait à n'en pouvoir plus. S'il se fût fendu, j'eusse trouvé mon soulagement par ma mort pour aller jouir de lui, que je ne voyais ni ne pouvais concevoir qu'Amour. Hors de là, mon cœur était en une tendance continuelle à sa bonté, pour qu'il m'accordât la possession de Son esprit, car je ne concevais rien de bon, de beau ni de sou-

haitable, que d'être en possession de l'esprit de Jésus-Christ. Les paroles [sont impuissantes], mais la tendance de l'âme dit et conçoit choses très grandes et immenses de l'Esprit de Jésus. Elle le veut suivre d'une manière que ce même Esprit lui fait concevoir. Elle dit avec l'Épouse : « Tirez-moi, et nous courrons à l'odeur de vos onguents. » Toutes les puissances de l'âme ne veulent et n'appètent rien que d'être dans Jésus, par l'Esprit de Jésus, et de le suivre dans sa vie et dans son esprit.

Quoique l'âme ait ces désirs si embrasés, elle est néanmoins dans un abaissement intérieur très grand, se reconnaissant très indigne de la possession où elle aspire. Elle cherche de faire abaisser la partie inférieure, de sorte qu'elle voudrait l'anéantir du tout. Cette partie se laisse conduire et réduire où l'Esprit la veut mener, lequel lui fait part de ses biens par une onction qui adoucit tous ses travaux, de sorte qu'elle court dans les abaissements, comme si c'était la possession de choses très précieuses, qu'elle tient si chères qu'elle n'a point d'autre souci que la crainte qu'on s'aperçoive qu'elle souffre trop et que, par cette connaissance, on vienne à lui ôter son bonheur.

Il est vrai que je fus plus de trois ou quatre ans de suite dans la vue des abaissements du Fils de Dieu – lorsque je fus en la maison de mon frère – que l'Esprit de grâce qui me conduisait me faisait cacher tous les talents naturels que Dieu avait mis en moi pour diverses affaires... etc., pour me réduire à être cachée comme une pauvre créature qui ne savait rien et n'était capable, de rien que d'être servante des serviteurs et servantes de la maison. Et j'en faisais des actes dans les choses les plus abaissantes et humiliantes, et la bonté de Dieu permettait qu'on me traitât de la sorte et qu'on agît sur moi impérativement et d'une façon étonnante. J'aimais

tant les choses humbles et basses, qu'une fois je dis à mon directeur que j'avais crainte d'y avoir de l'attache. Il se sourit en m'écoutant, car il savait bien jusqu'où cela allait, et ma peur était qu'il me retirât de l'état d'abaissement où j'étais, car il le pouvait faire par certains moyens qui lui eussent été faciles.

Maintenant que je fais réflexion sur cet état, je l'estime infiniment précieux. Il n'y a que l'Esprit de Jésus-Christ qui le puisse communiquer. L'âme est cachée vraiment dans les trous de cette pierre vive et dans les cavernes de cette divine mesure, dans laquelle elle est comme entée que pour ne vivre que de son divin esprit et ne subsister que dans sa vie. Elle se trouve dans des dispositions habituelles et continuelles en cet état.

Dès que la divine Majesté m'eut communiqué le don d'oraison, il me donna ensemble la grâce de sa sainte présence : ce qui était ce qui me soutenait et établissait en un colloque continuel avec Notre-Seigneur, lequel, quoique intérieurement ce fût en tant que Dieu-Homme, mon imagination ne faisait aucune réflexion, mais tout se passait dans l'entendement et la volonté spirituellement, avec une grande pureté. J'avais quelquefois un sentiment intérieur que Notre-Seigneur Jésus-Christ était proche de moi, à mon côté, lequel m'accompagnait. Cette présence et compagnie m'étaient si suaves et étaient une chose si divine que je ne pouvais dire la manière comme cela était. En cet état tout ce qui se passe en l'âme est plus spirituel et abstrait. Dieu fait expérimenter à l'âme qu'il la veut tirer du soutien de ce qui est corporel, pour la mettre dans un état plus détaché, et dans une pureté par où elle n'a pas encore passé ; qu'elle a été soutenue en quelque manière par les sens, qui étaient remplis de l'exubérance qui rejaillissait de l'Humanité sainte de Notre-Seigneur. Et en effet, elle avait, en jouissant de sa présence, l'expérience de sa douceur qui lui faisait dire : « Votre nom est comme un onguent répandu ; pour ce, les jeunes filles vous ont grandement aimé. Elles ont sauté et tressailli de joie en savourant “vos” mamelles. Or, ç'ont été les puissances de l'âme et tout

ce qui est de la partie sensitive qui, dans ces douces approches, ont été en des jubilations plus suaves que toute suavité, qui lui ont fait couler des larmes immenses qui lui étaient plus précieuses que tous les trésors imaginables, que si elle eût possédés, elle les eût donnés pour les acheter, et après tout, elle eût confessé qu'elle les eût eues à vil prix.

Comme j'ai dit, l'âme se sentant appelée à choses plus épurées, ne sait où l'on la veut mener. Quoiqu'elle ait une tendance à choses qu'elle ne connaît pas encore ni qu'elle ne peut concevoir, elle s'abandonne, ne voulant rien suivre que le chemin que Celui à qui elle tend avec tant d'ardeur lui fera tenir. On lui ouvre l'esprit de nouveau pour la faire entrer en un état comme de lumière. Dieu lui fait voir qu'il est comme une grande mer, laquelle, tout ainsi que la mer élémentaire ne peut souffrir rien d'impur, aussi que lui, Dieu de pureté infinie, ne veut et ne peut souffrir rien d'impur, qu'il rejette toutes les âmes mortes, lâches et impures. Cette lumière opère choses grandes en l'âme. Il faut avouer que, quand j'eusse fait l'imaginable pour confesser et anéantir tout ce que j'avais d'impur en moi, que je vis en une si grande disproportion de la pureté de l'esprit humain pour entrer en union et communication avec la divine Majesté, que cela est épouvantable. Ô mon Dieu ! qu'il y a d'impuretés à purger pour arriver à ce terme auquel l'âme, esquillonée de l'amour de son souverain et unique Bien, a une tendance si ardente et si continuelle ! Cela n'est pas imaginable, non plus que l'importance de la pureté de cœur en toutes les opérations intérieures et extérieures qui est requise, car l'Esprit de Dieu est un censeur inexorable et, après tout, l'état dont je parle n'est que le premier pas, et l'âme qui y est arrivée en peut déchoir en un moment. Je frémis quand j'y pense, et combien il importe d'être fidèle.

Il est vrai que la créature ne peut rien de soi; mais lorsque Dieu l'appelle à ce genre de vie intérieure, la correspondance est absolument requise avec l'abandon de tout soi-même à la divine Providence, supposée la conduite d'un directeur, duquel elle doit suivre les ordres à l'aveugle, pourvu que ce soit un homme de bien : ce qui est bien aisé à reconnaître, car Notre-Seigneur en pourvoit lui-même ces âmes-là qui se sont ainsi abandonnées de bon cœur à sa conduite. Ah! mon Dieu, que je voudrais publier bien haut, si j'en étais capable, l'importance de ce point. Il conduit l'âme à la vraie simplicité qui fait les saints. J'ai voulu quelquefois inculquer à des novices, avec qui j'avais à converser, ce point, afin de les rendre simples et candides, ne voyant rien qui les pût avancer ni disposer davantage à de grandes grâces, et enfin dans les voies de Dieu.



Cet état d'oraison qui a soustrait à l'âme le soutien qu'elle avait par l'Humanité sacrée de Notre-Seigneur, quoique étonnante à l'abord, néanmoins, elle voit et expérimente qu'elle a gagné, et que cette soustraction n'a été que pour l'avancer dans les bonnes grâces de la divine Majesté, par les vertus qui lui sont données provenant de l'Esprit de Jésus-Christ, sur toutes d'une humilité patiente en exerçant la charité du prochain, dans laquelle elle fait un grand progrès. J'avais pour lors environ vingt-trois ans, lorsque je m'estimais heureuse du grand bien qui m'était arrivé d'avoir qui me donnait sujet de souffrir des humiliations, et je sentais dans mon cœur un amour tout singulier pour ces personnes, leur rendant mes soumissions avec une affection sincère. Dès que j'y commettais quelque imperfection, j'en étais reprise intérieurement : ce qui m'arrivant, en une oraison j'en expérimentai le reproche quoique avec amour. C'étaient [ces] paroles intérieures : *Si tu avais une belle perle ou pierre précieuse et qu'on vînt à la souiller dans un borbier, serais-tu contente?* Ces paroles m'abîmaient de confusion devant Dieu que mon âme ne concevait que pureté. L'effet qu'elles causèrent fut une si grande haine de moi-même que je ne voyais rien digne de mépris ni de rebut comme moi ; et d'autant que mon âme s'approchait de Dieu et que je connaissais la dispo-

portion de la créature au regard de son infinie pureté, cette haine de moi-même et l'humilité croissaient et me faisaient faire des actions de plus en plus humiliantes à la nature.

Mon âme avait une tendance à Dieu sans cesse, purement spirituelle. Je le voulais d'une façon qui m'était inconnue. Je le rencontrai en toutes les créatures et dans les fins pour lesquelles il les avait créées, mais si spirituellement que cette contemplation se rencontrait si épurée de la matière que ces créatures ne me distra[ya]ient point. J'avais une connaissance infuse de la nature de chaque chose et, sans penser que cela était extraordinaire, j'en parlais quelquefois avec beaucoup de simplicité; et m'adressant à la Majesté divine, ayant ce passage en l'esprit : « Ô Dieu, vous avez fait toutes choses, et par votre volonté elles ont été créées », mon âme concevait plus que toutes ces paroles ne sonnent, et dans sa conception, elle fondait en louanges et en actions de grâces, et quoiqu'elle s'estimât ce qu'elle était, basse et vile créature sous une si haute Majesté, néanmoins, sa tendance était de « la » posséder toute par un titre qui lui était encore inconnu et qu'elle prétendait.

Mais on lui découvre qu'il y a des dispositions qu'elle n'a pas : les ornements requis pour une possession si haute et si sublime. Elle voudrait passer par les flammes pour arriver où elle prétend; il n'y a travaux qu'elle n'embrasse, ni jour ni nuit qu'elle n'emploie, pour tâcher d'acquérir cette dignité qui lui manque, quoiqu'elle voie bien qu'elle ne la doit attendre que par la pure bonté de Dieu et par un excès de sa magnificence. Elle fait l'imaginable pour gagner son cœur, et lui, il lui donne un nouvel esprit de pénitence qui fait qu'elle traite son corps comme une esclave, Elle le charge de haïres, de cilices et de chaînes, le fait coucher sur le bois, et pour linceul, un cilice; elle le fait passer partie des nuits à « se » discipliner sanglam-

ment; elle lui fait manger de l'absinthe, de peur qu'il prenne goût aux viandes; elle ne lui permet de sommeil que le peu qu'il lui en faut pour ne le pas laisser mourir, parce qu'elle veut qu'il souffre. Avec ces pénitences, les autres actions domestiques et les travaux du tracas, elle lui « fait » panser des plaies puantes et l'« assujettit » de s'en approcher si près qu'il en reçoive le sentiment; elle le fait aller où il y a des charognes très infectes, pour en prendre à loisir le sentiment, Non contente, elle lui fait prier quelque personne confidante de le battre rudement. Elle ne lui donne aucun repos, mais de continuelles inventions à le faire souffrir. S'il se présente quelque petit divertissement, l'Esprit lui dicte qu'il faut quitter la compagnie pour s'aller discipliner ou pour aller demander quelque nouvelle pénitence à son directeur, ou il l'oblige de se retirer en la solitude pour traiter plus librement avec Dieu; même, il lui fait quitter la table à tels desseins. Ce pauvre corps se laisse conduire comme un mort et souffre tout sans mot dire, parce que la vigueur de l'Esprit de grâce l'a surmonté et réduit.

Ce n'est pas tout. Cet Esprit lui fait voir de nouveau que la pureté intérieure requiert qu'elle aille de nouveau dire à son directeur tous les péchés et imperfection de sa vie, et de lui dire, après les lui avoir donnés par écrit, qu'il les attache à la porte de l'église et que son nom doit être écrit en ce papier, à ce que tout le monde sache qu'elle a été si déloyale à son Dieu. li faut obéir, et la contrition est si véhémence, parce qu'elle provient de l'amour de Dieu, que le directeur, voyant tant de larmes, est contraint de céder et de la laisser agir. Comme l'âme en cet état est blessée d'une plaie qui la fait incessamment soupiner après son divin Objet, qui lui a découvert un échantillon de sa grande pureté, le moindre atome d'imperfection lui semble une montagne qui met une

interposition à la jouissance de ce souverain Bien. En cette occasion, mon directeur me renvoya assez sévèrement plusieurs fois; mais enfin, il vit bien que mes larmes venaient d'une autre source que de la nature. Il m'écouta donc et prit mon papier, que je le priai très instamment d'attacher à la porte de l'église. li le prit sans dire mot, mais il le brûla, comme je crois, car je ne le vis point attaché à la porte, comme je l'en avais prié. Lorsque j'avais ainsi obéi à l'Esprit de la grâce, il se rendait profus en nouvelles faveurs en mon endroit. Il en soit béni éternellement d'avoir eu tant d'amour pour ma chétivité!

Comme j'étais en l'état d'abnégation actuelle dont j'ai parlé, j'avais fréquemment crainte que mon directeur – qui l'était aussi de mon frère et de ma sœur – ne s'avisât de m'en tirer. Je ne sais pas ce qu'il fit, mais je vis qu'on projetait de m'employer dans le gros de leurs affaires, comme eux-mêmes : ce qui arriva en effet, et m'obligea à la conversation avec plusieurs personnes du dehors et à de grands soins. Mais tout cela ne m'ôta point le moyen des actions de charité, mais au contraire j'avais moyen de m'y employer davantage, car Notre-Seigneur me donna une augmentation de grâces et des forces pour tout ce qu'il voulait de moi. Mes pénitences continu[ai]ent, et l'Esprit me poussait d'en faire encore davantage. J'avais de grands sujets de pratiquer la patience, mais tout cela m'était délectable en la vue de celui qui me donnait tant d'accès avec sa divine Majesté.

Comme j'ai dit, j'avais un grand amour pour ceux qui me donnaient sujet de croix. Je les regardais comme personnes choisies de Dieu pour me faire de si grands biens que j'avais crainte de perdre à cause de mes péchés. D'ailleurs, je me reconnaissais le néant et le rien, digne de tout mépris. Lorsque j'avais des sentiments contraires, j'étais bien honteuse en moi-même et me châtais rigoureusement ; et j'étais étonnée de ce que Notre-Seigneur me faisait tant de grâces et

me prévenait si amoureusement, me donnant la hardiesse d'aspirer à la qualité d'épouse, de me consommer dans ses divins embrassements et de lui parler avec une grande privauté, lui disant : « Ah ! mon Amour, quand est-ce que s'achèvera ce mariage ? » Il ravissait mon esprit et charmaït mon cœur auquel il voulait accorder sa requête, mais il y avait encore quelque ornement à préparer, et sur cela, mon âme languissait, quoiqu'elle fût unie de volonté à Celui qui la faisait souffrir et qui, après tant de soupirs, ne lui accordait pas sa demande.

Je faisais l'imaginable pour gagner son cœur, car rien ne me contentait que cela, dans ces langoureuses ardeurs et moyens que je prenais pour plaire à Celui que je voulais posséder. Comme j'étais dans ces sentiments, tout soudain me fut mis en esprit ce premier verset du psaume *Nisi Dominus ædificaverit domum...*, etc. et une grande lumière qui m'en donna l'intelligence, en me faisant voir le néant et l'impuissance de la créature pour s'élever d'elle-même à Dieu et de s'avancer en ses bonnes grâces et enfin à toutes les prétentions de le posséder, si lui-même n'*édifiait l'édifice* et ne lui donnait les ornements convenables à un si haut dessein. Je vis ce néant de la créature si horrible et si certain que je ne pouvais comprendre son fond. Cela m'établissait en une abnégation de moi-même et me donnait une humilité généreuse qui, n'attendant rien de soi, attendait tout de Dieu et se tenait comme assurée de le posséder dans l'étroite union à laquelle il lui donnait tant d'attrait. Elle était soumise à tous les ordres de sa divine Majesté, mais tous les soupirs de l'âme aspiraient, comme l'Épouse, *au baiser de la bouche*.

Il ne se peut dire combien cet amour est angoisieux, et cependant l'âme ne voudrait point en sortir, sinon pour posséder Celui qu'elle aime. Il lui semble qu'elle a des bras inté-

rieurs qui sont continuellement étendus pour l'embrasser, et, comme si déjà elle le possédait dans l'état où elle tend sans cesse, elle dit : « Mon Bien-Aimé est à moi, et moi, je suis toute à lui. C'est mon bien, c'est mon moi, c'est mon tout et ma vie. » Elle se trouve sans cesse en cet état. Tous ses soupirs, ses attentions et sa vie, sont sans cesse en cet état de tendance au Bien-Aimé. Dans les actions les plus humbles, c'est là où elle l'embrasse le plus étroitement. Je ne puis dire à quoi cet Amour réduit la créature pour la faire courir après lui. Il l'enchaîne de doubles chaînons. Il la captive sous ses amoureuses lois. Il lui ferait quitter jusques à sa peau pour la faire courir après lui. Elle estime sa vie être un rien pour la possession du Bien-Aimé, pourvu qu'elle le possède en la manière de laquelle il lui donne l'attrait, car elle ne se peut contenter de moins : « Non, dit-elle, mon chaste Amour, je ne vous veux point en partie, mais c'est tout entier que je vous veux. Si c'est ma vie qui vous empêche de venir, retranchez-la, car elle nuit, si c'est elle qui me retarde de vous posséder. Vous êtes si bon et si puissant en amour, et vous vous plaisez en mon tourment ! Vous m'en pouvez délivrer par la mort. Hé ! pourquoi ne le faites-vous pas ? Vous Pouvez encore par un de mes soupirs me faire expirer, et attirer mon esprit dans le vôtre, puisque vous tardez tant de venir. Mais vous êtes partout, et je sais que vous êtes dedans moi. Hé ! pourquoi vous plaisez-vous à mon tourment ? Que vous plaît-il que je fasse ? Commandez, et vos paroles feront des œuvres en moi qui vous seront agréables et qui vous rendront exorable. »

Tout cela se passe en des chemins, dans un tracas d'affaires, et avec et dans la conversation, quoique nécessaire, de nombre de personnes, avec autant d'application et d'attention d'esprit que si c'était dans l'oratoire, parce que l'âme est emportée passivement par un trait qui, dans son fond, lui

donne une très grande paix. Mais d'ailleurs, l'amour divin la tient en une angoisse qui se peut bien sentir mais non pas dire.



Je n'ai pas dit ci-devant que, dès que mes liens furent rompus et que j'eus commencé de goûter les biens de l'esprit et connu la vanité des choses du monde, je me sentis appelée à la religion. Mais j'avais encore un autre lien qui ne me le permettait pas, et qui, au jugement de mon directeur, était pour ce temps voulu de Dieu ; qu'il croyait néanmoins que la divine Majesté me ferait cette grâce en son temps. Ainsi, je portais ce joug nécessaire par acquiescement aux ordres de Dieu, qui cependant tenait mon cœur en un cloître et mon corps dans le monde.

Mais, comme les excès de son amour pour ma bassesse ne semblaient ne se plaire qu'à me faire de nouvelles miséricordes, dans les ardents désirs que j'avais de posséder l'esprit de Jésus-Christ, il me fit voir et expérimenter les grands et infinis trésors qui sont cachés dans les conseils du saint Évangile, à la garde desquels il appelle les âmes choisies, surtout dans la pauvreté, chasteté et obéissance, que Je voyais être les vertus éminentes, que Notre-Seigneur Jésus-Christ avait choisies et pratiquées, étant en cette vie mortelle, pour nous servir d'exemple, s'étant fait notre divine Cause exemplaire, comme il devait être notre Cause méritoire.

Dans la pauvreté d'esprit, mon âme concevait des choses si hautes et si divines que tous les royaumes du monde et tout

ce qui peut tomber sous le sens ni dans le concept de l'esprit humain, ne lui paraissait que boue et le néant qui est le moins et le rien des choses. Elle en était si ravie et si charmée que, si c'eût été une chose qui eût pu s'acheter par la vie et qu'elle en eût eu un million, voire sans nombre, elle eût tout donné pour l'avoir ; mais elle voyait que son prix n'est point de terre, mais une chose divine, de laquelle le Père Éternel faisait présent conformément aux paroles de Notre-Seigneur : *Personne ne peut venir auprès moi, si mon Père ne le tire*. Or cet appel n'est autre, en ce point, que la communication de Jésus-Christ. Ah ! mon Dieu, il faut que toute parole et toute conception cesse, car il n'y en a point qui puissent dire ni penser ce qui était communiqué à mon âme de cette glorieuse et magnifique pauvreté d'esprit et des deux autres qui la suivent, car ce sont des chaînons qui ne peuvent souffrir de désunion.

Or, combien que ces hautes vertus s'entendent des vœux effectifs de la religion qui, en ce cas, sont absolument nécessaires, néanmoins, regardant la chose en soi, il y a des suites qui font voir que ce n'est que le premier pas, eu égard à l'esprit de ces saintes vertus, lequel esprit, comme j'ai dit, n'est autre que celui de Jésus-Christ ; car, comme ce divin Sauveur est le Chef de l'Église et que tous les fidèles sont sous son domaine, parce que le Père Éternel les lui a tous donnés, il y a dans ce domaine certaines âmes choisies, qui sont les âmes « religieuses », et parmi celles-là, il y a encore plusieurs demeures qui font la plus noble partie de son royaume spirituel, qui sont d'autres âmes, auxquelles ce Chef divin influe avec abondance sa vie et son esprit, aux unes plus, aux autres moins, selon son choix et divin plaisir. Ah ! *il fait miséricorde à ceux auxquels il veut et lui plaît*, comme étant le maître absolu de ses dons. C'est donc à ces âmes qu'il communique cet esprit vivifiant dans la suite des dons, communications et

impressions qu'il fait en elles, pour les faire enfin parvenir à cette véritable pauvreté d'esprit qui ne peut être qu'un ouvrage de sa toute-puissante main. S'il plaît à notre divin Bienfaiteur me faire la grâce de parfaire ce qui m'a été commandé, la suite fera voir ce qui se passe entre Dieu et l'âme, pour la conduire à cette véritable pauvreté d'esprit substantielle et spirituelle.

Or, comme toutes ces lumières opéraient dans mon esprit, je ne voyais pas pouvoir parvenir à la possession des richesses immenses enfermées dans ces sublimes vertus auxquelles mon âme tendait, comme en ce qui faisait la couche royale de l'Époux, aux embrassements duquel elle aspirait par une tendance et attrait continuels. Elle voulait néanmoins faire ce qui était en elle pour gagner son cœur et ses amours. Donc, ayant déjà fait vœu de chasteté, je me sentis puissamment inspirée de faire celui d'obéissance et de pauvreté, en la façon que l'état présent auquel j'étais le permettait. Mon directeur, m'ayant examinée foncièrement, me le permit ; mais tout le reste dépendait de Dieu, car sa créature est trop imbécile pour avancer un pas de soi en une affaire de telle importance : ce qu'elle peut est son consentement, obéissance et abandon de soi, acquiesçant à tout ce que sa divine Majesté veut faire d'elle. Car, combien qu'il soit le maître absolu, néanmoins, ayant créé l'âme noble, il a été si excessivement bon qu'il la traite noblement, ne lui ôtant point son libre arbitre ; mais elle, vaincue, lui donne tout, parce que le voyant si gracieux en son endroit, elle ne veut rien, mais être entièrement dépouillée et [qu'il] ait tout et qu'elle n'ait rien. Mon vœu avait rapport à mon directeur et à celui qu'il me laisserait en sa place, à mon frère et à ma sœur auxquels j'obéissais comme s'ils m'eussent été supérieurs, ou comme enfant à son père et à sa mère. Il y avait à souffrir ce que Dieu sait, mais sa

Bonté me traitait trop doucement. Pour la pauvreté, je n'avais rien à mon usage que ce que ma sœur me donnait, mais elle était si bonne et si charitable qu'elle me donnait plus que je n'en voulais. Toutes les affaires de mon fils étaient à la Providence qui me contraignait. amoureusement de le traiter de la sorte. Et comme je trouvais des biens infinis dans la pauvreté d'esprit, je ne pouvais lui procurer auprès de mon divin Époux que ce trésor inappréciable, de sorte que je ne faisais rien pour moi ni pour lui, parce que je souhaitais que nous eussions même partage; et je persistais à la demander continuellement comme chose qui méritait d'être postulée jusqu'à la jouissance de sa possessions.

Ensuite du sacrifice susdit, Notre-Seigneur semblait se plaire à me continuer la douceur de sa sainte familiarité, mais c'était dans l'amour souffrant une langueur continuelle. Quoique l'âme, dans cet état, soit dans Dieu et qu'elle lui parle, parce que son Esprit lui donne une amoureuse activité qui l'agit et la fait parler un langage qui n'est point au pouvoir naturel de la créature, elle n'est néanmoins pas en la possession des biens qu'elle attend dans la jouissance de l'Époux céleste, qui semble se plaire de la faire ainsi mourir et remourir. Le plus grand soulagement qu'elle trouve est dans la communion journalière, où elle est assurée qu'elle possède sa vie. Non seulement la foi vive lui dit, mais il lui fait expérimenter que c'est lui, par une liaison et union d'amour dont il la fait jouir d'une manière inexplicable. Quand tout le monde ensemble lui aurait dit que celui qui est dans l'Hostie n'est pas le suradorable Verbe Incarné, elle mourrait pour assurer que c'est lui.

Après toutes mes fatigues que je prenais pour le service du prochain, mon corps brisé de pénitences reprenait ses forces par la manducation de ce divin pain et un nouveau courage pour recommencer tout de nouveau : ce que naturellement je n'aurais pu. Mais, quoique j'eusse, avec une certitude de foi et de fruition, joui dans la sainte communion de

mon Bien-Aimé, néanmoins, après la consommation des espèces, mon âme retournait en sa tendance de le posséder sans retour, ce qui me donnait de très grands désirs de mourir. Je gémissais disant : « Enseignez-moi, mon Bien-Aimé, où vous passez et reposez au midi. Emmenez-moi dans vos jardins et en la solitude où rien n'empêche de vous embrasser. » Quoiqu'il fût en moi, il semblait qu'il s'enfuyait de moi et qu'il habitait dans la lumière inaccessible où les Séraphins mêmes ne peuvent atteindre.

Je me voyais quelquefois comme abandonnée. Lorsque dans la rigueur de l'hiver, pendant l'obscurité de la nuit, je voulais châtier mon corps que je tenais tout découvert, à peine pouvais-je remuer le bras : Je disais à ce divin Amateur : « Mon Bien-Aimé, mettez-vous sur mon bras, à ce qu'il ait des forces pour châtier ce misérable corps. » Lors, il m'en donnait de si puissantes que je me déchirais de coups ; puis, je mettais une haire pour que ses brins et piqûres fussent d'autant plus sensibles. Ensuite, je m'allais jeter quelques heures sur mon pauvre lit. Je voyais bien que je suivais ses intentions, et son Esprit ne me permettait pas de faire autrement, car si je n'eusse suivi sa direction, il m'en faisait une réprimande intérieure, ou je tombais en quelque imperfection pour châtiment de ma faute, qui me faisait porter une bonne humiliation et bien concevoir à mes dépens le néant de la créature par mes faiblesses.

Notre-Seigneur permit que je passasse par diverses tentations. Le diable me représentait une troupe de singeries. Pour ce qui était de mon corps, il me mettait en l'esprit que j'étais bien folle de le faire tant souffrir ; qu'il y avait plusieurs personnes dans le christianisme qui gardaient les commandements de Dieu et qui seraient sauvées sans tant de peines ; et à quoi bon cet assujettissement à un directeur ; que c'était une chose par trop rude, et qu'il n'y avait point de mal de suivre sa propre volonté. Une fois, cette attaque fut si violente, qu'insidérément je laissai aller cette parole, étant avec une bonne fille : « À quoi bon tout cela ! Je ne puis plus me captiver de la sorte. » Mais j'en eus tant de confusion par après, que ce me fut une bonne pénitence. Puis, mon fils remplissait mon imagination, qui élevait un grand trouble en moi : que j'engageais ma conscience ; que Dieu me ferait rendre compte de ce que je vivais comme si lui ni moi n'aurions besoin de rien à l'avenir. Mon sens peinait puissamment en ce point, car je portais un grand amour pour mon fils, auquel j'avais cru souhaiter les vrais biens, en lui procurant, et à moi, la pauvreté auprès de Dieu, et qu'effectivement j'en avais pris les actes. J'allais trouver mon directeur pour savoir si, au vrai, j'engageais ma conscience. Il m'assurait là-dessus, mais cela ne diminuait pas ma tentation. Puis, d'avoir été si simple de

m'engager ainsi ; que j'étais comme une servante. Enfin, j'étais battue de toutes parts et Dieu permettait que plusieurs personnes me parlissent conformément. Or c'était ce qui me faisait beaucoup souffrir.

Je n'avais pas de soutien de l'intérieur, car je pâtissais une stupidité très grande aux puissances de l'âme, sans force ni vigueur de me tirer de là, et, comme j'ai dit, mon sens peinait jusqu'à l'inquiétude active, car il semblait que mon imagination fût un avocat éloquent qui remuait tout son train. Entre autres, je m'imaginai que j'étais une hypocrite, et que jusque-là que j'avais trompé mon directeur, lui contant des contes et des imaginations pour des vérités. Ma raison pâtissait, mais elle n'était pas si troublée qu'elle ne vît bien que j'avais cru chercher Dieu et que, même dans le fort de mes tentations, je n'avais omis aucune de mes pénitences. Nonobstant tout cela, une crainte me saisissait et me disait que j'étais trompée. Je m'abandonnai à Dieu en cette affliction et ne laissais pas de suivre mon train ordinaire.

Il est vrai qu'alors que les puissances de l'âme sont attaquées et liées en sorte qu'elles sont à une inaction et réduites à ne pouvoir s'aider ni aider la partie inférieure qui est abandonnée à la souffrance de la tentation, la peine est bien grande, mais l'âme expérimente que d'elle-même elle n'aurait pu porter la tentation. Si cette parole de Dieu n'était venue en elle, elle confesse entièrement qu'elle est l'impuissance même : *Je suis avec ceux qui sont dans la tribulation.* Alors, ce n'est pas que cette expérience soit sensible, mais c'est qu'elle influe une vertu secrète qui aide à porter le faix de la tentation et fait qu'on se rend invincible. Je me souviens qu'en cette occasion, l'abnégation de l'état auquel j'étais réduite par les mortifications du corps m'était pesante. Il me semblait que j'étais comme ces pauvres loqueteux qui vont



tremblants de porte en porte. Tout cela fait bien voir que *nous ne pouvons pas de nous-mêmes que comme de nous-mêmes, et que toute notre force ne vient que de Dieu, Père des miséricordes.*

J'ai donc, étant dans le monde, passé par diverses épreuves semblables, desquelles Dieu par sa bonté me tirait amoureuxment, tout d'un coup, et me faisait expérimenter que c'est lui qui *relève le pauvre de la fiente pour le mettre aux délices de ses bonnes grâces et de son cœur.*

J'avais environ vingt-cinq ans, lorsque je passai par l'épreuve susdite et par d'autres de la part du prochain. Ensuite de quoi, Notre-Seigneur allait augmentant la grandeur de ses miséricordes en mon endroit, expérimentant que l'état, lequel il avait permis que je portasse, n'était que pour épurer mon âme, laquelle il allait disposant pour être le réceptacle de ses faveurs, et que, comme il était Dieu d'infinie pureté, qu'il fallait passer par le feu pour être admise à l'honneur de ses embrassements.

Lors, mon âme, transportée par une puissance qui la mettait dans un état passif, parlait à Dieu dans une privauté très grande, sans que je pusse en façon du monde m'en empêcher. Ce sont des plaintes amoureuses, ce sont des gémissiments indicibles. Chaque retour semble devoir consommer l'âme. Elle a un attrait qui la fait aimer le Bien-Aimé du Père Éternel, et lorsqu'elle croit en aller jouir et se perdre dans son sein, une lumière de la grandeur de la Majesté le dérobe, et comme s'il disait à l'âme : *Détournez tes yeux de moi, car ils me font envoler*. C'est cet entre-deux de la Majesté qui fait cela ; mais ce n'est que pour esquillonner davantage l'âme qui, dans ces cachettes, ressouffre sa langueur. Si j'eusse écrié bien haut, cela m'eût soulagée. Il semble que le cœur soit gros extraordinairement, lequel porte un feu qui éclaterait s'il

venait à faire rupture ; ce feu, ce sont des affections ardentes qui ne se peuvent décrire. Je m'enfermais dans un lieu à l'écart, je me prosternais contre terre pour étouffer mes sanglots et tout ensemble, pour gagner, par un abaissement intérieur sous sa Majesté, Celui après qui soupirait mon âme, l'amour ni la privauté ne diminuant en rien le respect, le tout compatissant ensemble.

Je ne trouvais du soulagement que dans les actions de charité. C'était ce qui me faisait vivre, en chérir et en chercher les occasions lorsque je ne les avais pas présentes, et renforcer mes pénitences et mortifications, et instruire les domestiques, les examinant sur leurs fautes pour les en faire confesser. Je les réduisais où je voulais. Je ne leur parlais que des choses conformes à leur état, car, hors mon directeur, je ne parlais point de ce qui se passait en moi. Et ce m'était un bonheur, car si j'eusse parlé conformément à mes dispositions intérieures, il m'en fût arrivé de l'accident, mes sens n'étant pas capables ; et aussi c'était en quoi les macérations du corps me servaient beaucoup, quoique ce ne fût pas la fin pour laquelle je le faisais, mais pour châtier mon corps : – parce que j'étais une grande pécheresse, je l'avais en haine mortelle ; – et pour honorer les souffrances du suradorable Verbe Incarné, duquel je voulais gagner le cœur pour revanche de ce qu'il m'avait ravi le mien.

Aussi, une fois, j'expérimentai qu'on avait ravi mon cœur et qu'on l'avait enchâssé dans un autre cœur, et qu'encore que ce fût deux cœurs, ils étaient si bien ajustés que ce n'était qu'un, et une voix intérieure me dit : « C'est ainsi que se fait cette union des cœurs. » Je ne sais si je dormais ou veillais ; mais, revenant à moi-même, je fus plusieurs jours dans un état d'union avec Notre-Seigneur qui se passait dans mon cœur, qu'humainement, sans soutien extraordinaire,

j'eusse défailli à chaque moment, parce que cette volupté divine embaumait mon âme d'une manière que mon corps n'eût pu supporter. Quoique la Bonté divine s'accommodât à l'état où elle m'avait mise de conversation avec le prochain, néanmoins, il y avait certaines occasions de faveurs extraordinaires, desquelles j'avais des besoins tout particuliers de son secours à ce sujet.

Quoique j'aie dit que Notre-Seigneur accommodait l'état intérieur où il me tenait avec l'extérieur où il m'avait mise, néanmoins je souffrais puissamment dans le monde que je voyais tout contraire à l'Esprit de Jésus-Christ, et mon esprit, qui ne voyait rien de beau ni d'aimable que les saintes et divines maximes du Fils de Dieu, ne pouvait comprendre comme elles étaient si peu suivies [des chrétiens ordinaires] comme de ceux qu'on appelait bons chrétiens. Cela me faisait porter un martyre, et comme j'étais en ces sentiments, Notre-Seigneur, duquel les amabilités infinies me découvraient, par une manière très spirituelle, ce qu'il avait fait pour les hommes et jusqu'à quel point son amour l'avait réduit en leur considération, durant le carême, il me découvrait le sacré mystère de l'Incarnation, en une manière que je n'avais jamais conçue, mais que depuis ce temps-là, j'ai lu quelque chose qui y avait du rapport. Quoique cette lecture n'approchât point de l'effet que porte « et » imprime une visite de Dieu, néanmoins cela console de [voir que] ce que l'on expérimente y a du rapport et est conforme à la foi de l'Église.

Cette vue et application continuelle, me donnant un nouvel amour pour la religion où, hors de l'embarras du monde, se pratiquaient les maximes du Fils de Dieu, me faisait gémir, et les liens qui me retenaient dans le monde

m'étaient pesants. Néanmoins, j'expérimentais que Notre-Seigneur voulait que je fusse ainsi attachée, et il adoucissait ma douleur par le ressouvenir de ses paroles : *Mon joug est doux et mon fardeau léger*. Puis il influait en mon âme l'effet et l'efficacité de ces divines paroles, ce qui calmait ma douleur, et la faisait courir en ses voies parmi les choses les plus grossières et matérielles où, étant appliquée de corps, l'esprit est lié au suradorable Verbe Incarné. Si l'horloge sonne, elle est contrainte de le compter par ses doigts, parce que cet intervalle de compter, quoique ce fût par nécessité, met l'interruption à son colloque amoureux avec son Bien-Aimé. S'il faut parler au prochain, son regard ne sort point de Celui qu'elle aime ; lorsque le prochain lui répond, son colloque recommence et l'attention à ce qui est nécessaire ne lui ôte point la sienne. Il en est de même de l'écriture où son attention est double : à son divin Objet et à la chose dont il est question. Lorsqu'il faut prendre de l'encre en la plume, ce temps est précieux, car l'esprit et le cœur font leur colloque. Que tout le monde soit présent, rien n'est capable de la divertir.

Il est vrai que, comme la paix est exubérante dans le cœur et que l'Objet qui le tient uni à soi est infiniment agréable, l'extérieur paraît joyeux et de conversation et entretien agréable. Le monde appelle cela de bonne humeur, parce qu'il ne juge que naturellement et ne voit pas que c'est l'infini Bien que possède l'âme qui rend l'extérieur de la sorte. J'ai remarqué que les peines et austérités venant des pénitences que je faisais ne m'ont jamais donné ni chagrin ni tristesse, mais qu'elles me liaient à Dieu d'une façon très suave qui me faisait agir avec beaucoup de douceur avec le prochain. Alors que je faisais la correction à quelque domestique, c'était dans le même. Une fois, il y en eut un qui me fit un grand affront,

au sujet d'une affaire que j'avais à traiter avec une personne assez considérable. C'était en apparence pour me décréditer, quoique peut-être Il n'en eût pas l'intention, mais cela pouvait venir d'imprudence; néanmoins cela porta beaucoup en l'esprit de la personne avec laquelle j'avais à traiter d'affaires, en sorte qu'il me fallut boire la confusion entière, à la connaissance de plusieurs personnes. Je n'en eus aucun sentiment contre ce pauvre homme ni ne lui en dis jamais mot. Notre-Seigneur me fit la grâce de Souffrir ce petit mépris pour l'amour de lui, et plusieurs avec, en diverses occasions. Mais, hélas! cela n'a pas empêché que je n'aie commis de grandes imperfections qui peuvent être la cause que je n'ai pas couru après toutes les occasions que j'ai eues de souffrir. J'en demande très humblement pardon à mon divin Époux, et de toutes incorrespondances à ses grâces et faveurs continuelles.

La divine Majesté me poursuivant sans cesse par la communication de ses grâces et de ses lumières, voulant m'en faire quelques-unes extraordinaires, me donnait une disposition de pureté extraordinaire et qui me portait dans l'abaissement et dans l'anéantissement de moi-même.

Un matin, qui était la deuxième fête de la Pentecôte, entendant la messe dans la chapelle des Révérends Pères Feuillants, qui était le lieu où j'allais faire mes dévotions et où Notre-Seigneur m'a fait ses plus signalées faveurs, ayant les yeux levés vers l'autel, en y envisageant sans dessein de petites images de séraphins qui étaient attachées au bas des cierges, en un moment mes yeux furent fermés et mon esprit élevé et absorbé en la vue de la très sainte et auguste Trinité, en une façon que je ne puis exprimer. En ce moment, toutes les puissances de mon âme furent arrêtées et souffrantes l'impression qui leur était donnée de ce sacré mystère, laquelle impression était sans forme ni figure, mais plus claire et « intelligible » que toute lumière, qui me faisait connaître que mon âme était dans la vérité, laquelle, dans un moment, me fit voir le divin commerce qu'ont ensemble les trois divines Personnes : l'amour du Père, lequel se contemplant soi-même engendre son Fils, ce qui a été de toute éternité et sera éternellement ; mon âme était informée de cette vérité d'une



façon ineffable qui me fait perdre tout mot, elle était abîmée dans cette lumière. Ensuite elle entendait l'amour mutuel du Père et du Fils produisant le Saint-Esprit, ce qui se faisait par un réciproque plongement d'amour, sans mélange d'aucune confusion. Je recevais l'impression de cette production, entendant ce que c'était que aspiration et production, mais cette pureté de aspiration et production est si haute et si sublime que je n'ai point de termes pour le dire et pour l'exprimer. Voyant les distinctions, je connaissais l'unité d'essence entre les trois Personnes divines, et quoiqu'il me faille plusieurs mots pour le dire, en un moment, sans intervalle de temps, je connaissais l'unité, les distinctions et les opérations dans elles-mêmes et hors d'elles-mêmes. Néanmoins, en une certaine manière spirituelle, j'étais éclairée par degrés, selon les opérations des trois divines Personnes hors d'elles-mêmes, ne se trouvant nul mélange dans chacune information des choses qui m'étaient données à entendre, le tout dans une pureté et netteté indicibles.

Dans le même attrait et impression, la très sainte Trinité informait mon âme de ce qui se faisait par elle-même, par communication en la suprême Hiérarchie des Anges, Chérubins, Séraphins et Trônes, lui signifiant ses saintes volontés sans interposition d'aucun esprit créé. Et distinctement, je connaissais les opérations et rapports de chacune des divines Personnes de la très auguste Trinité dans chacun des chœurs de cette suprême Hiérarchie : que le Père Éternel habitait dans « les » Trônes, par où m'étaient signifiées la pureté et solidité de ses pensées éternelles ; que le Verbe, par la splendeur de ses lumières, se communiquait aux Chérubins, et le Saint-Esprit se répandait et remplissait de ses ardeurs les Séraphins ; et enfin, que toute la très sainte Trinité, en l'unité de la divine Essence, se communiquait à cette suprême Hié-

rarchie, laquelle ensuite manifestait ses volontés divines aux autres Esprits célestes selon ses ordres.

Mon âme était toute perdue en ces grandeurs, et il semblait que la divine Majesté se plût de l'illuminer de plus en plus en des choses qui sont indicibles à l'imbécillité de la créature. Il me fut encore montré qu'encore que la Divinité ait mis de la subordination dans les Anges pour recevoir l'illumination les uns des autres par degrés, que, néanmoins, lorsqu'il lui plaisait, elle les illuminait par elle-même, selon ses desseins : ce qu'elle faisait aussi à quelques âmes choisies en ce monde ; et quoique je sois boue et fange, mon âme avait la vue et comme la certitude qu'elle était de ce nombre. Et comme elle recevait cette illumination, ensemble elle entendait et expérimentait comme elle était créée à l'image de Dieu : que la mémoire avait rapport au Père Éternel, l'entendement au Fils et la volonté au Saint-Esprit, et que, tout ainsi que la très sainte Trinité était trine en personnes et une seule et divine Essence, qu'aussi l'âme était trine en ses puissances et une en sa substance.

Cette occupation dura l'espace de plusieurs messes. Me ressouvenant de moi-même, je me trouvai à genoux en la même posture que j'étais lorsqu'elle commença.

Cette grande lumière susdite me fit entrer en un nouvel état intérieur. Je fus un grand espace de temps que je ne pouvais sortir de l'application aux trois divines Personnes. Il me vint une grande crainte d'être trompée et que ce ne fût quelque piège du diable ou de l'imagination – quoique je ne m'imaginasse rien – pour m'amuser et retarder en la vie spirituelle et dans la pratique de la vertu. Quoique le Révérend Père Dom Raymond me rassurât là-dedans, néanmoins j'étais toute craintive, jusqu'à ce qu'une fois, étant à l'oraison, doutant et craignant actuellement sur ce sujet, une voix intérieure me dit : « Demeure-là : c'est ton lit. » En ce moment, je fus assurée, et cette parole porta par son efficacité la paix et l'assurance à mon cœur, demeurant en ce saint mystère comme en une couche divine, en laquelle étaient mon repos et mes repas. J'étais tellement occupée là-dedans qu'allant vaquer à diverses affaires extérieures avec le prochain, je n'en pouvais être divertie. Je me trouvai une fois parmi des huguenots, dans leur boutique en marchandises, traitant d'affaires avec eux, qu'au fond de mon âme j'expérimentais un paradis, portant une occupation qui me tenait liée à ce divin mystère.

C'étaient encore des effets de cette principale visite ; et est à remarquer qu'il n'est pas dans les occupations et lumières qui viennent de Dieu par une forte impression, comme j'ai

déduit ci-devant, comme des choses qui se lisent dans les livres ou qui viennent d'une instruction de la part des créatures, qui, naturellement parlant, s'oublie : mais celles-là font une telle impression dans l'âme que toujours on s'en souvient et on s'est établi là-dedans. Lorsqu'on lit ou entend parler des mystères de la foi ensuite de ces lumières, l'on voit qu'on a connu tout cela et qu'il est vrai, et qu'on voudrait mourir pour ces vérités. Or cela est d'une consolation indigne à l'âme, parce qu'ayant eu des craintes d'être trompée, lorsqu'elle sait que tout ce qui s'est passé en elle est dans la foi de l'Église, de qui elle tient son souverain bonheur d'être fille, elle possède une grande paix.

Il est vrai aussi que les lumières qui viennent de Dieu – car je distingue ce qui est purement lumière ou lumière et amour tout ensemble, de ce qui est purement amour par un trait de Dieu qui d'un coup ravit l'âme – que ces lumières, qui sont pour informer l'âme et l'établir dans les vérités divines, sont tellement accomplies en la chose qui sera montrée pour lors à l'âme, qu'il ne lui demeure aucun doute, ni n'a nulle curiosité d'en savoir davantage, ayant en l'esprit le respect qui l'arrête suavement ; mais c'est mieux de dire qu'elle est satisfaite. Car, combien qu'elle voie cette vérité que *celui qui sera scrutateur de la Majesté de Dieu*, selon le sens de l'Écriture, *sera opprimé de sa gloire*, ce n'est pas ce qui l'arrête, mais c'est qu'étant contente, elle ne peut vouloir davantage, ni la curiosité trouver place en elle. Pour celles *qui* sont lumière et amour tout ensemble, l'amour prenant toujours, l'on ne pense point à « voir », mais à aimer toujours davantage et d'être concentrée en Celui qu'elle aime. Ce que j'appelle purement amour, c'est lorsque Dieu tout d'un coup se laisse posséder à l'âme, où il lui permet par son attrait une communication très intime. Or, en cet état, elle n'appète que jouir ; ce

lui est assez de savoir par une science expérimentale d'amour qu'il est dans elle et avec elle et qu'il soit Dieu. Elle est contente, mais non pas satisfaite, car, comme il y a des amabilités infinies en lui, et qu'il est un abîme d'amour au fond duquel elle ne peut atteindre, néanmoins elle aspire d'être abîmée en cet abîme et enfin d'y être tellement perdue qu'on ne voie plus que son Bien-Aimé qui l'aura par amour transformée en lui. Et si elle lui a demandé ci-devant *où il se reposait et se repaissait au midi*, en cet attrait d'amour elle ne l'ignore pas, car elle sait qu'il est au sein du Père Éternel, où ses repos sont l'amour mutuel du Père et du Fils et de Fils à Père, et leur plaisir, cette aspiration d'amour, Dieu le Saint-Esprit : « donc » elle ne peut avoir de curiosité de savoir davantage, mais, comme j'ai dit, d'être perdue dans le Bien-Aimé et le posséder tout entier en cette perte. Elle lui dit : « Qui fera, mon Bien-Aimé, que je vous trouve dehors, que je vous baise et que je vous embrasse à mon aise, que je vous fasse manger le jus de mes grenades?... etc. » Elle le veut trouver hors de toutes les vues de la Majesté, qui le ferait rendre redoutable, ce qui la contraindrait de lui dire : « Fuyez, mon Bien-Aimé, allez-vous en parmi les choses aromatiques », allez parmi les Chérubins, eux seuls peuvent porter votre lumière. Mais venez, ô mon Amour, que je me répande dedans vous par un amour réciproque autant que ma bassesse le peut permettre, et que vous, Amour, le pouvez souffrir. *C'est pourquoi j'ai souhaité de vous voir, mon petit frère, suçant les mamelles de ma mère, ô adorable Verbe Incarné, pour vous embrasser à mon aise, et que personne ne s'en scandalise.* Car vous vous êtes rendu tel pour ce sujet, et c'est pourquoi je vous veux. » Il n'y a donc point de curiosité pour voir, mais une insatiabilité à aimer.

Or, ce sont les effets de ces lumières et ce qu'elles produi-

sent que l'amour dans le degré de lumière et d'amour. Mais dans l'autre, c'est l'amour qui engendre la lumière; l'âme aime passivement et elle voit que c'est un Dieu qui lui fait pàtir cet amour. Ce n'est pas que l'un et l'autre états ne soient passifs, mais ce dernier est le bien des biens. Et cependant le mariage n'est pas encore consommé : quoique l'âme soit dans Dieu en cette manière, elle soupire, elle gémit; quoiqu'elle possède une paix et très grande réjouissance, qu'elle soit *dans le cellier des vins*, toute regorgeante de charité, il y a encore des préparatifs à disposer pour le mariage, et l'âme fait tout ce qu'elle peut, de son côté, autant que sa bassesse le lui peut permettre. Mais il est question d'une affaire si haute et si sublime qu'il faut que le Bien-Aimé y mette la main par ses sentiers secrets et des cachettes pour l'âme, à ce qu'elle confesse, lorsqu'elle sera arrivée à la possession de son bonheur, que tout a été l'ouvrage de son Bien-Aimé.

Je ne pensais pas écrire ceci; mais l'Esprit intérieur m'a portée là. Il soit béni éternellement!

J'ai dit, dans les grandes angoisses que l'âme souffre à cause de la tendance amoureuse qu'elle a pour le mariage où elle se sent appelée et auquel elle prétend, avec les respects que lui a causés la Majesté divine dans les impressions précédentes, [que les respects] s'étant accommodés avec l'amour, cet amour l'a emporté pour faire place à la privauté, comme on a pu voir en ce que j'ai pu dire en l'article précédent, que le Bien-Aimé va disposant l'âme dans une cachette et secrète manière qu'à peine aperçoit-on ses vestiges. Ce sont des touches intérieures et des écoulements divins si subtils, si intenses et si éloignés de la perception qu'il semble à l'âme qu'elle est absente de son Bien-Aimé; et « si », il est proche. Elle a les souhaits de l'Épouse; elle l'invite, lui disant : « Venez, mon Bien-Aimé, venez en mon jardin. » Puis elle expérimente qu'il est proche d'elle et qu'elle entend sa voix qui est une manifestation comme à la dérobée qui la fait tressaillir d'aise et dire par ses élans amoureux : « J'entends la voix de mon Bien-Aimé! Voilà qu'il regarde! Il est derrière la muraille, il me regarde à travers le treillis. » Or est-il que dans la signification, la chose se passe de la sorte : cette muraille et ces treillis sont la grande distance d'entre Dieu et l'âme en ses grandeurs et sa créature en sa bassesse, et, nonobstant quoi, il en est si passionné qu'il en veut faire les approches, et,

comme l'âme se sent attirée passivement par l'excès de l'amour, elle est contrainte, quoiqu'elle ait la vue de sa bassesse, de « pousser » ses élans conformément à cet attrait, sans y pouvoir en façon quelconque résister.

Je confesse que je ne parle qu'en bégayant de ce qui se passe entre Dieu et l'âme, en ce commerce dont il l'honore, l'unissant avec lui, Majesté infinie. Et dans l'expérience de ces états d'oraison, je n'ai rien lu ni entendu de semblable, ce qui m'a fait croire que ceux qui ont écrit de la vie intérieure, soit de leur expérience ou autrement, n'en ont pas voulu parler par respect de Dieu ou parce que cela surpasse la condition humaine, ou bien, le pouvant, l'ont tu de crainte que ceux qui ne sont pas conduits dans ces voies n'en fussent mal édifiés. Cependant, m'ayant été commandé d'écrire, j'en couche sur ce papier ce que l'Esprit de grâce qui me conduit m'oblige et me permet d'en écrire.

Je dirai donc que ces touches divines, si délicates mais très crucifiantes, sont une purgation de l'intime de l'âme, pour la rendre digne d'être la couche royale de l'Époux. Je me suis vue défaillir à l'aspect de la grandeur de la Majesté, qui est si incompatible à l'âme, à raison de sa disproportion, qu'elle en défaut en elle, se trouve perdue dans cet océan, puis elle revient à soi, puis elle défaut de nouveau dans la suite de ces retours, et cela continue assez longtemps. Mais il ne faut pas estimer qu'il y ait ici quelque chose d'imaginaire ; l'imagination n'y a point de part : les puissances de l'âme, se tenant en son unité, sont arrêtées et en silence ; tout est en un état passif à souffrir les impressions de la Majesté divine, qui veut en rendre cette intime partie l'objet de ses délices aussi bien que de ses miséricordes. À proportion de cette purgation, l'âme est rendue plus agréable, et sa hardiesse croît à proportion de ses lumières qui font autant de générations d'amour.



Ensuite de cet état, la divine Majesté donna à mon âme une impression de ses divines perfections, qui, tout ensemble, était aussi amour et lumière, mais il semble que l'amour en cet état engendre la lumière. Lorsque mon âme contemplant en son impression Dieu comme vie, ses soupirs ne pouvaient dire que : « Ô Vie, ô Amour ! » Elle porte un amour substantiel qui, aimant cette divine source de vie, voudrait que la sienne fût entièrement perdue. Elle conçoit et entend les hautes vérités qui sont couchées dans le premier chapitre de l'Évangile de saint Jean, parlant du Verbe en tant que lumière et en tant que vie, et de l'abondance et plénitude de cette divine Vie, le Verbe du Père, qui nous a rendus participants de son abondance ; et le bonheur infini a des âmes qui sont nées de Dieu et non point de la chair et du sang. Ces distinctions sont remplies d'une exubérance d'amour inexplicable venant de l'influence du Verbe en tant que Chef des chrétiens et surtout des âmes saintes. Cette influence est de ce que son Père ne lui a pas donné la grâce par mesure, mais qu'en tant que notre Chef, tout ainsi que l'onguent qui coulait du chef d'Aaron jusque sur les bords de son vêtement, par un débordement d'amour, il influe dans les âmes saintes. Ah ! qui pourrait dire ce que c'est que la communication de cet adorable Chef ! Je dis cette communication expérimentale. Il

n'est pas possible que la langue humaine le puisse déclarer.

De ce que j'ai dit, il est facile de concevoir que ces impressions font en l'âme un nourrissement divin et qu'elles ne sont pas d'une simple spéculation. Si l'impression est de l'Être de Dieu, les esprits ne peuvent dire que : « Ô Être ! » Puis, l'âme adore et a un respect très grand et une estime de la sublimité de ce divin Attribut. Si de la pureté et sainteté, qui sont des attributs très conjoints, elle ne peut dire que : « Ô Pureté ! Ô Netteté ! Ô Abîme sans fond ! » Et cette âme aime ce grand Dieu qui est un abîme de perfection.

Je crois que je passai près d'une année dans l'impression de ces divins Attributs, mais avec tant de netteté et de simplicité que ces distinctions sont unité, et si elles sont distinctes. Lorsque la connaissance de la très sainte Trinité me fut donnée, je connaissais la distinction et l'unité, mais mon âme était simplement instruite et informée. Or en cette occupation-ici des divins Attributs, « comme » j'ai dit, cet amour et lumière est un nourrissement divin, autrement il serait impossible d'en porter l'impression sans mourir, à cause de la grandeur de la Majesté, et l'amour la rend accessible en quelque façon. Tout cela n'empêchait point l'expédition des affaires qui m'étaient commises, ni les actions de charité qui soutenaient en quelque façon la nature. Car, comme elle n'avait point de part en ce qui se passait au dedans, cela la divertissait et faisait porter les fatigues que l'esprit lui donnait dans les austérités et pénitences aussi bien qu'en tout le reste.

J'ai dit que je passai près d'une année portant l'impression des divins Attributs. Ce n'est pas qu'ensuite elle me fût ôtée, mais au contraire, mon âme y fut établie par une impression actuelle, qui n'était plus par manière d'information réitérée qui tient l'esprit en admiration, mais dans un fond habituel que j'appellerai béatitude, à cause de la jouis-

sance des biens inénarrables qu'elle contient pour le nourrissage de l'âme. Je pouvais avoir pour lors 26 à 27 ans. Je pourrais peut-être me tromper si j'apportais des comparaisons pour m'exprimer autrement que je fais. Je dis simplement ce que je crois être selon la vérité et, comme j'ai dit, ce que l'Esprit qui me conduit me presse de dire. Néanmoins, j'ai des craintes et ensemble de la confusion, écrivant ceci, parce qu'en effet je suis convaincue que ma vie imparfaite n'a pas correspondu et ne correspond pas à de si hautes grâces, et je n'éclis qu'en esprit humilié. Il n'y a que la seule obéissance qui me soutient et l'Esprit qui me fournit ce que j'ai à dire.

J'ai toujours expérimenté qu'alors que la divine Majesté m'a voulu faire quelque grâce extraordinaire, outre les préparations et dispositions éloignées, j'expérimentais, la chose étant proche, qu'elle m'y disposait d'une façon très particulière par un avant-goût qui, dans « sa » paix, ressentait le paradis. Je ne puis m'exprimer autrement pour la dignité de la chose. Dans ces pressentiments, je lui disais : « Que voulez-vous me faire, mon cher Amour ? » Ensuite, j'expérimentais son opération, et pour l'ordinaire, il me faisait changer d'état.

Ensuite donc du précédent, un matin, étant en oraison, Dieu absorba mon esprit en lui par un attrait extraordinairement puissant. Je ne sais en quelle posture demeura mon corps. La vue de la très auguste Trinité me fut encore communiquée et ses opérations manifestées d'une façon élevée et plus distincte qu'auparavant. La première fois, l'impression que j'en avais eue avait fait son principal effet dans l'entendement et, comme j'ai dit ci-devant, il semblait que la divine Majesté me l'avait faite pour m'instruire et m'établir net me disposer à ce qu'elle me voulait faire ensuite ; mais en cette occasion-ici, quoique l'entendement fût aussi éclairé et plus qu'en la précédente, la volonté emporta le dessus, parce que la grâce présente était toute pour l'amour, et par l'amour mon âme se « trouva toute » en sa privauté et en la jouissance

d'un Dieu d'amour.

Donc, comme étant abîmée en la présence de cette suradorable Majesté, Père, Fils et Saint-Esprit, en la reconnaissance et confession de ma bassesse, en lui rendant mes adorations, la sacrée Personne du Verbe divin me donna à entendre qu'il était vraiment l'Époux de l'âme fidèle. J'entendais cette vérité avec certitude, et la signification qui m'en était donnée m'était préparation prochaine de la voir effectuer en moi. En ce moment, cette suradorable Personne s'empara de mon âme, et, l'embrassant avec un amour inexplicable, l'unit à soi et la prit pour son épouse. Lorsque je dis qu'il l'embrassa, ce ne fut pas à la façon des embrassements humains. Il n'y a rien de ce qui peut tomber sous le sens qui approche de cette divine opération, mais il [me] faut exprimer à notre façon terrestre, puisque nous sommes composées de la matière. Ce fut par des touches divines et des pénétrations de lui en moi et d'une façon admirable de retours réciproques de moi en lui, de sorte que n'étant plus moi, je demeurai lui par intimité d'amour et d'union, de manière qu'étant perdue à moi-même, je ne me voyais plus, étant devenue lui par participation. Puis, par des petits moments, je me connaissais et avais la vue du Père Éternel et du Saint-Esprit, puis de l'unité des trois divines Personnes. Étant dans les grandeurs et dans les amours du Verbe, je me voyais impuissante de rendre mes hommages au Père et au Saint-Esprit, parce qu'il tenait mon âme et toutes ses puissances captives en lui, qui était mon Époux et mon Amour, qui la voulait toute pour lui. Dans l'excès de son divin amour et de ses embrassements, il me permettait néanmoins de porter mes regards de fois à autres, au Père et au Saint-Esprit, et ces miens regards portaient signification de ma dépendance, quoiqu'il ne se passait rien d'imaginaire, soit par similitude

ou autrement. En cette occasion, mon âme connaissait les opérations distinctes de chacune des trois divines Personnes. Lorsque le sacré Verbe opérait en moi, le Père et le Saint-Esprit regardaient son opération, et toutefois cela n'empêchait pas l'unité, car l'on conçoit l'unité et la distinction, sans confusion, et tout cela d'une façon inénarrable, chacune des Personnes étant libre en son opération.

Il faudrait que j'eusse la faculté des Séraphins et autres Esprits bienheureux pour pouvoir dire ce qui se passa en cette extase et ravissement d'amour qui, attirant l'entendement après elle, le rendit dans une impuissance de regarder autre chose que les trésors qu'il possédait dans la sacrée Personne du Verbe Éternel. Je dirai mieux, disant que les puissances de mon âme, étant englouties et absorbées et réduites à l'unité de l'esprit, étaient toutes dans le Verbe, qui y tenait lieu d'Époux, donnant et la privauté et faculté à l'âme de tenir rang d'épouse, laquelle en cet état expérimente que le Saint-Esprit est le moteur qui la fait agir de la sorte avec le Verbe. Il serait impossible à la créature bornée et limitée d'avoir une telle hardiesse de traiter de la sorte avec son Dieu. Et même, quand elle serait tellement oublieuse d'elle-même de le vouloir entreprendre, il ne serait pas en son pouvoir. Ces opérations-ici étant tout à fait surnaturelles, l'âme n'y fait que pâtir et il ne lui serait possible de s'en distraire ni d'y mettre du plus ou du moins, et les suites et les effets qui en résultent font voir cette vérité; et comme l'âme a été prévenue dans cette haute grâce et s'est plus tôt vue dans la possession qu'elle n'a aperçu y devoir entrer, cela arrive si subitement qu'il n'y a qu'un Dieu de bonté et tout-puissant d'agir sur sa créature qui puisse faire une telle impression et opération.

Et l'âme expérimente sans cesse ce moteur gracieux, lequel, dans ce mariage spirituel, a pris possession d'elle,

lequel la brûle et consomme d'un feu si suave et si doux qu'il n'est pas possible de le décrire. Il lui fait chanter un épithalame continuel, de la façon et manière qu'il lui plaît. Les livres ni la studiosité ne peuvent apprendre ce langage qui est tout céleste et divin. Il vient du doux air des embrassements mutuels de ce Verbe suradorable et de l'âme, qui, dans les baisers de sa divine bouche, la remplit de son Esprit et de sa vie; et cet épithalame est le retour et les revanches de l'âme vers son bien-aimé Époux.

Dans le mariage spirituel, l'âme a entièrement changé d'état. Elle avait ci-devant été en une tendance continuelle et attente de cette haute grâce, qu'on lui faisait voir de loin, en lui faisant expérimenter les dispositions et préparations pour la recevoir. Maintenant, elle n'a plus de tendance, parce qu'elle possède Celui qu'elle aime. Elle est toute pénétrée et possédée de lui. Ce sont des caresses, ce sont des amours, qui la consomment et la font expirer en lui, en souffrant des morts plus douces, mais c'est la douceur même que ces morts. Je m'arrête à penser si je pourrais trouver quelques comparaisons dans la terre ; mais je n'en trouve point qui puisse me servir pour dire ce que c'est que les embrassements du Verbe et de l'âme, laquelle, quoiqu'elle le connaisse grand Dieu, égal à son Père, éternel, par lequel toutes choses ont été faites et « subsistent » en l'être, elle l'embrasse et elle lui parle bouche à bouche, se voyant agrandie à cette dignité que le Verbe est son Époux et elle, son épouse, et lui dire : « Vous êtes mon moi, vous êtes mon mien. Allons, mon Époux, dans les affaires que vous m'avez commises. » L'âme n'a plus de désirs, elle possède le Bien-Aimé. Elle lui parle, parce qu'il lui a parlé, et ce qu'elle parle, ce n'est pas son langage qu'elle parle. Elle entre dans les affaires, pour en tout et par « tout », ensuite des connaissances qu'il lui en donne et communique, rechercher



sa gloire, et [faire] qu'il règne, Maître absolu de tous les cœurs.

Elle redouble ses pénitences et se consomme dans les actions de charité du prochain, se faisant toute à tous pour les gagner à son Bien-Aimé. Je me voyais quelquefois avec une troupe d'hommes, serviteurs de mon frère, et me mettais en table avec eux, et, étant seule avec vingt ou environ de ces bonnes gens, selon le nombre qu'ils se rencontraient, venant de la campagne, pour avoir le moyen de les entretenir en ce qui concernait leur salut, et eux me rendaient familièrement et simplement compte de leurs actions, s'entr'accusant les uns et les autres des fautes qu'ils avaient faites, lorsque, par oubliance, ils omettaient quelque chose. Je les assemblais quelquefois pour leur parler de Dieu et leur enseigner comme il fallait garder ses commandements. Je les reprenais franchement et de sorte que ces pauvres gens m'étaient soumis comme des enfants. J'en ai fait relever du lit qui s'étaient couchés sans avoir prié Dieu. Ils venaient à moi, à recours en tous leurs besoins et surtout en leurs maladies, et pour les remettre en paix avec mon frère lorsqu'ils l'avaient mécontenté. J'avais une grande vocation à tout cela et de les gouverner en leurs maladies. J'en avais quelquefois partie d'arrêtés. Il semblait un hôpital duquel j'étais l'infirmière. Et en toutes ces actions, il m'étais avis que c'était à mon divin Époux. J'avais une agilité du corps, en sorte que tout m'était rendu facile en ce sentiment. En faisant les lits des malades et des sains, j'étais contrainte quelquefois, mais presque continuellement, de céder au toucher que celui qui possédait mon âme me donnait pour soulager les fatigues auxquelles je m'étais réduite pour son amour. Je me prosternais en terre pour le caresser en m'humiliant, estimant qu'il m'obligeait infiniment de me donner des occasions de lui rendre quelques petits services.

En ces actions basses, dans lesquelles je trouvais un trésor, il continuait et redoublait ses caresses. Je m'enfermais lors, de peur d'être rencontrée, et, comme son excès dans mon âme me brûlait d'un feu qui étouffait mes soupirs, je lui parlais vocalement et pour exhaler ce feu, et j'étais contrainte de lui dire : « Ô mon Amour, je n'en puis plus ! Laissez-moi un peu, mon Bien-Aimé ! ma faiblesse ne peut porter vos excès ; ou ôtez-moi la vie, car vos amours me font souffrir ce dont une âme enfermée en prison n'est pas capable. » J'expérimentais qu'il se plaisait à ce que je disais, car c'était son Esprit qui ne me permettait pas de me taire.

En cet état d'oraison, l'esprit étant entièrement abstrait des choses d'ici-bas, il s'en ensuit une extase amoureuse en l'amour de la seconde Personne divine. Ce qui fait que la nature demeurant sans soutien pâtit et porte le faix des travaux ordinaires seule, et celui de ce que la partie suprême ne fait non plus de cas de lui que s'il était son, ennemi mortel et son plus grand obstacle qui la retient et l'empêche de s'envoler dans le séjour de son Bien-Aimé, libre de la vie mortelle, où elle ne pourra plus le perdre.

Mais pour être perdue éternellement dans son sein, elle tend d'être séparée, quoiqu'elle soit dans les amours de ce divin et suradorable Objet, car ses divins embrassements ont de petits intervalles du dormir et des affaires, qui font comme de petits nuages -qui, poussés par un grand vent, passent sous le soleil, qui font de petits ombrages. Enfin les nécessités du corps font à la dérobee de petits entre-deux. [lesquels], si courts qu'ils puissent être, sont une espèce de martyre à l'âme, qui ne peut être un moment séparée des embrassements ni de la vue de son Bien-Aimé. Mais le plus grand empêchement de tout, c'est le sommeil, quoique court, ce qui fait dire à l'âme : « Eh ! mon Bien-Aimé, quand ne dormirai-je plus ? » Tout éveillée que j'étais – je couchais sur mon cilice – je chantais à mon divin Époux un cantique que son

Esprit me faisait produire, capable de fendre mon cœur s'il ne m'eût soutenue d'une façon extraordinaire, et mon corps étant grandement fatigué, j'étais contrainte de dire : « Mon divin Amour, je vous prie de le laisser un peu dormir, à cette fin qu'étant reposé, il vous serve demain de nouveau, puisque vous voulez qu'il vive. » Et puis, il dormait un peu. Ensuite, au moment de mon réveil, je rentrais dans l'actuel amour que le sommeil m'avait dérobé : « Hélas ! mon cher Amour, disais-je, quand ne dormirai-je plus ? Il faut commencer de châtier mon corps. » Je sortais de dessus ma dure couche, et mettais une haire ou un instrument de mortification. Lorsque ce divin Époux m'emportait si fortement dans le gros de mes affaires temporelles, je lui disais : « Mon Bien-Aimé, laissez-moi expédier cette affaire et puis je vous embrasserai à mon aise, car mon âme se veut laisser consommer dedans vos chastes et purs embrassements. » Si je pensais prendre un livre, lors l'Amour m'absorbait ; il me le fallait quitter pour demeurer dans l'Amour même qui me liait, en sorte que je ne pouvais porter d'autre impression que la sienne. Parfois, je lisais un peu, nommément quand j'étais contrainte de demeurer dans la salle de mon frère, où il entretenait quelqu'un, et [que] j'attendais l'issue de l'entretien pour vaquer à quelque affaire. Cela cependant me faisait violence et me blessait la tête, parce que j'arrêtais le commerce intérieur, car le combat d'esprit contre esprit, dans l'état que je portais, est violent. Ce que je lisais était beau. Selon mon inclination, j'eusse voulu y penser et m'y arrêter, et l'Esprit qui m'occupait en lui m'emportait. Je m'efforçais cependant de lire, parce que c'était une sainte occupation – d'autre côté, j'avais de grandes inclinations de suivre les traces ordinaires des âmes dévotes, estimant que c'était le plus sûr chemin, et c'était une des choses qui me faisait faire telle violence – et

que, devant le monde, j'aimais mieux, lorsque je ne pouvais pas prendre un ouvrage pour occuper mon extérieur, prendre un livre que de donner à connaître que je faisais ou pâtissais l'oraison. Il n'en était pas ainsi dans les affaires du tracas où, en apparence, ceux qui me voyaient croyaient que je m'employais toute, parce que mon corps, qui prenait un peu l'air là-dedans, portait une façon dégagée et expéditive, et mon esprit [était] plus libre parce que ce corps était occupé.

Voilà comme j'étais en ces deux sortes d'actions. Mais lorsque je me pouvais séparer, mon esprit avait son compte, ne se mettant point en peine du corps ni de sa posture, n'étant vue que de mon céleste Époux, qui savait bien que je ne pouvais faire autrement. J'avais beaucoup de peine à [faire] des prières vocales. Dès que je commençais mon chapelet, entendant la signification des paroles, mon esprit s'emportait à Dieu. Il me [le] fallait quitter ou le dire, dans l'occasion, à diverses reprises. Il en était ainsi de l'Office de Notre-Dame; sinon, lorsque j'étais à la campagne, à l'écart, je le chantais : ce chant [me] soulageant et me donnant air, je le récitais, toutefois cela était rare. Pour me soulager, je regardais quelquefois les champs et verdure. Cependant mon épithalame se continuait avec mon divin Époux de tout autre chose que de ce que je regardais; mais c'était que j'amusais ainsi la partie inférieure pour ensuite qu'elle servît à l'esprit et qu'à l'heure elle ne lui nuisît pas.

L'âme ne vivant donc plus en elle-même, mais en Celui qui la tient toute absorbée en ses amours, pâtissant sans cesse cette extase amoureuse, se trouve tantôt mue par l'Esprit-Saint qui la possède, tantôt languissante, tantôt en suspension. Il la mène où il veut sans qu'elle lui puisse résister, car sa volonté est sa captivité, et en sorte sa captive qu'alors que, je ne sais par « quelle » inclination secrète ou inadvertance, quelque objet la veuille arrêter, au même moment, ce divin Esprit, jaloux de ce qu'il veut la posséder, la ravit à soi et, par sa divine motion, lui donne une activité amoureuse qui lui fait chanter ses amours. Depuis ce temps-là, j'ai lu le *Cantique des cantiques* dans l'Écriture sainte. Je ne puis rien dire qui y ait plus de rapport, mais le fond expérimental fait bien d'autres impressions que ce que les paroles sonnent. C'est un sens qui porte un nourrissement divin que la langue humaine ne peut exprimer, une privauté et hardiesse, des revanches, des rapports et des retours d'amour inexplicables de l'âme dans le Verbe et du Verbe dans l'âme. Lorsque l'occasion m'obligeait d'aller en la maison des champs, mon esprit était grandement satisfait de se voir libre de l'importunité du grand tracas, et lors, étant dans le silence, le divin Époux me faisait expérimenter un nouveau martyre dans ses touches et embrassements amoureux, me tenant plusieurs jours de suite, sans me

permettre un respir ni aucun retour. Je portais l'effet de ce que dit saint Paul : *La parole de Dieu est efficace; elle divise l'âme d'avec l'esprit, elle pénètre jusqu'au fond des moelles.* En ce sens, cette efficacité est vraiment un glaive qui tranche et purifie d'une purification de flammes. Je m'arrête de ce qu'il faut que je die des termes comme cela; mais je ne vois rien de plus significatif en cette Souffrance d'esprit par l'Esprit du suradorable Verbe divin. En cette souffrance, il mettait une plénitude en moi plus dure à supporter à la nature que toutes les souffrances d'une mort très cruelle. Je prenais ma course pour me distraire; mais c'était mon corps. Sans réflexion, j'allais dans les allées du bois ou des vignes comme insensée, et après, me ressouvenant de moi-même, par l'esprit il abattait le corps qui se laissait tomber où il se trouvait. Si j'eusse pu parler dans mon activité amoureuse, d'ordinaire cela m'eût soulagée, mais j'étais captive de toutes parts. Il n'y a rien à faire qu'à souffrir la divine maîtrise de la sacrée Personne du Verbe. L'âme, en souffrant, aime d'un amour fixe, qui lui est infus. Elle voit néanmoins bien qu'elle aura son retour par la privauté dont elle a été anoblie, mais en son état souffrant, il n'est pas temps. En son regard fixe, elle veut la souffrance, parce qu'elle ne peut vouloir que ce que le Bien-Aimé veut et fait en elle par son amoureuse loi.

Ensuite de cette souffrance, en un moment, l'âme est rendue libre. La plénitude que le suradorable Esprit du Verbe a mise en elle, qui ne sont que ses feux et ses flammes, par une autre souffrance, elle les lui renvoie comme autant de flèches et elle s'écrie : « Ô Amour, tu t'es plu à me martyriser ; il faut que j'aie ma revanche en te faisant les mêmes blessures que celles que tu m'as fait souffrir. Mais encore, si par tes plaies tu eusses enlevé mon âme, la délivrant de sa prison, tu m'eusses fait plaisir, mais tu ne m'as laissée vivre que pour souffrir ces traits aigus et brillants. Or, sus, il faut que je me venge ! » Alors, il semble que des foudres partent du cœur pour se lancer dans son Bien-Aimé, et ce sont les mêmes qui par un retour réciproque vont fondre en lui. Après quoi, l'âme devient par une autre souffrance, toute en langueur, et se trouve pâmée sur le sein de son Bien-Aimé et comme agonisante en lui.

Qui est-ce qui pourrait exprimer cet amoureux commerce ? Je ne dis rien, quoi que je puisse dire, qui en approche. Sans ces petites relâches que l'activité amoureuse donne à l'âme, pour exhiler un peu ce qui est au dedans de la plénitude du Bien-Aimé, ces excès tueraient le corps, car il n'est pas imaginable combien l'esprit lui fait violence. Ce n'est pas que l'activité amoureuse, à laquelle il n'a nulle part en aucun de



ses sens, ne lui soit insupportable, mais c'est le moindre de ses maux, car il ne porte qu'une privation et le sentiment des pénitences, et non cette souffrance dont j'ai parlé ci-dessus. Mais ce qui le soulageait, comme j'ai déjà dit, c'étaient les actions extérieures avec le prochain : c'était une viande qui lui était propre, quand il eût fallu passer les nuits ; et en effet, il m'en fallait passer une grande partie pour la charité, [et] en après, à me discipliner. Maintenant, je ne puis comprendre comme je Pouvais faire ni trouver les moyens parmi une si grande famille, comme l'était celle de mon frère. J'allais partout sans chandelle, me mettant [peu en peine] d'être vue ou entendue. La cave, les greniers, la cour, l'écurie pleine de chevaux, étaient mes stations. La nuit, je me mettais en danger de me blesser. J'étais aveugle à tout. Pourvu que je trouvasse lieu à me cacher, ce m'était assez. Mon frère me disait parfois des paroles en riant qui me pouvaient donner sujet de croire qu'il savait quelque chose de mes pénitences ; mais, prenant cela pour récréation, j'étais aveuglée et insensible à tout, n'entendant qu'à donner contentement à mon céleste Époux, qui demandait de moi l'obéissance à son attrait. Et il m'a si bien gardée que je n'y rencontrais jamais aucun homme. Seulement, en deux occasions, une servante me surprit, entrant dans la chambre, [où elle vit] la table et les bancs sur lesquels je couchais et ma haire. Je crois qu'elle le dit à mon père et à ma sœur, qui eurent la prudence de ne m'en point parler ensuite, car ils aimaient le bien et l'avaient en estime et admiraient les moindres petites choses.

D'autres fois, j'expérimentais que le suradorable Esprit de Jésus voulait faire une séparation du mien d'avec le corps. Cette opération est une chose si épouvantable à la nature que, si elle durait trois jours de suite en son effort, il faudrait mourir. Car mon esprit voulait suivre cet Esprit-Saint qui semblait vouloir l'emmener avec soi, et le pauvre corps souffrait la violence de l'esprit qui le voulait quitter, expérimentant une certaine division qui le mettait dans une solitude affreuse. Elle m'était bien plus pénible lorsque j'étais en solitude qu'en l'actuel emploi. L'Esprit, en cet état, a son avantage sur le corps, étant content de sa séparation, et ne voudrait jamais être dans sa prison, dans la jouissance du bien qu'il possède, qui est une chose au delà de tout sentiment. Il ne se soucie pas de ce que souffre son adversaire, duquel il ne voudrait jamais approcher. Je n'aurais jamais cru ce qui se passe en cet élèvement ou suspension d'esprit si je ne [l']avais expérimenté.

Enfin, j'en étais tirée par la douceur de l'union de la sacrée Personne du Verbe qui, par écoulement, mettait une sérénité en la partie inférieure, qui la tirait de sa langueur, et en cela, toute moi-même expérimentait tout ce que dit l'Épouse aux Cantiques : « Mon âme s'est toute fondue d'amour lorsque mon Bien-Aimé a parlé. » Puis je retournais dans un autre état d'union qui causait l'activité amoureuse et

les privautés suaves avec ce divin Époux, qui ne laissait pas la partie inférieure, quoiqu'elle n'y participât point par sentiment; mais elle en était soutenue par une voie secrète qui la faisait subsister. Il ne se peut pas dire combien il y a de ressorts en ces voies de l'esprit, car il n'est pas possible autrement, surtout étant en un continuel amour actuel, dans lequel l'Esprit de Dieu découvre et se plaît de manifester à l'âme, son épouse, ses richesses et magnificences divines. Et il est vrai qu'il [la] poursuit sans se séparer d'elle, comme étant pressé de la faire jouir de tout ce qu'il possède. Cette âme lui dit : « Mon Bien-Aimé, vous êtes ravissant. Vous me poursuivez sans cesse. Il semble que vous n'ayez que moi à aimer et à pourvoir. » Et lors, comme il se plaît infiniment à ce que l'âme, poussé par lui-même, lui dit, il redouble ses divins excès, de sorte que c'est une source inépuisable qui, sans finir, se va dégorgeant en l'âme, qui est un ruisseau qui, semblablement sans fin, recoule dans sa divine source pour s'y perdre, en sorte qu'elle-même semble être son Bien-Aimé, dans les rapports d'esprit à esprit.

L'on croira peut-être que j'exagère. J'avoue bien que je n'ai pas des dictions propres, mais pour les grands excès de miséricorde d'un si grand et bon Dieu dans mon endroit, dans les communications qu'il lui a plu faire à mon âme, il n'y a langue humaine qui le puisse exprimer. Mais quoi que je die des rapports d'esprit à esprit et des submergements dans cette abîme, quelque perte de moi-même en elle, quelques communications les plus intimes, mon âme a toujours connu qu'elle était le rien à qui le Tout se plaisait de faire miséricorde, parce qu'il n'a exception de personne, et j'ai toujours cru et vu, dans les mêmes impressions, le néant de la créature, étant bien aise d'être ce néant et que ce grand Dieu fût tout. Et dans mon activité amoureuse, c'était un de mes cantiques

que de lui dire : « Mon chaste Amour, c'est ma gloire que vous soyez le Tout et que je sois le rien. Vous en soyez béni, ô mon Amour ! » Ces sentiments de ma bassesse m'ont donné quelquefois des craintes, vu la proportion de deux choses si opposées. Comme j'en entretenais mon divin Époux, il me signifia par paroles intérieures : « Je veux que tu me loues et chantes mes louanges comme les Esprits bienheureux me louent dans le ciel. » Cette réponse m'assura et l'efficacité en ensuivit, parce que mon âme chantait en son épithalame qui était sans cesse : « Vous soyez béni, ô mon Amour, ô mon Dieu, ô mon Dieu ! Vous soyez béni et glorifié, ô mon doux Amour ! » Et cela ne se changeait point continûment que dans les intervalles des nouvelles grâces, desquelles ensuite je retournais à mon cantique. J'avais 28 à 29 ans en ce temps-là.

Il me semble que j'ai ci-devant parlé de la grande vocation que j'avais, dès que je fus libre de mes liens dans le monde, pour la religion, mais que la disposition de mes affaires ne me le permettait. Cette vocation me suivait partout et j'en entretenais mon divin Époux dans les entretiens les plus intimes que j'avais avec lui. e donnait une certitude que cela arriverait.

Cette certitude me donnait une confiance et paix dans le retardement, qui n'était qu'à cause de mon fils. Néanmoins, de fois à autres, j'en avais des mouvements si puissants que la vie séculière m'était insupportable, ne voyant pas qu'on y pût garder les conseils de l'Évangile comme en un cloître. Cela me faisait presser la divine Majesté tout d'une autre manière. Un jour, entre autres, me trouvant en une compagnie où l'on disait quelque chose un peu trop libre, que prudemment Je ne pouvais reprendre, ni me séparer, en en parlant à mon divin Époux, il me pressait de quitter et m'en aller avec lui dans ma chambre. Le respect humain me retenait. Il pressait et charmaît mon cœur de nouveau par une violence amoureuse de m'en aller avec lui hors de là. Lors, suivant sa douce semonce, je me retirai. Au premier pas que j'entrai en ma chambre, son Esprit s'empara du mien. Je fus contrainte de me laisser tomber à terre, mon corps ne pouvant se tenir, tant l'attrait fut puissant et subit. Cet Esprit me faisait expérimen-

ter ces paroles de saint Paul : *L'Esprit demande pour tous avec des gémisséments inénarrables*; et quoique [ce] fût l'Esprit de mon doux Époux, toutefois, lui, étant présent, se plaisait à écouter mes plaintes et mes gémisséments : « Est-il possible, mon chaste Amour, que vous puissiez supporter mes plaintes et mes gémisséments ? Vous me faites voir et goûter les biens qui sont cachés dans vos trésors évangéliques. Vous charmez mon âme par eux. Vous m'allez consommant dans ma langue, parce que vous retardez trop à me donner ce que vous voulez que je possède. Mon chaste Époux, mon divin Bien-Aimé, quel plaisir prenez-vous de me faire ainsi souffrir ? Il faut bien que vous me mettiez en ce séjour bienheureux et que vous me tiriez de la corruption du monde, puisque son esprit est si contraire au vôtre. Ah ! chaste Amour, voulez cela ; autrement, ôtez-moi la vie, car elle m'est, en diverses manières, un martyr. Et vous voulez que je possède ce bien, que je ne meure pas, et vous vous plaisez à cela ! J'aime votre divin plaisir ; mais, néanmoins, je ne sais pas pourquoi, je languis. C'est vous qui me faites ainsi souffrir ! »

Ce que je dis n'est qu'un bout de l'ombre de ce que l'Esprit qui me possédait me faisait dire, dans une privauté et hardiesse étonnante, sans que j'eusse pu ni même voulu autre chose, cet Esprit s'étant emparé de mon âme et de toutes ses puissances ; c'est pourquoi il n'y a étude, ni retours, ni vœux, ni raisonnements humains en telles opérations. C'est un langage intérieur ravissant, fait par une puissance suprême, d'esprit à esprit, qui put durer une demi-heure. Après-quoi, mon divin Époux, qui s'était plu à me voir souffrir, m'unit à lui d'une façon indicible, et fus quelque temps comme pâmée et défaillante en lui. Puis, comme s'il m'eût voulu consoler, me signifiait très intelligiblement, avec un amour très suave, que j'eusse un peu de patience et qu'il exé-

cuterait bientôt mon désir ; « puis il » semblait vouloir me consommer dans ses divins et purs embrassements, et après, il me confirmait sa promesse.

Les affaires de mon fils allaient de même que les miennes, n'en faisant qu'une auprès de mon divin Époux, lequel me donnait des reproches intérieurs lorsque j'avais quelque doute qu'il manquât, mais seulement dans les moindres pensées. Ce n'est pas qu'en cette opération dont je parle, il m'en vint aucun doute.

Après donc avoir porté cette impression, mon âme demeura dans une très grande paix et certitude, sans toutefois que je susse les moyens que Notre-Seigneur tiendrait pour me tirer du monde, ni en quelle religion, car tout devait venir de sa Providence, étant destituée de tout bien. J'avais beaucoup d'inclination aux Feuillantines, à cause de leurs grandes retraites et austérités. Le Révérend Père Général des Feuillants m'y avait fait donner la première place qui vaquerait et les Pères avaient dessein d'avoir soin de mon fils. Quelques bonnes âmes me souhaitaient carmélite, et, de mon côté, j'aimais beaucoup ce saint Ordre. Néanmoins, Dieu ne me voulait ni en l'un ni en l'autre de ces deux saints Ordres. Cependant j'attendais ce qu'il ordonnerait de moi, comme d'un bon père et de mon divin Époux, gardant le mieux qu'il m'était possible les vœux de pauvreté, d'obéissance et de chasteté que je lui avais voués.

Dès que j'eus les premières et fortes impressions de quitter le monde, ce fut d'être Ursuline, parce qu'elles étaient instituées pour aider les âmes, chose à laquelle j'avais de puissantes inclinations. Or, il n'y en avait point à Tours en ce temps-là, et je ne savais non plus où il y en avait; j'avais seulement entendu parler d'elles. L'objet m'étant donc absent, je m'arrêtais au présent, de sorte que, si l'occasion se fût présentée, je l'eusse prise en l'un des deux Ordres que j'ai dits. Et en effet, mon inclination s'y portait et j'attendais ce que Dieu ferait.

Le Révérend Père Dom Raymond, qui croyait assurément que je serais religieuse, pensait aux moyens, sans me le dire. Cependant les Ursulines se vinrent établir à Tours. Il ne pensait pas que Dieu m'y voulût. Moi, qui croyais que la divine Bonté lui inspirerait ce qu'elle voulait que je fisse, je me tenais en paix, traitant avec elle, afin qu'il lui plût faire de moi et de mon fils ce qu'elle agréerait et aimerait le plus. Et ainsi, mon esprit était libre et abandonné sans qu'il pût rien vouloir ni élire.

Cependant, les Révérendes Mères Ursulines s'étant venu loger où elles sont à présent, toutes les fois que je passais devant leur monastère, mon esprit et mon cœur faisaient un subtil mouvement qui m'emportait en cette sainte maison; et tout cela, sans avoir fait aucune réflexion au précédent. Ce



mouvement faisait une impression dans mon âme. qui me disait que Dieu me voulait là ; et plusieurs fois le jour que je passais par ce lieu, c'était toujours le même. Je le dis à mon directeur susdit, lequel me répartit que ce n'était pas là où je devais penser. Je me retirai, croyant donc qu'il était ainsi, et néanmoins, je portais toujours cet appel et impression, que je recommandais à mon divin Époux, lui disant qu'il voulût et choisît pour moi. Enfin, il fit connaître à mon directeur que c'était là. Il commence donc à prendre cette affaire à cœur et à en traiter avec la Révérende Mère Françoise de Saint-Bernard, alors sous-prieure des Ursulines, qui fut de son sentiment et résolution de concourir à cela, lorsqu'elle verrait une occasion favorable. Moi, je la voyais bien confidemment, sans lui en parler, car j'avais une pente qu'il fallait laisser faire Dieu.

Quelque temps se passa, étant toujours dans le commerce ordinaire dont il plaisait à sa divine Majesté de m'honorer. Enfin, ayant atteint l'âge de trente ans, il lui plut me donner une connaissance particulière que le temps était venu. J'expérimentais en mon âme que c'était une affaire de grande importance, et [me] semblait qu'il y avait de grands préparatifs, et cependant, je ne voyais rien qui s'avancât à l'extérieur. Une voix intérieure me poursuivait partout qui me disait : « Hâte-toi, il est temps ; il n'y a plus rien à faire pour toi dans le monde. » Je disais tout cela à mon directeur, qui était aussi pressé de Dieu à ce sujet. À ce temps-là, mon frère m'engageait et voulait de plus en plus m'engager en ses affaires, et l'on voyait que j'avais une forte batterie de ce côté-là, comme en effet j'y en ai eu une grande.

Cette même année 1630, la Mère Françoise de Saint-Bernard fut élue prieure en leur couvent de Tours. Dès l'heure, Dieu lui donna l'inspiration de faire, auprès de sa communauté, que j'y fusse reçue. Elle m'envoya quérir le même jour, me témoignant beaucoup de bonne volonté pour cela. Je vis bien ce qu'elle me voulait dire, mais je n'en fis pas semblant, parce que je voulais savoir de mon directeur ce que j'avais à répondre. Je la remerciai simplement.

Ce que, raisonnablement parlant, je trouvais important de mon côté était mon fils, qui n'avait pas 12 ans, dénué de tout bien. Le diable me pressait de ce côté-là » me faisant voir que je n'avais point de jugement d'avoir ainsi laissé mes propres intérêts, n'ayant rien fait pour moi ni pour mon fils, et que, de le vouloir quitter en cet état, ce serait pour le perdre, et enfin engager ma conscience puissamment. Ces raisons-là m'étaient en quelque façon d'autant plus persuasives que je voyais le bien présent, à l'apparence humaine, que la chose était convaincante. Mais aussitôt, notre bon Dieu me donnait une confiance qu'il aurait soin de ce que je voulais quitter pour son amour, pour suivre ses divins conseils avec plus de perfection, que j'avais fortement gravés en l'esprit : après les vœux, ceux de quitter les parents, et le malheur de ceux qui, y étant appelés, ne les suivent pas ; mais tout cela, si suave-

ment gravé en mon âme qu'elle était résolue de les suivre et de se perdre, au sens que le sacré et suradorable Verbe Incarné l'a déclaré. J'aimais mon fils d'une amour bien grande ; c'était à le quitter que consistait mon sacrifice ; mais Dieu le voulant ainsi, je m'aveuglais volontairement et commettais le tout à sa Providence.

Mon directeur, ayant parole des Révérendes Mères Ursulines, l'eut aussi de Monseigneur l'Archevêque, à cause qu'il fallait aussi son consentement, parce qu'on me recevait sans dot. Mon frère et ma sœur furent les plus fortes pièces ; néanmoins il les gagna, car il était aussi leur directeur. Il leur fit « lui » promettre qu'ils se chargeraient de mon fils.

Tout fut conclu et le jour pris pour mon entrée. Mais il arriva une affaire qui pensa tout perdre. Mon fils, qui ignorait mon dessein, n'avait douze ans accomplis qu'il lui prit envie de s'en aller à Paris pour se faire religieux avec un bon Père Feuillant qu'il connaissait et qui, par feinte, pour se défaire de cet enfant qui était toujours après lui, lui avait fait croire qu'il l'emmènerait avec lui, qui partit sans lui en rien dire. Lorsqu'il le sut, sans me dire rien de ce qu'il projetait, s'en alla. Il était pour lors en pension. il fut trois jours perdu, sans qu'on pût le recouvrer, quelque perquisition qu'on en pût faire, car j'avais mis du monde de tous côtés. En cette perte, tous mes amis me condamnaient, disant que c'était là une marque évidente que Dieu ne voulait pas que je fusse religieuse. On m'affligeait de toutes parts. Ce me fut une grande croix, car le diable, se mettant de la partie, faisait ses efforts pour me troubler l'esprit, m'insinuant que j'étais la cause de cette perte... etc. Au bout de trois jours, après avoir fait d'instantes prières à Dieu avec plusieurs de mes amis qui entraient fortement en ma croix, un honnête homme me le ramena, qui l'avait trouvé sur le port de Blois. Ce fut alors que chacun me fit de

nouvelles résistances, me remontrant que j'engageais ma conscience de le quitter si jeune, que ce qui était arrivé de sa « part » arriverait encore et que je serais coupable de sa perte, que Dieu me châtierait. Enfin, j'étais combattue de tous côtés et l'amour naturel me pressait comme si l'on m'eût séparé l'âme du corps, et il n'y a raison qui ne passât par mon esprit au sujet de mes obligations, outre cet amour que j'avais pour lui.

D'ailleurs, la voix intérieure qui me suivait partout me disant : « Hâte-toi, il est temps ; il ne fait plus bon pour toi dans le monde » [ne cessait de se faire entendre à mon cœur. À la fin] celle-ci l'emporta par son efficacité. Mettant mon fils entre les bras de Dieu et de la sainte Vierge, je le quittai, et mon père aussi, fort âgé, qui faisait des cris lamentables. Lorsque je pris congé de lui, il n'y a raison qu'il ne me produisit pour m'arrêter ; mais mon cœur se sentait invincible dans son intérieur. Je traitai de cette affaire avec mon divin Époux, plusieurs jours auparavant. Je ne pouvais lui dire autre chose que : « Mon chaste Amour, je ne veux pas faire ce coup, si vous ne le voulez pas. Voulez pour le moins, mon Bien-Aimé, tout me sera une même chose en votre divin vouloir. » Lors, il influait en mon âme un aliment et un nourrissement intérieur qui m'eût fait passer par les flammes, me donnant un courage à tout surmonter et à tout faire ; et il emportait mon esprit où il me voulait.

Je quittai donc ce que j'avais de plus cher, un matin, jour de la Conversion de saint Paul, 1631. Mon fils vint avec moi, qui pleurait amèrement en me quittant. En le voyant, il me semblait qu'on me séparait en deux : ce que, néanmoins, je ne faisais pas paraître. Le Révérend Père Dom Raymond me donna à la Révérende Mère de Saint-Bernard, qui me reçut et toute sa communauté, avec une charité très particulière,

ayant auparavant reçu la bénédiction de Monseigneur l'Archevêque de Tours, qui voulut que je l'allasse voir avant *mon* entrée.

Il ne se peut dire combien la religion me fut douce après un tracas tel que celui que j'avais quitté, et de me voir dans la condition de novice, qui est de ne se mêler de rien que de l'observance de la règle. Toute cette privation s'ajustait entièrement à mon esprit et à ma nature aussi qui, de soi, n'aimait pas l'embarras. Une des premières choses que l'on me fit observer fut de suivre la vie commune, de quitter mes tuniques de serge, « etc. » ; de tout cela, l'on ne me laissa que ce qui s'accommodait à la règle. Quoique j'aimasse et me portasse d'affection à tous ces petits exercices de mortification dans le monde, néanmoins je ne ressentis pas une pensée ni mouvement contraire à l'obéissance en cette occasion. Notre-Seigneur me donna un grand amour pour la vie commune et m'y a toujours conduite depuis ce temps-là, sauf ce que l'obéissance m'a permis et voulu de moi dans les occasions.

Notre-Seigneur permit que j'eusse une bonne épreuve d'abord. Ce fut qu'une troupe de petits écoliers, compagnons de mon fils, s'assembla, qui commencèrent à le huer et crier de ce qu'il avait été si fol et enfant que de me laisser entrer en religion, et que maintenant il était sans père ni mère, et qu'il serait méprisé et abandonné. « Allons la quérir, lui disaient-ils, allons faire beaucoup de bruit pour qu'on te la rende. » Cela

émût si fort cet enfant qu'il pleurait lamentablement. Ils vinrent donc un nombre à la porte du monastère, qui, avec une grande confusion, faisaient des bruits et des cris qu'on ne rendît, qu'ils se faisaient entendre partout. À l'abord, je ne savais ce que c'était. Mais parmi ces voix j'entendis mon fils qui à hauts cris disait : « Rendez-moi ma mère ; je veux avoir ma mère ! » Cela me perça le cœur de compassion et me donna beaucoup de crainte que la communauté, étant si fort importunée, ne se lassât et qu'elle ne vînt à me congédier. En ce point, j'en traitais humblement et amoureuxment à Notre-Seigneur, pour l'amour duquel j'avais abandonné cet enfant, pour suivre sa sainte volonté et ses divins conseils. Et ainsi mon âme était en paix. Nos Mères pleuraient de compassion d'entendre ses cris. Il venait à l'église lorsqu'on disait la messe et se passait partie du corps par la fenêtre de la grille de la communion : « Hé ! rendez-moi ma mère ! » disait-il. [II] allait au parloir et pressait la tourière pour qu'on me rendît ou qu'on le fit rentrer avec moi. On m'envoyait le voir. Je l'apaisais et le consolais. On me donnait quelques petits présents à lui faire. En s'en allant, il croyait que j'irais au dortoir. Les tourières de dehors remarquaient qu'il s'en allait à reculons, les yeux fichés sur les fenêtres pour voir si j'y serais ; et il faisait cela jusqu'à ce qu'il eût perdu le monastère de vue. L'on me racontait tout cela et m'étonnais comme il m'avait en si grande affection, vu qu'ayant dès son enfance résolu de le quitter pour obéir à Dieu, je ne lui avais fait aucune caresse comme l'on fait aux enfants, quoique je l'aimasse beaucoup, à dessein de le détacher de moi, lorsqu'il serait en âge de le laisser.

L'on me parlait diversement de l'action que j'avais faite, le quittant, et avais besoin de courage, qu'il plaisait à mon divin Époux me donner. J'entretenais sans cesse sa Bonté à ce qu'elle eût compassion de ce pauvre abandonné, qui n'ayant

pas douze ans, je prévoyais qu'il aurait beaucoup à souffrir, car, d'ordinaire, les parents n'ont pas la tendresse d'une mère, ni un enfant un recours si assuré. Enfin, j'avais devant les yeux tout ce qui pouvait arriver en cette rencontre, et en portais la croix amoureusement pour l'amour de mon cher Jésus, lequel un jour, comme je montais les degrés du noviciat, m'assura, par paroles intérieures, avec un grand amour, qu'il aurait soin de mon fils, et me consola suavement, en sorte que toute l'affection que j'avais se changea en une paix et certitude qu'il serait pour son saint service, puisqu'il en prenait le soin.

À quelque temps [de là], mais presque aussitôt, une occasion se présenta qu'on l'envoya à Rennes, en Bretagne, au séminaire de la Compagnie de Jésus. Ce fut Monseigneur de Tours et le Révérend Père Dom Raymond, qui racontant au Révérend Père Dinet tout ce qui s'était passé pour mon entrée en religion au sujet de mon fils, qui le fit aller au dit lieu, où il était recteur. Ma sœur lui fournissait ses nécessités, comme elle fit jusqu'à la fin de ses études.

J'eus encore un autre assaut. Mon père, qui était âgé lorsque je le quittai, m'assura qu'il mourrait d'affection si je me retirais. Moi, qui voulais obéir à Dieu, ayant d'autre part trois sœurs dans le monde capables de l'assister s'il en eût eu besoin, je passai par-dessus toutes les tendresses de la nature, appuyée sur les paroles de Notre-Seigneur : *Qui aime son père et sa mère plus que moi n'est pas digne de moi*. En effet, il mourut environ six mois après. Toutefois j'étais bien avec lui. Il me donna sa bénédiction et me visitait à la grille. Néanmoins les personnes qui ne jugeaient que selon le monde avaient divers sentiments à ce sujet, pendant que mon divin Époux me faisait expérimenter qu'il fait bon tout quitter pour l'amour de lui.



Ensuite des rencontres susdites, les personnes qui, avaient blâmé mon entrée en la religion changèrent de pensée et avouaient que la Bonté divine conduisait toutes mes affaires. S'ils eussent vu ce qu'elle faisait à mon âme, ils m'eussent aidée à chanter ses miséricordes ; mais c'était un secret qui leur était caché.

L'état d'union auquel j'étais pour lors tenait même l'âme en silence au regard de l'amoureuse activité, de laquelle j'ai ci-devant parlé. Et l'âme est comme une personne qui sortirait du combat, auquel on donnerait un lit de fleurs odoriférantes pour se reposer. Cette comparaison est impropre, mais je n'en ai point qui ne le soit davantage. Elle est donc en ce « repos » adhérente aux douces impressions de l'Esprit du sacré Verbe Incarné, qui la dispose à choses grandes, desquelles il ne lui découvre pas le secret, et l'âme ne veut pas savoir davantage que ce que ce divin Esprit lui fait entendre. Elle ne peut qu'aimer.

Il me semble que je l'ai déjà dit, que dans la voie par laquelle il a plu à Dieu me mener, je n'ai jamais eu de curiosité de savoir davantage, et j'ai reconnu que c'est une notable imperfection que d'appéter de savoir par sa propre industrie. Mais pour aimer, ce n'est pas de même. L'âme a une pente et inclination d'aimer toujours davantage. Je ne veux pas parler

de ce qu'il faut savoir par méthode pour bien vivre et s'instruire dans le chemin de la vertu, et enfin pour ne pas errer : les pères spirituels et les livres à qui il faut avoir recours sont pour cela ; mais j'entends [parler] des grâces et lumières extraordinaires, en lesquelles, comme j'ai dit ailleurs, Dieu laisse l'âme satisfaite, et ce serait une lourde faute que l'esprit de nature s'y voulant fourrer, y voulant mettre du sien pour chercher au delà de sa capacité. Et quelquefois, cet esprit de nature est si fin qu'il abuse la partie supérieure pour suivre sa pente.

À ce propos, j'ai autrefois eu fort longtemps en mon esprit ce passage de l'Écriture sainte : *Comment es-tu tombé, Lucifer, qui te levais au matin ?* Et je voyais que ce n'était que la pure curiosité d'être et de savoir au delà de ce pourquoi Dieu l'avait créé. C'est pourquoi la suite me confirmait ce sentiment : *Tu es chu, qui troublais et navrais les gens.* Non, il n'y a rien en ces matières extraordinaires capable de perdre l'âme comme la curiosité qui, à l'abord, est si « spécieuse », mais elle renverse et trouble ses puissances, en sorte que l'esprit de grâce ne se peut apercevoir d'avec celui de nature, ensuite de quoi l'âme tombe en de lourdes fautes et est continuellement errante dans la voie de l'esprit, et si j'étais capable de donner conseil aux âmes que Dieu appelle à la contemplation, ce serait de rendre un compte fidèle au directeur de leur conscience de tout ce qui « s'y » passe, car la candeur émousse la curiosité et rend l'âme simple, attirant les grâces de Dieu, et l'unit à lui qui est un être pur et simple, qui ne veut que des âmes qui lui ressemblent pour leur faire porter ses saintes impressions, qui sont ennemies de l'esprit de nature.

J'ai suivi le mouvement qui m'a portée de faire cette petite digression au sujet de la curiosité si préjudiciable à l'union qui met le calme partout, en sorte que rien ne trouble

l'âme dans l'adhésion qu'elle expérimente avec l'Époux céleste, qui la fait un même esprit avec lui. Les règles, le cœur, toutes les actions d'obéissance contribuent à la perfection de cet état, parce que l'Esprit de Dieu y est. J'expérimentais cette vérité qui me faisait aimer ma vocation et l'état religieux, au-dessous duquel je voyais toutes choses, et ne pouvais comprendre l'abus du « monde » qui ne fait état que du néant et de la boue de sa vanité.

Dans l'union susdite, je voyais bien que la divine Majesté disposait mon âme à quelque chose de grand, et familièrement je disais à mon Époux : « Qu'est-ce que vous me voulez faire, mon Bien-Aimé? Faites de moi tout ce qu'il vous plaira. Vous charmez mon âme en sorte qu'à peine le puis-je supporter! » Je fus trois, jours en attente de ce qu'il voulait faire et à lui parler de cette disposition.

Un jour, à l'oraison du soir, au même moment qu'on eut donné le signal pour commencer, j'étais à genoux en ma place du chœur, un soudain attrait ravit mon âme. Lors, les trois Personnes de la très sainte Trinité se manifestèrent de nouveau à elle, avec l'impression des paroles du suradorable Verbe Incarné : *Si quelqu'un m'aime, mon Père l'aimera; nous viendrons à lui et nous ferons une demeure chez lui.* Cette impression portait les effets de ces divines paroles et les opérations des trois divines Personnes en moi, plus éminemment que jamais; et elles me les donnèrent à connaître et à expérimenter dans une pénétration d'elles à moi. Et la très sainte Trinité, en son unité, « s'appropriait » mon âme comme une chose qui lui était propre et qu'elle avait rendue capable de sa divine impression et des effets de son divin commerce.

En ce grand abîme, il m'était signifié que je « recevais »

lors la plus haute grâce de toutes celles que j'avais reçues au passé, dans les communications des trois divines Personnes. Cette signification était plus distincte et « intelligible » que toute parole, en cette sorte : « La première fois que je me manifestai à toi, c'était pour instruire ton âme dans ce grand mystère ; la seconde fois, c'était à ce que le Verbe prît ton âme pour son épouse ; mais à cette fois, le Père et le Fils et le Saint-Esprit se donnent et communiquent pour posséder entièrement ton âme. » Et lors, l'effet s'en ensuivit, et comme les trois divines Personnes me possédaient, je les possédais aussi dans l'amplitude de la participation des trésors de la magnificence divine. Le Père Éternel était mon Père ; le Verbe suradordable, mon Époux, et le Saint-Esprit, Celui qui par son opération agissait en mon âme et lui faisait porter les divines impressions.

En toute cette opération, je me voyais le néant et le rien que ce grand Tout choisissait pour porter les effets de ses grandes miséricordes. Je ne pouvais dire autre chose que : « Ô mon grand Dieu ! ô suradordable Abîme ! Je suis le néant et le rien ! » Et lors, m'était répondu : « Encore que tu sois le néant et le rien, toutefois tu es toute propre pour moi. » Cela me fut répété plusieurs fois, à proportion de mes abaissements ; et plus je m'abaissais et plus je me voyais agrandie, et mon âme expérimentait des caresses qui ne sauraient tomber sous la diction humaine. Ah ! qui est-ce qui pourrait dire l'honneur avec lequel Dieu traite l'âme qu'il a créée à son image, lorsqu'il lui plaît de l'élever dans ses divins embrassements ? C'est une chose si étonnante, eu égard au néant et au rien de la créature, que si, par la douceur et tempérament de l'Esprit du même Dieu, cette âme n'était soutenue, elle serait réduite à néant pour n'être plus. Je ne puis m'exprimer autrement.

Toute cette grande impression et occupation se passa en

demi-heure. Je me trouvai appuyée sur ma chaire. J'eus assez de liberté pour dire Complies au cœur en portant l'impression que les écoulements et embrassements divins avaient faite en mon âme, qui était toute liquéfiée là-dedans.

Ensuite de ce que j'ai dit ci-dessus, qui m'arriva environ deux mois après mon entrée en religion, mon esprit, portant l'impression et l'onction de cette grande grâce, était plus abstrait que jamais des choses d'ici-bas et enclin aux vertus religieuses et au service divin, où Notre-Seigneur me donnait des intelligences accompagnées d'une suavité nourrissante sur la sainte Écriture. j'entendais le français de ce que je chantais et récitais en latin au chœur ; ce qui emportait mon esprit, en sorte que, si je n'eusse fait violence à mon extérieur, cela eût paru. En chantant, cela soulageait et donnait air à mon esprit, et touchait les sens. Ils y participaient à ce bien, en sorte que j'avais de puissants mouvements de sauter et de battre des mains et de provoquer tout le monde de chanter les louanges d'un si grand Dieu, digne que toutes se consommassent pour son amour et service, et faire comme l'Épouse : « Se réjouir et sauter d'aise du souvenir des mamelles de l'Époux », que je goûtais par l'esprit de ces divines paroles, et chanter un *Eruc-tavit* pour annoncer les grandeurs et les prérogatives de mon Époux, duquel les paroles m'étaient esprit et vie, dans une exubérance qui est indicible. Dans la psalmodie, je voyais ses justices, ses jugements, ses grandeurs, ses amours, son équité, ses beautés, ses magnificences, ses libéralités, et enfin, qu'il avait au sens de l'Église, son Épouse, *les mains faites au tour*,

*toutes remplies d'hyacinthes*, et autres fruitions convenables pour découler leur plénitude de pureté sur les âmes, ses amantes. Je voyais que la bonté de ce divin Époux m'avait mise en un pâturage gras et fertile, qui tenait mon âme en un bon point et qui en avait à regorger, car je ne me pouvais taire.

J'avais une très grande simplicité pour produire mes pensées, et mes sœurs qui étaient tout étonnées de m'entendre ainsi parler, une, ayant trouvé en un livre en français un passage de l'Épouse au *Cantique*, me dit : « Prêchez-nous un peu, sœur Marie. Dites-nous ce que c'est à dire : "Qu'il me baise du baiser de sa bouche". » Notre maîtresse était présente, qui pour me fortifier me fit apporter une chaise. Sans autre cérémonie, je commençai par ce premier mot, qui m'emporta dans une suite, en sorte que n'étant, dès ce mot, plus à moi-même, je parlai fort longtemps, selon que l'amoureuse activité me possédait. Enfin je perdis la parole, comme si l'Esprit de mon Jésus eût tout voulu pour lui. Je ne me pus cacher en cette occasion, qui ensuite me donna bien de la confusion. Cela m'est arrivé en d'autres par surprise. Mon esprit était si rempli et fécond sur tout ce qui se chantait au chœur, que, jour et nuit, c'était mes entretiens avec mon céleste Époux. Cela me mettait toute hors de moi, en sorte qu'allant par le monastère, j'étais en un continuel transport. J'en étais de même à l'ouvrage. Quelquefois, c'était sur la pureté de la « loi » de Dieu, et comme toutes choses annoncent sa gloire. Le psaume *Caeli enarrant gloriam Dei...* etc., avait des attraites qui me perçaient le cœur et m'emportaient l'esprit : « Oui, oui, mon Amour ! *Vos témoignages sont véritables ; ils se justifient d'eux-mêmes, ils rendent sages les plus idiots ;* envoyez-moi par tout le monde pour l'enseigner à ceux qui les ignorent. » J'eusse voulu que tous les eussent connus et goûté les délices qu'en ressentait mon âme. De ce



trait, mon esprit était emporté par un autre. C'était une suite qui ne finissait point. Une fois, dans ces sentiments, je dis du français au lieu du latin ; c'était en louant en moi-même la sacrée Personne du Verbe, par lequel toutes « choses » ont été faites ; c'était au *Laudate*, dans les transports que me causait la psalmodie.

En marchant, je ne me sentais pas toucher la terre. Envisageant mon habit religieux, je mettais ma main à ma tête pour toucher mon voile et voir si [je] ne me trompais point, pensant posséder ce bonheur que d'être en la maison de Dieu et une portion de son héritage. Tout cela n'était pas dans une sensibilité qui s'épanche en « les sens », mais en la force et vigueur de l'esprit qui m'emportait. Tout ce que je voyais en la religion me semblait être tout rempli de l'Esprit de Dieu : les règles, les cérémonies, la clôture, les vœux, et généralement tout. Quelques personnes du monde qui savaient en quoi j'étais employée lorsque j'y étais, et qui, me voyant agir avec ferveur en mes actions journalières, estimaient que je m'y plaisais, s'attendaient que j'en sortirais bientôt parce que, disaient-ils, il ne serait pas possible que l'état que je quittais ne me rendît celui que je voulais embrasser insupportable, à cause de sa grande disproportion, et on en donna une telle espérance à mon frère, étant fort éloigné en un voyage qu'il faisait, qu'il manda à ma sœur de me laisser toutes leurs affaires entre les mains. Ces bonnes gens ne savaient pas les grandes grâces et miséricordes que la divine Miséricorde m'avait faites en l'état que j'avais quitté, ni celles qu'elle me faisait en celui auquel il lui avait plu de m'appeler. Son saint Nom en soit éternellement béni !

Je ne trouvais, comme j'ai dit, que douceur dans l'obéissance. J'avais une entière ouverture de cœur à ma supérieure et à ma maîtresse des novices, et étais mortifiée lorsqu'elles

n'agissaient pas sur moi [comme] sur les autres novices, dont la plus âgée n'avait que seize ans. J'admirais ce nombre de petites filles, si mortifiées et réglées en toutes les observances régulières, et il m'était avis que j'étais bien éloignée de leur vertu. Il me semblait que j'étais devenue enfant, et j'agissais avec elles avec esprit de simplicité, quoiqu'elles me portassent plus d'honneur et de respect que je ne méritais. Une des choses qui me contentait beaucoup, c'était que les novices ne se mêlaient de rien. M'entretenant avec mon divin Époux de la miséricorde qu'il me faisait de m'avoir délivrée de ce fardeau de me mêler de tout, comme par nécessité je faisais étant séculière : – Oh ! que c'est un grand repos ! – je ne pouvais contenir mon aise de ce que je ne me mêlais de rien et qu'on ne me parlait d'aucune affaire.

Quelque temps après que je fus revêtue du saint habit de religion, les tentations commencèrent à m'attaquer de toutes parts, Don pas pour me faire quitter la religion, car, grâce à Notre-Seigneur, je n'ai point été combattue de ce côté-là. C'étaient des tentations de blasphème, de déshonnêteté, d'orgueil, nonobstant ce que je sentais et expérimentais de faiblesses et de pauvretés; une insensibilité et stupidité ès choses spirituelles, un contresens en mon imagination contre l'agir de mon prochain, des penes de me précipiter. Il me semblait que j'étais trompée du diable et que je m'étais abusée, croyant que ce qui s'était passé en moi, qu'on avait cru être de Dieu, n'était que feintes; car tout ce que j'avais expérimenté des grâces, desquelles j'ai ci-devant parlé, me venait devant les yeux. Sur cela, j'étais en de grandes afflictions.

Le Révérend Père Dom Raymond me visitait et me rendait toutes les assistances possibles. À l'abord, la confiance que j'avais en lui me faisait croire qu'il me disait vrai; mais était-il parti, je croyais l'avoir trompé. Mon imagination était tellement agitée pour les représentations des objets, qui, à la foule, se mêlaient confusément ensemble, qu'il m'en prit un mal de tête et migraine qui ne me quittait point. Avec cela, l'obéissance m'occupait en des ouvrages pour l'autel auxquels il fallait de l'assiduité et attention. Cela contribuait

encore au mal de tête que j'avais. Cette imagination me donnant plus de peine que tout le reste, d'autant que son agitation m'était fort extraordinaire, ayant été arrêtée par les occupations de l'esprit auxquelles elle n'avait point de part, mais elle gardait le silence. Or ce mouvement était, par ce renversement d'état, de tant de tentations.

Tout cela ne m'empêchait point dans les observances de la règle. Il n'y avait que ma supérieure et le Révérend Père Dom Raymond qui en eussent la connaissance et qui craignaient que cela ne me fût une occasion de sortir et retourner au monde, parce qu'ils en avaient vu des exemples. J'avais au fond de mon âme un acquiescement à Dieu, et il m'était avis que sa divine Majesté exerçait sa justice sur moi, était en moi en une partie qui me semblait être loin de moi, qui se plaisait en me regardant de me voir souffrir. Or, dans mon acquiescement en cette souffrance, je ne sais en quelle région de l'esprit il était. À peine l'apercevais-je, et je n'en recevais aucun soulagement, me trouvant seule à porter ma croix. Pour le moins n'avais-je point d'autres connaissances. Aussi, que l'obscurité que je pâtissais était grande ! C'était toute mon occupation intérieure de tâcher de prendre patience et de ne pas tomber dans l'imperfection volontaire.

En ce temps-là, l'on eut nouvelle des possessions arrivées à nos Mères de Loudin : ce qui me touchait d'une grande compassion et haine contre le diable de ce qu'il était si hardi d'avoir osé s'approcher et vexer ainsi les servantes de Dieu, lequel je priais fréquemment pour ces pauvres affligées. Une nuit entre autres, comme Je visitais sur la minuit ma maîtresse des novices qui était malade, je me souvins, passant par le dortoir, de faire quelque hommage et prière à la très sainte Trinité par l'entremise de la très sainte Vierge, et, pour faire dépit au diable, de dire des prières vocales à ce sujet : ce que je

fis. À mon retour, je ne fus pas plus tôt sur ma couche – je n’avais pas de chandelle – qu’il se présenta à mon imagination un spectre horrible, en forme humaine, que je voyais aussi clairement qu’en plein jour, quoique j’eusse les yeux fermés. Il avait un visage long, tout plombé et bleuâtre, les yeux gros et plus qu’un bœuf, qui, pour se moquer de moi, me tira sa langue longue et épouvantable, et avec une grimace et un hurlement que je crus qui avait été entendu de tous les dortoirs. À l’abord, je frémis, mais ayant fait le signe de la croix sur moi, je lui tournai le dos et n’eus plus cette représentation. Je m’endormis fort posément jusqu’au matin, que je fus trouver ma supérieure pour lui dire tout ce qui s’était passé et si elle n’avait rien entendu de ce hurlement : sa cellule était au-dessous de la mienne. Elle me dit que non, mais qu’elle avait souffert de grandes peines et inquiétudes toute la nuit. En une autre nuit, que j’entendais encore des sœurs marcher par le dortoir, tout d’un coup j’expérimentai en mon corps que ce malin esprit s’était glissé dans mes os, dans les moelles et dans les nerfs, lequel me voulait détruire et anéantir. Je me trouvai en une extrême peine, car je ne pouvais me remuer ni appeler personne. Cela dura assez longtemps. Lors, ayant bien pâti, je sentis en moi une force et vigueur si puissante, comme si c’eût été un autre esprit, se battre et lutter contre cet autre qu’en moins de rien il l’eut brisé et anéanti. Lors, je demurai libre. Lorsque la Révérende Mère Prieure des Ursulines de Loudin passa chez nous, à Tours, je lui communiquai cela. Elle me dit que souvent le diable faisait chose semblable à leurs exorcistes. Jamais depuis ce temps-là, cela ne m’est arrivé.

Revenant à mes peines intérieures, elles me continuèrent près de deux ans, n’ayant de répit que par quelques petits moments.

Le Révérend Père Dom Raymond fut envoyé pour être prieur aux Feuillants. Son éloignement de 120 lieues m'ôta son assistance. Un jour, étant prosternée devant le saint sacrement, m'abandonnant à Notre-Seigneur, j'entendis en mon cœur par paroles intérieures ce verset du psaume *In convertendo Dominus: Qui seminant in lacrimis in exsultatione metent*. Lors, tout le fardeau de mes croix fut levé : comme qui m'eût ôté un vêtement lourd et massif, et, au lieu de la pesanteur de ma croix, j'expérimentai les paroles de Notre-Seigneur : *Mon joug est doux et mon fardeau léger*. J'avais encore mes croix, mais elle m'étaient suaves et faciles. Elles me durèrent jusqu'après ma profession religieuse.

Notre-Seigneur ayant éloigné le Révérend Père Dom Raymond, mon directeur, et qui l'avait été environ douze ans, j'avais de fréquents mouvements d'avoir recours aux Révérends Pères de la Compagnie de Jésus, mais il n'y en avait point lors d'établis à Tours. J'avais quelque chose en moi qui me disait que la divine Majesté me voulait aider par eux. Cependant, j'avais en mon esprit que le Révérend Père Dom Raymond pourrait revenir et, qu'en attendant, je devais avoir recours à quelqu'un de leurs pères de ma connaissance. J'en voyais donc, mais je ne pouvais tirer secours de personne mes difficultés. Moi, cependant, qui avais crainte que ce fût légèreté qui me faisait avoir ce mouvements si fréquents de recourir aux Révérends Pères de la Compagnie de Jésus, je n'en disais mot, pour le respect de mon directeur absent et de peur de cette légèreté que j'appréhendais.

Le jour de ma profession arriva, que je fis de bon cœur. Notre-Seigneur me visita ce jour-là avec soulagement, ou plutôt éloignement de mes croix. Au retour du chœur, entrant en ma cellule, je me prosternai pour présenter derechef à Notre-Seigneur le sacrifice que je venais de lui présenter en public. Étant en cette posture et en une grande familiarité avec sa divine Majesté, j'entendis en mon intérieur qu'elle me signifiait que désormais, à l'imitation des Séraphins du

prophète Isaïe, je volasse continuellement en sa présence et à son saint service avec six ailes : premièrement, par la fidèle garde des vœux que je venais de professer ; en second lieu, par l'adhérence continue à son amour et divine union, et que, comme le battement des ailes des Séraphins était continu, aussi il ne fallait pas que mon amour et ma correspondance eussent des trêves, bornes ni limites, tant par mes vœux et vertus que par les trois puissances de mon âme, rapportant le tout à sa très étroite et très intime union. Quoique [cette] instruction fût efficace par le nourrissement intérieur et pour l'entière inclination « de mon âme du côté » [de Dieu], c'était d'une secrète et intime façon qui ne me délivra pas des peines intérieures que je portais, qu'au moment de cette grâce, alors que je professai mes vœux, et que toute moi-même eût passé par les flammes, pour faire mon sacrifice avec plus de pureté et de disposition intérieure et extérieure, s'il eût été besoin. Ce fut le jour de la Conversion de saint Paul, le 25<sup>e</sup> de janvier 1633, et le 33<sup>e</sup> de mon âge. Mon fils qui, finement, était venu de Rennes s'y trouva. Comme l'on n'avait pas voulu qu'il assistât à ma vêtue, ayant fait son calcul en son esprit, ne voulut pas être trompé deux fois. Il n'avait pas encore quatorze ans. Il avait adouci sa peine de ce que je l'avais quitté, pour le moins, pour la faire paraître.

Le carême suivant, le Révérend Père Georges de la Haye, de la Compagnie de Jésus, qui avait prêché l'avent et devait encore prêcher à Saint-Gatian, venait de fois à autres faire exhortation en notre monastère. J'avais de puissants mouvements de lui parler, mais pour les susdites raisons, je n'en disais mot, laissant le tout à la Providence de Dieu. Ma supérieure qui savait la disposition de mon âme, me demanda si je voulais voir et ouvrir mon cœur au dit Révérend Père. Je lui répartis que le désirais, mais que par raison je ne lui avais pas



demandé. Elle le supplia de me voir souvent pendant son séjour à Tours : ce qu'il lui promit et exécuta avec beaucoup de charité. Lorsqu'il m'eut entendue, il m'obligea de lui écrire la conduite de Dieu sur moi dès mon enfance, et enfin tout ce qui s'était passé dans le cours des grâces qu'il avait plu à la divine Majesté me faire. J'eus permission de ma supérieure; mais il me vint une répugnance de le faire, si je n'écrivais aussi tous mes péchés et imperfections de toute ma vie, en ce que Je pourrais me souvenir, à ce que, par ce moyen, il jugeât mieux de ma disposition. J'eus permission et le fis avec plus grande fidélité qu'il fût possible, puis je mis le tout entre les mains dudit Révérend Père, lequel ensuite m'assura que ç'avait été le Saint-Esprit qui m'avait conduite, et que je serais grandement coupable si j'avais du cœur et de l'amour pour autre que pour lui.

Dès que j'eus commencé d'ouvrir mon cœur à ce bon Père, toutes mes peines se dissipèrent, comme qui m'eût déliée d'une captivité, et je connus bien que Dieu avait voulu cela de moi. Il voulut prendre connaissance de l'affaire de mon fils et prendre soin de le faire avancer en ses études qu'il avait commencées à Rennes. Ma sœur ne voulant pas s'engager, lui étant hors de sa maison, à payer sa pension et son entretien, elle déclara ce qu'elle pouvait et ce bon et charitable Père trouva quelques personnes pieuses qui fournirent le reste, et l'emmena à Orléans, où il le mit entre les mains du Révérend Père Poncet. Là, il a fait toutes ses études, excepté la rhétorique qu'il vint faire à Tours, les Révérends Pères de la Compagnie de Jésus y étant établis, où ma sœur en prit soin, le tenant sa maison, puis il retourna à Orléans faire sa philosophie, par l'ordre du Révérend Père de la Haye.

Depuis ce temps-là, la direction de ma conduite intérieure a toujours été sous les Révérends Pères de la Compa-

gnie de Jésus, par la permission de mes supérieures. Ils s'établirent à Tours, un peu après ce temps-là.

Après l'assurance que le Révérend Père de la Haye m'eut donnée que j'étais dans le bon chemin, je demeurai dans une grande paix. Une des choses qui m'avait affligée était que, durant mes croix, j'avais une continuelle présence de Dieu, qui me semblait incompatible avec la légèreté et extravagance de mon imagination et autres motions imparfaites que j'expérimentais, et de ce que, depuis que j'étais religieuse, je n'avais [pu], en façon du monde, quelque effort que j'eusse pu faire, prendre les sujets des méditations qui se lisaient trois fois le jour à la communauté. L'on assurait ma conscience là-dessus. Je soumettais mon jugement; mais après tout, la crainte me saisissait et mon imagination me disait que, si c'eût été l'Esprit de Dieu qui m'eût conduite, qu'assurément j'eusse suivi la communauté, et que c'était là où il se trouvait. Or, depuis que j'eus communiqué [avec] le Révérend Père de la Haye, tout cela se passa en un moment; mon esprit demeura en sa netteté ordinaire, mon imagination ne m'importuna plus en ces matières. Je me trouvai comme en une nouvelle région, et possédant ma paix et le commerce avec la divine Majesté comme auparavant, avec des grâces très particulières sur l'intelligence de l'Écriture sainte, que ledit Révérend Père m'avait dit que je lusse. Sur cela, ma supérieure me donna un Nouveau Testament où je lisais un peu, et en mon

bréviaire. Je faisais auparavant mes lectures de règle en un Rodriguez qu'il me fit quitter. Comme j'ai dit, je lisais peu à cause que l'occupation intérieure ne me le permettait pas; seulement je satisfaisais à mon obligation de règle le plus qu'il m'était possible.

C'était la deuxième année de ma profession, que je fus mise sous-maîtresse des novices. Il y en avait un bon nombre. Quelques jours auparavant, j'avais [eu] un instinct intérieur que Notre-Seigneur me voulait changer d'état, et dans ce mouvement, je l'entretenais à mon ordinaire. Une nuit, après un discours familier que j'avais eu avec lui, en dormant, il me fut représenté en songe que j'étais avec une dame séculière que j'avais rencontrée par je ne sais quelle voie. Elle et moi quittâmes le lieu de notre demeure ordinaire. Je la pris par la main et, à grands pas, je la menai après moi, avec bien de la fatigue parce que nous trouvions des obstacles très difficiles qui s'opposaient à notre passage et nous empêchaient d'aller au lieu où nous aspirions. Mais je ne savais où ni les chemins. Or cependant, je franchissais tous ces obstacles en tirant après moi cette bonne dame. Enfin, nous arrivâmes à l'entrée d'une belle place, à l'entrée de laquelle il y avait un homme vêtu de blanc, et la forme de cet habit comme on peint les Apôtres. Il était le gardien de ce lieu. Il nous y fit entrer et, par un signe de main, nous fit entendre que c'était par là où il fallait passer, n'y ayant point d'autre chemin que celui-là où il nous introduisait, nous marquant le lieu. Et lors, je comprenais intérieurement, quoiqu'il ne parlât pas, que c'était là. J'entrai donc en cette place avec ma compagne. Ce lieu était ravissant. Il n'avait point d'autre couverture que le ciel; le pavé était comme de marbre blanc ou d'albâtre, tout par carreaux avec des liaisons d'un beau rouge. Le silence y était, qui faisait partie de sa beauté. J'avançai dedans, où de loin, à main

gauche, j'aperçus une petite église de marbre blanc ouvragé, d'une belle architecture à l'antique, et, sur cette petite église, la sainte Vierge qui y était assise, le faite étant disposé en sorte que son siège y était placé. Elle tenait son petit Jésus entre ses bras sur son giron. Ce lieu était très éminent, au bas duquel il y avait un grand et vaste pays, plein de montagnes, de vallées et de brouillards épais qui remplissaient tout, excepté une petite maisonnette qui était l'église de ce pays-là, qui seule était exempte de ces brunes.

La sainte Vierge, mère de Dieu, regardait ce pays : autant pitoyable qu'effroyable. À l'abord, je la trouvais aussi inflexible que le marbre sur lequel elle était assise. Il y avait un chemin étroit pour descendre en ce grand pays. Ma compagne, qui me suivait comme Je la tirais par la main, dès que j'eus aperçu la sainte Vierge, par un tressaillement d'affection, quittant la main de cette bonne dame, je courus vers cette divine Mère et étendis mes bras, en sorte qu'ils pouvaient atteindre aux deux bouts de cette petite église, sur laquelle elle était assise. J'attendais, par désir, quelque chose d'elle. Comme elle regardait ce pauvre pays, je ne la pouvais voir que par derrière. Lors, je la vis devenir flexible et regarder son béni Enfant, auquel sans parler elle faisait entendre quelque chose d'important à mon cœur. Il me semblait qu'elle lui parlait de ce pays et de moi et qu'elle avait quelque dessein à mon sujet, et moi, je soupirais après elle, ainsi mes bras étant étendus. Lors, avec une grâce ravissante, elle se tourna vers moi et, souriant amoureusement, elle me baisa sans me dire mot, puis elle se retourna vers son Fils et lui parlait encore intérieurement, et j'entendais en mon esprit qu'elle avait du dessein sur moi, duquel elle lui parlait. Lors, pour la deuxième fois, elle se tourna vers moi et me baisa derechef, puis elle communiquait à son très adorable Fils et ensuite me baisa pour la

troisième fois, remplissant mon âme par ses caresses d'une onction et d'une douceur qui est indicible. Puis elle recommença de parler de moi comme auparavant. Je ne pourrais jamais décrire la ravissante beauté et douceur du visage de cette divine Mère. Elle était comme à l'âge qu'elle allaitait notre très adorable petit Jésus. Ma compagne s'était arrêtée deux ou trois pas descendant en ce grand pays, d'où elle regardait la très sainte Vierge qu'elle pouvait voir à côté.

Je me réveillai, portant en mon cœur une paix et douceur extraordinaire qui me dura quelques jours, m'unissant à Notre-Seigneur et à l'amour de la très sainte Vierge. Je ne savais néanmoins ce que voulait dire ce qui s'était passé et qui m'avait laissé une si grande impression et de tels effets en mon âme : le tout étant un grand secret pour moi.

Ensuite de ce que j'ai dit ci-dessus, je fus mise au noviciat pour aider la maîtresse des novices. C'était mon office de leurs enseigner la doctrine chrétienne pour les y dresser pour les rendre capables de l'Institut. Je le faisais avec un grand zèle que Dieu me donnait avec la facilité de m'« énoncer » sur les mystères de notre sainte foi. J'avais beaucoup de lumières là-dessus. Je portais en mon âme une grâce de sagesse qui me faisait quelquefois dire ce que je n'eusse pas voulu ni osé dire sans cette abondance d'esprit. Une fois, sur l'*Ave Maria* mon esprit s'emportait tout à fait. C'était sur ces paroles : *Et benedictus fructus ventris tui*. Ce passage de la sainte Écriture, que Notre-Seigneur est « le fourment des élus et le vin qui germe les vierges » me vint en pensée. Il me fallut cesser et donner satisfaction à l'Esprit, ou pàtir, pour mieux dire, ce que concevait mon âme. Sur ce vin, il me vint aussi ce passage des *Cantiques* : *Mon Bien-Aimé est un raisin de cypre...* etc. Je le voyais fourment, je le voyais la nourriture de nos âmes au très saint sacrement et pressuré comme le raisin au pressoir de la croix, et ensuite le vin qui germe les vierges. Je m'étais retirée en ma cellule, le mieux que j'avais pu, pour porter l'abondance que je souffrais par ces aliments divins. Il m'en arrivait ainsi sur le Symbole. Je communiquais ce qui se passait en cela au Révérend Père Dinet, qui était mon directeur,

qui me fit écrire plusieurs choses en telles occasions.

Je me servais, avant que de commencer, d'une lecture en mon particulier dans le petit catéchisme du Concile et dans celui du Cardinal Bellarmin, et cela, bien peu de temps. J'étais moi-même étonnée lorsque, pour revenir à la moralité après avoir parlé des points de la foi, de ce que quantité de passages de l'Écriture sainte me venaient à propos. Je ne pouvais me taire et il fallait que j'obéisse à l'Esprit qui me possédait. Pour lors, je faisais cela deux fois la semaine, à vingt ou trente sœurs qui se trouvaient au noviciat à ce sujet, près de trois ans de suite que je fus en cet emploi.

J'avais eu toute ma vie un grand amour pour le salut des âmes, mais depuis ce que j'ai dit des baisers de la très sainte Vierge, je portais dans mon âme un feu qui me consommait pour cela. Or, comme je ne pouvais pas courir par le monde pour dire ce que j'eusse bien voulu, pour tâcher d'en gagner quelques-unes, je faisais ce que le pouvais au noviciat, m'accommodant à la capacité de chacun. Il y avait pour lors de bons esprits et qui étaient affamés de savoir les choses qui leur pouvaient servir pour la fin qu'elles s'étaient données à Dieu. Elles me pressaient de plus en plus de poursuivre. Dieu voulait aussi cela de moi, et j'expérimentais au dedans que j'étais le Saint-Esprit qui m'avait donné la clé des trésors du sacré Verbe Incarné et me les avait ouverts dans l'intelligence de l'Écriture sainte, dans les passages qui avaient rapport à lui, sans qu'auparavant je les eusse ni médités ni étudiés. Ce que j'en avais lu et entendu dans les occasions m'avait donné de bons sentiments, mais non les impressions qui m'en furent faites en l'état d'oraison que je possédais, où ma nature « était » plus capable de liberté pour porter les touches et écoulements divins qui m'étaient donnés, comme étant dans le royaume du sacré Verbe Incarné, qui me nourrissait et me



découvrait ses biens et le souverain domaine et pouvoir que son Père lui avait donné sur les cœurs, par les victoires qu'il avait remportées sur l'empire de la mort et de l'enfer, par l'effusion de son Sang précieux.

Au précédent, dans une intime union avec sa divine Majesté, j'avais connu que mon Époux était comme le sein et la poitrine du Père Éternel, duquel découlait un grand fleuve et torrent de grâces qui était son Saint-Esprit, qui inondait tous les Saints et les nourrissait de sa divine vie. Or, c'était de cette vie et de cet Esprit que mon âme était nourrie, en sorte que dans sa plénitude et exubérance, je ne pouvais m'empêcher qu'il n'en rejaillît quelques étincelles « hors » ; comme je me retenais, Je [les] consommait en moi-même par la subtilité de cette impression. Si quelqu'une me visitait comme je faisais un ouvrage très délicat pour l'autel, si l'on me parlait, mes réponses portaient toujours quelque chose de ce feu, en sorte que j'avais la réputation de ne parler que par sentences. Ces sentences étaient des passages de l'Écriture sainte qui, sans raisonner, étaient ajustés à mes réponses.

L'Esprit de grâce qui me possédait de la manière susdite, mais de la façon que je le puis exprimer, joint à l'impression que les sacrés baisers de la très sainte Vierge avaient faite à mon âme qui portait un goût tout divin, me donnait à connaître que la divine Majesté m'allait mettre dans un nouvel état, et toutes mes pentes et inclinations de mon esprit se portaient à entrer dans les desseins et dispositions divines, et ma volonté se consommait dans l'amour qu'elle portait. à ses ordres, quoi qu'il me pût arriver. J'avais outre cela quelque chose dans moi, dès que je fus aux Ursulines, [qui me disait] que la divine Bonté me mettait en cette sainte maison comme en un lieu de refuge, jusqu'à ce qu'elle disposât de moi pour ses desseins. Je repoussais toujours ce sentiment de crainte d'un piège du diable ; toutefois, il me revenait toujours, sans que je raisonnasse ensuite de ce que ce pouvait être, mais seulement je m'abandonnais entièrement à Dieu.

Donc, à l'âge de trente-quatre à trente-cinq ans, j'entrai en l'état qui m'avait été comme montré et duquel j'étais comme dans l'attente. C'était une émanation de l'esprit apostolique, qui n'était autre que l'Esprit de Jésus-Christ, lequel s'empara de mon esprit pour qu'il n'eût plus de vie que dans le sien et par le sien, étant toute dans les intérêts de ce divin et suradorable Maître et dans le zèle de sa gloire, à ce qu'il fût

connu, aimé et adoré de toutes les nations qu'il avait rachetées de son Sang précieux. Mon corps était dans notre monastère, mais mon esprit qui était lié à l'Esprit de Jésus, ne pouvait être enfermé. Cet Esprit me portait en esprit dans les Indes, au Japon, dans l'Amérique, dans l'Orient, dans l'Occident, dans les parties du Canada et dans les Hurons, et dans toute la terre habitable où il y avait des âmes raisonnables que je voyais toutes appartenir à Jésus-Christ. Je voyais, par une certitude intérieure, les démons triompher de ces pauvres [âmes] qu'ils ravissaient au domaine de Jésus-Christ, notre divin Maître et souverain Seigneur, qui les avait rachetées de son Sang précieux. Sur ces vues et certitudes, j'entrais en jalousie, je n'en pouvais plus, j'embrassais toutes ces pauvres âmes, je les tenais dans mon sein, je les présentais au Père Éternel, lui disant qu'il était temps qu'il fit justice en faveur de mon Époux, qu'il savait bien qu'il lui avait promis toutes les nations pour héritage, et de plus, qu'il avait satisfait par son Sang pour tous les péchés des hommes qui, auparavant, étaient tous morts et condamnés à la mort éternelle; et que, quoiqu'il fût mort pour tous, tous ne vivaient pas, et qu'il s'en fallait toutes les âmes que je lui présentais et portais en mon sein; que je les lui demandais toutes pour Jésus-Christ auquel, de droit, elles appartenaient.

Je me promenais en esprit dans ces grandes vastitudes et j'y accompagnais les ouvriers de l'Évangile, auxquels je me sentais unie étroitement à cause qu'ils consumaient pour les intérêts de mon céleste et divin Époux, et il m'était avis que j'étais une même chose avec eux. Quoique corporellement je fusse en l'actuelle pratique de mes règles, mon esprit ne désistait point de ses courses, ni mon cœur, par une activité amoureuse plus vite que toute parole, de presser le Père Éternel pour le salut de tant de millions d'âmes que je lui présentais.

L'Esprit de grâce qui m'agissait m'emportait en une si grande hardiesse et privauté auprès du Père Éternel qu'il ne m'était pas possible de faire autrement. « Ô Père, que tardez-vous ? Il y a si longtemps que mon Bien-Aimé a répandu son Sang ! Je postule pour les intérêts de mon Époux, lui disais-je. Vous garderez votre parole, ô Père, car vous lui avez promis toutes les nations. »

Par une lumière qui était infuse en mon âme, je voyais, plus clairement que toute lumière, la signification du passage de l'Écriture sainte qui parle du souverain pouvoir que le Père Éternel a donné au suradorable Verbe Incarné sur tous les hommes et ce que le Saint-Esprit dit de lui en la sainte Écriture en sa faveur ; et ce grand jour, qui me découvrait tant de merveilles, embrasait en mon âme un amour qui me consommait et augmentait la tendance à ce que ce sacré Verbe régnât et fût maître absolu à l'exclusion des démons, dans toutes les âmes raisonnables. Je voyais la justice de mon côté ; l'Esprit qui me possédait me la donnait à connaître, qui me faisait dire au Père Éternel : « Cela est juste que mon divin Époux soit le Maître ; je suis assez savante pour l'enseigner à toutes les nations ; donnez-moi une voix assez puissante pour être entendue des extrémités de la terre, pour dire que mon divin Époux est digne de régner et d'être aimé de tous les cœurs. » En produisant mes élans et soupirs au Père Éternel, je lui produisais, sans actes, par une démonstration spirituelle plus aiguë que des flèches de feu embrasées, les passages qui parlent de ce divin Roi des nations dans l'Apocalypse, que je ne cherchais point, mais ils étaient poussés et produits par l'Esprit qui me possédait. Puis, me considérant moi-même, je me trouvais en esprit parmi plusieurs troupes d'âmes qui ne connaissaient pas mon Époux et qui, par conséquent, ne lui rendaient pas leurs hommages. Je lui rendais pour elles. Je

les embrassais et je les voulais concentrer dans le très précieux Sang de cet adorable Seigneur et Maître.

Je ne quittais point du tout le Père Éternel pour postuler en sa faveur, comme si j'eusse été son avocat, à ce que son héritage lui fût rendu. Mon esprit était toujours hors de moi-même ; mon corps devenait comme une squelette. Mon supérieur m'ayant enquis de mon état intérieur eut quelque crainte que cette abstraction actuelle continue ne me causât la mort, vu sa longue durée : ce qui l'obligeait de me commander de faire tous mes efforts pour m'en distraire. Je me mis en devoir d'obéir, mais il ne fut pas en mon pouvoir de sortir de cette disposition. Il me vit plusieurs fois à ce sujet. Lorsqu'il vit mon impuissance, il me laissa en paix à la conduite de Dieu, qui m'agissait si puissamment.

Le Révérend Père Dinet, recteur de la Compagnie de Jésus, lequel, comme j'ai dit, mon supérieur m'avait donné pour directeur, me visitant, je lui rendais compte de ce qui se passait en moi. Il approuvait ma disposition et disait que ce qui m'avait été montré en ce pays pourrait être effectué en moi, au sujet de la Mission de Canada. Lorsqu'il me dit tout cela, je n'avais jamais su qu'il y eût un Canada au monde, ce que j'avais vu ne m'en ayant donné aucune notion, car, comme j'ai dit, je demeurais dans l'ignorance des choses que j'avais vues, laissant le tout à la conduite de la divine Providence, en me laissant conduire à l'Esprit qui m'agissait si fortement au sujet du salut des âmes, ne pouvant pas m'imaginer que Notre-Seigneur me voulût corporellement dans un pays étrange pour « le » servir actuellement en elles, eu égard à ma profession religieuse et de recluse dans un monastère, quoique mon esprit y fût continuellement, en sorte qu'intensivement toutes mes actions y eussent du rapport. Et en effet, je croyais que c'était mon affaire que ce que Notre-Seigneur me faisait faire en esprit pour ces pauvres âmes, et d'exciter chacune des sœurs, tant professes que novices, de joindre toutes leurs intentions aux miennes à ce sujet. Et quoique je tâchasse de me comporter prudemment, je ne pouvais si bien me cacher que plusieurs ne jugeassent que Dieu voulait

quelque chose de moi en particulier, et croyaient que sa divine Majesté me tirerait du monastère pour quelque occasion à sa gloire.

Mon occupation intérieure et mes poursuites continues avec le Père Éternel au sujet de l'amplification du royaume de Jésus-Christ dans les pauvres âmes qui ne le connaissaient point [se fortifiaient]. Une nuit, je lui représentais ce grand affaire ; par une lumière intérieure, je connus que sa divine Majesté ne m'écoutait pas, ni ne se rendait pas propice à mes vœux et instances que je lui faisais, comme à l'ordinaire, ce qui piqua mon cœur et mon esprit d'une angoisse extrême, accompagnée d'humiliation et disposition soumise à sa divine Justice, pour ce qui manquait de mon côté, car, de celui de mon Époux, je voyais l'équité, et j'eusse voulu être condamnée à souffrir toute les peines imaginables pour être dans l'état de pureté requise pour pouvoir poursuivre ma pointe, fléchissant le cœur du Père Éternel, à ce que mon bien-aimé Époux, qu'il avait constitué Roi des nations, en fût paisible possesseur par leur conversion. Je concevais en mon âme que le Père Éternel avait agréables mes poursuites pour une si juste cause ! mais qu'il manquait quelque chose qu'il voulait de moi pour être exaucée. Je me consummais à ses pieds, Je m'abîmais au centre de ma bassesse, à ce qu'il pût à sa divine Bonté de mettre en moi ce qu'il lui plairait davantage, à ce qu'elle m'exaucât en faveur de mon Époux. Lors, j'expérimentai un écoulement et un rayon divin en mon âme qui fut suivi de ces paroles : « Demande-moi par le Cœur de Jésus, mon très aimable Fils ; c'est par lui que je t'exaucerai et accorderai tes demandes. » Dès ce moment, l'Esprit qui m'agissait m'unit à ce divin et très adorable Cœur de Jésus, en sorte que je ne parlais ni ne respirais que par lui, en expérimentant de nouvelles infusions de grâces dans ce divin Cœur

et l'Esprit de mon Jésus, qui me faisait produire des choses admirables, que ma plume ni ma langue ne peuvent exprimer, au sujet de l'amplification du royaume de Jésus-Christ. Cela se passait environ l'an 1635. Le tout s'adressant au Père Éternel, mes respirs, qui étaient l'expression de ce que je pâtissais en mon âme – étant comme flèches ardentes, donnaient une atteinte continuelle au Cœur du Père Éternel Non que je m'imaginasse quelque chose de corporel, mais je ne puis m'exprimer autrement pour dire une efficacité. Il me semblait que je connaissais toutes les âmes rachetées du Sang du Fils de Dieu, en quelque coin de la terre habitable qu'elles pussent être, et mon amour se portait à celles qui étaient les plus abandonnées dans les pays des Sauvages où je me promenais sans cesse.



Étant dans les dispositions susdites, un jour étant en oraison devant le très saint sacrement, appuyée en la chaise que j'avais dans le chœur, mon esprit fut en un moment ravi en Dieu, où lui fut représenté ce grand pays qui lui avait été montré en la façon que j'ai déduite ci-devant avec toutes les circonstances. Lors, cette adorable Majesté me dit ces paroles : « C'est le Canada que je t'ai fait voir ; il faut que tu y ailles faire une maison à Jésus et à Marie. » Ces paroles qui portaient vie et esprit en mon âme, en cet instant la rendirent dans un anéantissement indicible au commandement de cette infinie et adorable Majesté, laquelle lui donna force [pour répondre], disant : « Ô mon grand Dieu, vous pouvez tout et moi je ne puis rien ; s'il vous plaît de m'aider, me voilà prête. Je vous promets de vous obéir. Faites en moi et par moi votre très adorable volonté ! » Il n'y eut point là de raison ni de réflexion : la réponse suivit le commandement, ma volonté ayant été à ce moment unie à celle de Dieu, d'où s'ensuivit une extase amoureuse dans laquelle cette infinie Bonté me fit des caresses que langue humaine ne pourrait jamais exprimer, de laquelle s'ensuivirent de grands effets intérieurs de vertu. Je ne voyais plus d'autre pays pour moi que le Canada, et mes plus grandes courses étaient dans le pays des Hurons, pour y accompagner les ouvriers de l'Évangile, y étant unie

d'esprit au Père Éternel, sous les auspices du sacré Cœur de Jésus, pour lui gagner des âmes. Je faisais bien des stations par tout le monde ; mais les parties du Canada étaient ma demeure et mon pays, mon esprit étant tellement hors de moi et abstrait du lieu où « était » mon corps, qui pâtissait cependant beaucoup par cette abstraction, que même en prenant ma réfection, c'étaient les mêmes fonctions et courses dans le pays des Sauvages pour y travailler à leur conversion et aider les ouvriers de l'Évangile. Et les jours et les nuits se passaient de la sorte.

En ce temps-là, le Révérend Père Poncet m'envoya une *Relation* de ce qui se passait en Canada. Sans qu'il sût aucune de mes dispositions et sentiments touchant cette Mission, il m'écrivit la vocation que Dieu lui donnait pour y aller travailler, et m'envoya une image de la Mère Anne de Saint-Barthélemy, espagnole, en laquelle Notre-Seigneur était peint, qui avec sa main montrait la Flandre à cette bienheureuse religieuse, l'invitant de l'y aller servir et que l'hérésie l'allait perdre : « Je vous envoie cette image, me disait-il, pour vous convier d'aller servir Dieu dans la Nouvelle-France. » Je fus étonnée de ce « convi », vu, comme j'ai dit, qu'il ignorait ce qui se passait en moi, que je tenais fort secret. Cependant, ce m'était autant d'aiguillons pour faire agir plus puissamment le feu qui me consommait pour le salut des âmes. Je n'osais parler à qui que ce fût du commandement que la divine Majesté m'avait fait, à cause que c'était une entreprise si extraordinaire et, en apparence, éloignée de ma condition et sans exemple. Je poursuivais le Père Éternel, lui représentant ce que lui-même connaissait de mon insuffisance pour venir à l'exécution de ce qu'il lui avait plu me commander, qu'il pouvait tout et moi rien, et qu'il fit en cela selon son bon plaisir. Ainsi, j'attendais ses ordres, et cependant, j'étais tou-

jours dans les Missions et mon cœur dans le zèle qui le consommait. Une paix savoureuse et féconde me soutenait, sans laquelle je n'eusse pu subsister ni porter une impression si grande et continuelle.

En ce même temps que la divine Majesté m'occupait de la sorte, elle disposait l'esprit de Madame de la Peltrie, personne d'une éminente vertu, pour se donner avec tous ses biens à la Mission de Canada, laquelle avait été puissamment touchée, lisant une *Relation* en laquelle le Révérend Père Le Jeune, par invitation, disait « s'il ne se trouverait point quelque sainte âme qui voulût aller ramasser le Sang du Fils de Dieu pour le salut des pauvres barbares de ces contrées de Canada ». Cette sainte dame ayant été gagnée par cette touche, chercha tous les moyens possibles pour exécuter ses bons désirs, lorsqu'il plairait à Dieu de mettre ses affaires en tel état qu'il serait convenable à un tel dessein. Sur cela, elle tomba malade à l'extrémité, en sorte que les médecins n'en attendaient de moment en moment que la mort. En cet -état, elle se souvint de ses bons désirs pour le Canada qu'elle tenait pour son cher pays. Elle se sentit pour lors inspirée de faire un vœu au glorieux saint Joseph, que s'il lui plaisait d'obtenir de Dieu sa santé, qu'elle ferait un séminaire en Canada en faveur des pauvres filles des Sauvages. Au même moment qu'elle eut fait ce vœu, toutes ses douleurs violentes qu'on avait jugées mortelles se retirèrent et ne lui en resta que la faiblesse. Le médecin arrivant fut autant étonné que surpris [et] lui demanda : « Madame, que sont devenues vos douleurs ? » Elle lui répartit ingénument qu'elles étaient allées en Canada. Lui qui ne savait ce qui s'était passé, prit cette réponse pour une récréation. Lorsque cela se passait, nous ne nous connaissions ni n'avions jamais entendu parler l'une de l'autre, madite Dame ni moi, mais la divine Bonté disposait le tout suavement.

La divine Majesté me voulant entièrement dépouiller et dénuer de mon propre vouloir dans les choses mêmes qu'elle m'avait commandées, voulant que tout fût d'elle et non de la créature, me le fit connaître et expérimenter un jour que j'étais en oraison devant le saint sacrement. Je traitais pour lors avec elle du salut des âmes, dans l'accès ordinaire auquel il lui plaisait de m'attirer. En un moment, elle m'ôta tout pouvoir et capacité de ce commerce, et ravit mon âme en une extase qui la mit dans son souverain et unique Bien, pour la faire jouir de ses caresses et divins embrassements, dans un amour et privauté indicible où il lui découvrait le grand avantage qu'il y avait à lui gagner des âmes, et « l'incitait » à les lui demander. Lors, l'âme piquée dans les intérêts de l'Époux, le sacré Verbe Incarné, par une amoureuse impatience, voulait que ses affaires fussent avancées, et qu'elle fût victime, bien qu'il fallût donner mille vies, s'il lui eût été possible, pour ce sujet; et qu'il plût au Père Éternel de la mettre en état pouvoir exécuter le commandement qu'il lui avait fait de lui faire une maison en Canada en laquelle il fût loué et adoré avec Jésus et Marie et qu'il n'en séparât point le grand saint Joseph. – C'est que j'ai eu de fortes impressions que ç'avait été celui que j'avais vu être le gardien de ce grand pays, et dans mes plus intimes et familiers entretiens j'avais en l'esprit que

Jésus, Marie et Joseph ne devaient point être séparés, en sorte qu'une fois, étant à table, au réfectoire, pâtissant des affections extatiques, je disais : « Ô mon Amour, il faut que cette maison soit pour Jésus, Marie et Joseph », ne pouvant faire autrement. J'avais une certitude que la divine Majesté agréerait mes instances, que je ne faisais que par la motion de son Saint-Esprit. Elle jetait ses regards sur moi lorsque, par la même motion, je voulais ravir sa volonté par un amoureux effort que je pâtissais, par lequel je voyais que j'avais le droit de justice à cause de mon divin Époux. Lors, cette suradmirable Majesté jetait ses regards sur moi, qui me signifiaient que j'avais voulu ravir sa volonté, mais que, par amour, elle voulait triompher de la mienne. Ah ! qui est-ce qui pourrait exprimer ce commerce d'amour ? Il se fit lors une opération dans mon âme qui la faisait délicieusement agoniser. Elle respirait seulement un peu, se confessant vaincue, disant et signifiant par ses respirs : « Ah ! mon Amour ! Ô mon grand Dieu ! je ne veux rien, je ne puis rien vouloir. Vous m'avez ravi ma volonté ! Comment pourrais-je vouloir, puisque vous me l'avez ravie et rendue impuissante de vouloir ? Voulez donc, ô mon Amour, dans la droiture et justice de votre divin vouloir. » Puis mon âme demeura perdue dans ce grand océan d'amour, la divine Majesté de Dieu, sans respir.

Au sortir de cette opération, de laquelle je ne fais que bégayer, car ce sont choses indicibles, je me trouvai dans un changement d'état au regard du susdit. Ce fut une paix, un repos, un non-vouloir et une demeure dans la volonté de Dieu avec laquelle je traitais de toutes les affaires du royaume du sacré Verbe Incarné. Cette divine Volonté me conduisait et me guidait dans ces chemins de paix d'une manière qui jusqu'alors m'avait été inconnue, quelques grandes grâces qu'elle m'eût faites, et je ne souffrais plus d'angoisses pour le

salut des âmes, en tout ce que je traitais avec cette sur adorable Majesté, quoique j'eusse les mêmes vues, missions et stations qu'auparavant, expérimentant que cette divine Volonté faisait tout pour moi.

Je fus un an en cet état, ensuite de cette opération.

Après avoir porté l'état susdit un an, la divine Majesté rue pressait vivement de déclarer tout ce qui se passait en moi au sujet du Canada. J'en voulus, pour lui obéir, en dire quelques mots au Révérend Père Salin, auquel pour lors je communiquais de toutes les affaires de mon âme. Il me fit taire quasi dès le premier mot et [me] mortifia bien sec, se moquant de moi qui m'amusais, disait-il, à des fantaisies. Je n'osai plus lui en parler, me reconnaissant aussi une si pauvre créature que je ne m'étonnais plus s'il m'envoyait de la sorte; et ainsi je demurai dans mon humiliation. Je disais au sacré Verbe Incarné : « Mon doux Amour, s'il y a quelque chose à faire, faites-la, s'il vous plaît; vous savez, et rien ne vous est caché, que je suis une personne de néant. L'on ne me croira jamais; l'on dira que je veux tromper les autres après avoir été trompée, nommément en une chose qui semble être hors du sens commun, surtout eu égard à ma condition [de] religieuse qui doit vivre et mourir dans un cloître. Je vous veux, nonobstant cela, obéir. Mais faites, s'il vous plaît, en sorte que je le puisse faire selon votre très sainte volonté. » Lors, je demurai en paix, attendant le temps de l'ordonnance divine. J'avais en l'esprit, plus qu'auparavant, que je n'étais en notre monastère de Tours qu'en attendant que Notre-Seigneur m'en tirerait et qu'il m'y avait mise pour me dresser à la vie religieuse et me

disposer à ce qu'il voulait de moi. Je repoussais à mon ordinaire ces pensées ; néanmoins, par les dernières impressions que Notre-Seigneur m'avait données pour le Canada, ce point était comme établi en mon esprit par une grande certitude, que je combattais par une certaine crainte que j'avais d'être trompée.

En effet, j'étais si craintive que je n'osais parler d'aucune de mes dispositions pour le Canada, aussi à cause de ce que le Révérend Père Salin m'avait si vertement rabrouée. Je ne pus toutefois si bien faire qu'on ne vînt à découvrir que j'avais des penes et inclinations particulières pour les Missions de Canada. Plusieurs personnes de piété m'en écrivaient leurs pensées, d'autres m'en parlaient ; mais je ne déclarais mon secret à aucun, sentant pour cela mon esprit en une réserve toute particulière, retenue par le mouvement de l'Esprit qui me conduisait. Je ne m'en entretenais, en général, que comme d'une chose sainte et grandement à la gloire de Dieu, selon ce qu'en rapportaient les *Relations*, et dans le monastère je faisais mes efforts à ce que chacun travaillât auprès de Dieu pour la conversion des Sauvages. Je mettais toutes mes sœurs en ferveur pour cela, de sorte qu'il y avait de continuelles prières et pénitences et « des » communions à ce sujet dans la communauté.

Quelque temps se passa, ensuite duquel la divine Majesté me fit connaître qu'elle voulait l'exécution du dessein qu'elle m'avait inspiré, et elle me pressait fortement intérieurement de déposer toutes mes craintes et de passer par-dessus tous les humains respects pour déclarer et communiquer ce qui se passait en moi pour son appel au Canada, et cette presse intérieure était sans intermission, et que j'eusse à écrire au Révérend Père de la Haye, de la Compagnie de Jésus. Après tout cela, mes craintes redoublaient d'être trompée du diable, en



sorte que j'attendais et n'osais demander congé à ma révérende Mère Françoise de Saint-Bernard, prieure, ni d'en parler au Révérend Père Salin. Voilà où me jetait mon infidèle puérilité, et d'autre côté, Dieu me menaçait intérieurement de m'abandonner si je ne lui obéissais, et qu'il n'était pas seulement question d'une maison de pierre, mais aussi d'un édifice spirituel pour sa plus grande gloire.

Lorsque j'étais en cette peine et ne sachant à qui ouvrir mon cœur, le Révérend Père de Lidel, de la Compagnie de Jésus, me vint visiter. J'eus un fort mouvement de lui déclarer ma peine : ce que je fis. M'ayant entendue, il me déclara que j'étais obligée en conscience de communiquer toute mon affaire au Révérend Père de la Haye; ce que je fis fidèlement avec le congé de ma supérieure, laquelle sachant que c'étaient mes affaires de conscience ne voulut pas voir ma lettre. Lui, ayant tout considéré, m'exhorta de me disposer à ce que la divine Providence ordonnerait de moi et que le temps de l'exécution de son dessein arriverait, ainsi qu'il espérait. Il communiqua, comme je l'ai su depuis, mes papiers au Révérend Père Poncet, auquel par lettres j'avais communications spirituelles, tant pour le sujet des Missions de Canada qu'autres, et tout cela, par l'entremise du Révérend Père de la Haye qui, pour quelques raisons, m'avait dit de le faire.

Ayant déclaré mon secret audit Révérend Père, mon âme demeura en grande paix, selon ce que j'ai ci-devant parlé, ne voulant rien pour ce qui est de mon regard que dans les volontés divines. Mais au regard des pauvres Sauvages, je n'avais point de bornes; mes poursuites étaient sans interruption.

Dans le temps que je me déclarai au Révérend Père de la Haye, j'appris qu'une personne de grande piété et vertu avait été fortement touchée et inspirée de Dieu pour procurer auprès de sa divine Majesté le salut des pauvres Sauvages, et même ce bon personnage avait de grandes inclinations de s'y donner et sacrifier lui-même. Il avait pour lors un emploi considérable et des premiers de son Ordre. Il poussa si bien son affaire qu'elle était même conclue avec ceux qui en avaient pouvoir en ce pays ; mais le tout était si secret qu'il n'y avait qu'un bon frère, son compagnon, qui en eût la connaissance. Ce bon frère était si affligé de cela qu'il ne savait à qui décharger son cœur. Il s'avisa d'écrire – il était pour lors à Paris – à notre Révérende Mère, qui connaissait ledit Père, à ce que par lettre elle le dissuadât de son entreprise. Incontinent, elle me confia cette affaire et me donna commission de lui parler de ma vocation en termes généraux et de lui témoigner que nous savions son dessein. Jamais homme ne fut si étonné qu'il le fût d'apprendre que ce qu'il avait si bien caché était découvert, encore plus de ce que j'avais des pensées pour aller en Canada. Il nous écrivit jusqu'à quel point il en avait été surpris et m'assura de m'aider en tout ce qu'il pouvait pour mon passage, s'il était connu que ma vocation fût de Dieu. Et en effet, il le connut.

C'était une personne si considérable pour sa grande vertu et capacité que je fus très consolée d'apprendre qu'il approuvait ma vocation et la croyait être de Dieu. Voyant son dessein découvert, il sut qu'il se divulguerait et qu'il valait mieux qu'il en parlât à quelques-uns de ses amis qui s'y pourraient opposer. li en écrivit à un qui était à Tours, lequel, ayant lu sa lettre, me vint trouver incontinent pour me raconter combien il était choqué de l'entreprise de son ami et me témoigna qu'il allait faire auprès de leur Père Général qu'il l'arrêtât, pour le tort qu'il ferait à son Ordre de le laisser partir. Je fis le possible pour le consoler et l'apaiser et de lui dire que je m'étonnais combien il avait d'aversion à une chose si sainte, et qu'il devait bénir Dieu de ce que N. voulait lui faire un sacrifice de lui-même en un dessein si relevé qu'était la conversion des Sauvages, et que, pour moi, j'allais m'employer de toutes mes forces pour prier Dieu pour lui. Dès qu'il m'eut entendue, il fut aussi vivement piqué qu'une personne de sa condition le pouvait être et commença à me due tout net qu'inafailliblement je savais le dessein de N., et qu'il m'avait perdu l'esprit, que j'étais de son parti, qu'il m'avait écrit et pervertie par ses fantaisies, moi qui, au contraire de m'émouvoir de son discours, je me souriais de le voir m'attaquer pour ce sujet. Il me quitta en ce sentiment, et je donnai avis à N. qu'il eût mieux fait de ne rien mander à son ami et qu'il allait découvrir son affaire et s'y opposer. En effet, il n'y manqua pas, en son temps, et de me venir chaque jour tourmenter, me pressant de lui dire si j'avais désir d'aller en Canada. Lorsque je vis ses inquiétudes, je lui dis nettement qu'il était vrai, mais que je n'en étais pas digne, étant une pauvre créature de néant et qu'aussi que ma condition religieuse répugnait à un tel dessein pour qu'actuellement il fût effectué en moi. Après cela, il me persécuta plus qu'auparavant et ne me donnait

point de repos, agissant en ce point contre son naturel qui était grandement doux. Il était si indigné qu'il en venait aux injures et invectives fort fréquentes et outre cela m'en écrivait de pleins papiers. Ce qui le mortifia davantage était de ce que je demeurais tranquille parmi toutes ses contradictions. Il m'envoya un de ses Pères, que je connaissais, pour me combattre; Il lui avait donné toutes ses impressions; il n'y gagna pas plus que lui. Je leur déclarai à l'un et à l'autre qu'ils changeraient de pensées, qu'ils auraient envie d'aller en Canada, mais qu'ils n'en auraient que le sentiment, qu'ils n'iraient pas. Ils se moquèrent tous deux de moi.

Ce dernier s'en alla à Paris, lequel m'écrivit incohérent pour me faire des excuses de tout ce qu'il m'avait dit et qu'il était puissamment touché pour la Mission de Canada. Je me mis lors à invoquer le Saint-Esprit pour l'autre, non pour qu'il fût en Canada, mais qu'il ressentît un peu ce que c'était de cette vocation et son effort sur les cœurs pour le salut des âmes. En effet, c'étaient les fêtes de la Pentecôte. Il fut si fortement touché qu'il passa la nuit sans dormir, des remords de conscience qui le prenaient pour le procédé qu'il avait tenu, et eut une si vive atteinte pour le salut des pauvres Sauvages et le désir de les aller secourir, s'il plaisait à sa divine Majesté de lui faire miséricorde, qu'il n'en pouvait plus. Il me vint trouver tout humilié et n'osait lever les yeux. Dès l'abord il me dit : « Qu'est-ce que vous avez fait pour moi? Je ne puis vivre. Priez Dieu qu'il lui plaise me faire miséricorde; de ma vie, je ne contrarierai la vocation de la Mission de Canada. Hélas! Je ne suis plus digne d'y aller servir sa divine Majesté. À quoi y pourrais-je servir? Non, je ne dirai plus rien contre une si sainte vocation. Je n'ai garde de m'opposer au dessein de N., ni je ne vous dirai plus rien pour blâmer vos bons sentiments; je les estime beaucoup. Je demande pardon à Dieu de mes

résistances. » Le voyage suivant du messager de Paris, je reçus lettre de N., par laquelle il me disait : « Je pense qu'un tel est changé depuis trois jours. J'ai eu une vision fort extraordinaire à son occasion, dans laquelle il me parut cité devant le Juge souverain pour recevoir le châtiment de la rébellion qu'il avait apportée à l'exécution de la divine Volonté, et ç'avait été vous qui l'aviez accusé de sa rébellion. Lors, ce pauvre criminel, tout tremblant d'effroi et demi-mort, se prosterna sur sa face aux pieds du Juge en criant : « Miséricorde ! » et promettant. de s'amender, disant comme un autre saint Paul : *Domine, quid me vis facere?* On lui commanda de se relever ; et en se relevant, [le] dit N. en jetant les yeux sur moi, me dit doucement : « Pourquoi m'avez-vous fait cela ? » [Je lui répartis] en vous montrant, que ç'avait été votre ouvrage et qu'il s'en prit à vous. Je ne sais pas, dit N., s'il se convertira. Si cela arrive, comme je l'ai pensé, ma pensée aura été le pronostic de la vérité. Mandez-moi ce qui en sera. »

En effet, les remords de conscience et les peines de cet autre [qui] avaient été si extrêmes et beaucoup plus qu'il ne le déclara, quoiqu'il m'en fit grandement paraître et plus que je n'en ai dit, arrivèrent au même temps de la vision de N. ; et la récidive s'en ensuivit, mais non pas l'opiniâtreté ni l'indignation telles qu'elles m'avaient paru. Son changement fut pour sa personne ; mais il vénérât la vocation de Canada dans les autres. Il contribua néanmoins à l'arrêt de N. En outre que sur le point de son voyage, il fut mis en de nouveaux emplois qui l'obligèrent de demeurer. Et il fut évident que Notre-Seigneur ne lui avait donné tant de bons sentiments que pour se faire prier par lui pour le salut des âmes et pour favoriser ma vocation pour mon passage en Canada, dans le temps de l'exécution ; car s'il l'eût improuvée, ni Monseigneur de Tours, qui suivait volontiers ses conseils, ne

m'eût jamais donné obédience pour ce dessein, ni notre communauté consenti.

En cet intervalle de temps, Madame de la Peltrie, comme depuis je l'ai su d'elle, travaillait fortement pour trouver une personne qui la pût efficacement aider pour l'exécution du vœu qu'elle avait fait de faire et fonder un séminaire pour les filles sauvages en Canada. Ses parents lui donnant de l'exercice, elle ne pouvait pas efficacement venir à bout de ses affaires sans l'assistance d'une personne de conscience. Quelqu'un l'adressa à Monsieur de Bernières, un honnête homme et très vertueux gentilhomme, trésorier de France à Caen, lequel, par une industrieuse charité, sous ombre de recherche de mariage, l'assista puissamment. Il vint à Paris avec elle pour trouver quelque moyen de traiter tout de bon l'exécution de son dessein de Canada et [elle] pria ledit sieur de s'enquérir s'il n'y avait point quelque Père de la Mission. Il sut qu'il n'y avait pour lors que Père Poncet, lequel avait pour lors quelque soin de ce qui concernait les affaires de cette Mission. Il le fut trouver au noviciat où il était pour lors ; il lui confia tout le secret de madite Dame et qu'elle désirait mener avec elle des Ursulines. Au même temps, ledit Révérend Père se souvient de ma vocation et lui dit qu'il croyait que c'était moi que Dieu voulait pour ce dessein, et lui en dit confidemment quelques raisons. Ce bon Monsieur fut grandement consolé, qui ne manqua d'aller raconter le tout à madite

Dame qui, dans le zèle qu'elle avait pour le salut des âmes, fut ravie d'entendre qu'il y avait apparence que ses affaires auraient l'issue qu'elle prétendait. Elle consulta son dessein à plusieurs grands serviteurs de Dieu et doctes personnages, qui l'approuvèrent tous, lui disant que la divine Majesté demandait ce sacrifice d'elle et de ses biens, et que, quand elle devrait périr, qu'elle devait entreprendre ce voyage pour sa gloire. Les Révérends Pères Dinet et de la Haye étaient de ceux-là. Ce dernier chargea le Révérend Père Poncet de m'écrire tout ce qui se passait, car madite Dame et moi-même nous ne nous connaissions point encore ni de réputation, ni autrement, que ce que lesdits Révérends Pères lui avaient dit à mon insu. Cela se passait en novembre 1638.

Notre Révérende Mère Supérieure ayant reçu les lettres du Révérend Père Poncet et de madite Dame, et comme l'on me proposait le projet de son passage dès le premier embarquement et la grande inclination qu'elle avait de me demander pour l'établissement de son séminaire, fut surprise et étonnée au point que l'on peut juger d'une chose [si] extraordinaire, et puissamment touchée de voir qu'il y avait apparence que la vocation que je lui avais fait paraître avoir pour le Canada avait fondement, et que Dieu travaillait à l'exécution. Elle me vint trouver, et, se mettant à genoux avec moi, me raconta l'affaire. Nous rendîmes nos actions de grâces à la divine Majesté, et elle m'obligea de faire réponse et d'écrire à Monsieur de Bernières; et depuis, nous eûmes communication par lettres tous les voyages, jusqu'à l'accomplissement et exécution du dessein, le tout demeurant secret à la communauté excepté à trois, excepté notre Révérende Mère de Saint-Bernard, prieure, ma Mère « Ursule » et moi, jusqu'au mois de janvier, à cause que Madame ne voulait pas que son affaire fût divulguée à cause de Messieurs es parents qui y



eussent sans doute mis opposition.

Je connaissais bien intérieurement que le terme s'approchait, avant même que j'eusse connaissance des choses susdites. Nous ne pouvions nous lasser d'admirer la conduite de Dieu : le rencontre de cette bonne Dame, du Révérend Père Poncet avec Monsieur de Bernières, le tout sans recherche, par la pure Providence de Dieu, ce qui me faisait chanter ses miséricordes et m'entretenir amoureusement avec lui qui est infiniment fidèle en ses promesses, vocations et conduite.

Il se rencontra diverses contradictions du côté de quelques particuliers des Messieurs de la Compagnie qui, pour raison, avaient quelque inclination que madite Dame différât son voyage jusqu'à l'année suivante ou qu'elle passât seule, et qu'en après, elle appellerait ses religieuses. Elle ne voulait point entendre à cette proposition, ne voulant point partir sans nous. Il fut résolu qu'on assemblerait pour résoudre de cette affaire. L'assemblée se fit en la maison de Monsieur Fouquet, conseiller d'État, où les Révérends Pères Dinet, de la Haye et Lalemant et les principaux Messieurs de la Compagnie se trouvèrent, et Monsieur de Bernières et Madame de la Peltrie. En ce conseil, l'on lui fit voir qu'elle avait parlé trop tard et que tous les navires étaient frétés, qu'il n'y avait plus de place pour son bagage et provisions et enfin pour la compagnie, qu'elle eût patience pour l'autre embarquement. Elle persista et déclara qu'elle fréterait un navire à ses frais, quoique, selon la coutume, ils dussent passer le tout gratuitement, trois années de suite. À cela il n'y put avoir de répartie. Il fut donc question d'où l'on prendrait des religieuses. Elle dit qu'elle me désire et qu'elle ne peut partir sans moi et qu'elle me veut demander à mes Supérieurs, avec compagnie. On lui dit que Monsieur de Tours est un prélat très difficile et qu'il faut pour le plus sûr, qu'elle prenne des reli-

gieuses aux Ursulines du Faubourg de Saint-Jacques à Paris. Enfin, elle persista qu'elle me voulait. Le Révérend Père de la Haye, voyant cette contradiction, prit la parole et harangua si fortement et efficacement, disant qu'il était de justice de favoriser madite Dame en un dessein si pieux et qui était à la gloire de Dieu, et avait été jugé tel par personnes capables... etc., qu'il l'emporta; et l'on jugea qu'il fallait lui accorder ce qu'elle demandait, et que pour ses religieuses, que pour faciliter l'affaire, il était expédient qu'elle-même prît la peine de m'aller quérir à Tours. Les principaux de l'assemblée, comme les Révérends Pères Dinet, de la Haye et Monsieur le Commandeur de Sillery et Monsieur Fouquet, écrivirent à mondit Seigneur de Tours, et le Révérend Père Dinet, lors provincial de la Compagnie, au Révérend Père Grand-Amy, recteur à Tours, à ce qu'il fit auprès de ce bon prélat que madite Dame eût contentement. L'on « écrivit » aussi à notre Mère et à moi.

Madite Dame, très contente, consigna une somme d'argent notable, incontinent, pour fréter un navire et généralement pour faire les frais de son embarquement. Le Révérend Père Charles Lalemant embrassa charitablement tous ces soins. Madite Dame me donna incontinent avis de tout ce qui se passait. Ce fut le 22<sup>e</sup> de janvier 1639, jour des Épousailles de la très sainte Vierge et de saint Joseph, que nous reçûmes cette nouvelle, et que notre Révérende Mère déclara tout le secret à notre communauté, lorsqu'actuellement on était dans un ermitage de Saint-Joseph, à faire des dévotions pour la solennité de ce jour. Je ne m'y trouvai pas à dessein, aussi que je servais ce jour-là à la cuisine. Toute chacune fut si surprise de cette nouvelle qu'elles ne pouvaient comprendre qu'elle fût véritable, ne s'étant jamais persuadées qu'une chose semblable pût arriver, tant l'on l'estimait extraordinaire, ni eût-on pas cru qu'il y eût une sœur si heureuse que

d'être choisie de Dieu pour une telle entreprise et de si grande conséquence, et l'on ne se pouvait lasser de bénir Dieu.

Madame de la Peltrie ayant expédié ses affaires, elle partit de Paris avec Monsieur de Bernières pour venir à Tours. Le jour que nous devons recevoir les lettres de son parlement, le matin, étant aux pensionnaires, desquelles j'avais soin, j'eus un instinct dans mon âme qui me disait que je quittasse tout et que je m'en alla se dans l'ermitage de Saint-Joseph, pour le remercier d'une grande grâce qu'il m'avait faite. Je n'obéissais pas à ce mouvement, à cause que je ne voyais pas qu'il fût à propos d'aller au jardin par où il fallait passer et où il y avait des hommes de travail. Cependant ce mouvement me pressait par une amoureuse contrainte, en sorte qu'il m'y fallut obéir. Prenant deux pensionnaires pour m'accompagner, je fus remercier ce grand saint de la grâce qu'il m'avait faite, avec une onction si particulière. Environ une heure après, ma Mère Ursule de Sainte-Catherine me vint trouver et me dire : « Ah ! ma chère sœur, que Dieu vous fait de grâces ! Cette Dame vous vient quérir ; elle va bientôt arriver. » Cette bonne Mère, qui avait de grandes inclinations pour passer en Canada, fut si vivement touchée de cette nouvelle qu'à peine pouvait-elle parler, car quelque chose qu'on eût pu mander, l'on ne pouvait pas se persuader que l'exécution s'en ensuivît jamais. Pour moi, je le croyais, et la bonté de Dieu m'en donnait des marques, me faisant connaître que, comme un bon père et un bon ami, il était fidèle en ses promesses et qu'il conduisait le tout suavement.

Ayant appris cette nouvelle, je ne doutais plus du sujet pour lequel j'avais été si fortement portée d'aller remercier le grand saint Joseph, à qui le séminaire devait être dédié. Je recommençai mes remerciements à la divine Majesté, me soumettant et abandonnant à sa divine ordonnance, et le 19<sup>e</sup>

de février 1639, Madame de la Peltrie avec sa compagnie arriva à Tours. Pour tenir son affaire plus secrète, elle avait pris le nom de Madame de la Croix. Au même temps, le Révérend Père Grand-Amy reçut les lettres du Révérend Père Provincial Dinet. Madite Dame l'ayant été trouver, ils confèrent ensemble de l'affaire, et fut seul trouver M<sup>gr</sup> l'Archevêque et lui exposa le tout, et qu'outre que l'on me demandait, l'on souhaitait aussi une compagne. Ce digne prélat fut tout surpris et étonné; se tournant Vers le Père, lui dit : « Eh ! quoi, Père Grand-Amy, est-il Possible que Dieu me veuille bien demander de mes filles pour un si pieux dessein ! Ah ! je ne suis pas digne de cette grâce ! Mais s'en trouvera il bien quelqu'une qui veuille se jeter dans une si louable entreprise ? Menez cette bonne Dame chez mes filles. Dites de ma part à la Mère Supérieure qu'on lui ouvre la porte et qu'elle entre dans la maison avec ses suivantes, et qu'on « l'y » reçoive comme moi-même. » Le Révérend Père, ayant reçu une si favorable réponse, s'en vint à notre grille bien satisfait.

Le Révérend Père Grand-Amy arrivant en notre monastère, il rencontra sous le porche Madame de la Peltrie [et] Monsieur de Bernières, auxquels il dit que son affaire était faite, et qu'elle aurait ce qu'elle « désirait » ; enfin il lui raconta ce qu'il avait fait avec Monseigneur de Tours, et qu'elle aurait permission d'entrer dans le monastère. Il ne se peut dire combien elle fut consolée de voir et d'apprendre que ce qu'on lui avait fait voir si difficile du côté de Monseigneur de Tours était dans la facilité qu'on lui rapportait. Elle et le bon Monsieur de Bernières se mirent à louer Dieu.

Cependant, l'on signifie à notre Mère qu'elle ouvre la porte pour recevoir madite Dame dans le monastère. Toute la communauté fut incontinent rangée en chœurs pour la recevoir. L'on commença le *Veni Creator*. . . etc. ; et ensuite le *Te Deum*. Il semblait que cette bonne Dame avait apporté la joie du paradis avec elle, en entrant. [C'était] à qui irait la première se jeter à ses pieds pour s'offrir à elle pour être compagne des travaux qu'elle allait embrasser.

Dès que je l'eus envisagée, je me souvins de cette dame que j'avais vue être ma compagne pour le grand pays qui m'avait été montré. L'ingénuité et douceur de son visage me fit connaître que c'était elle, quoiqu'elle n'eût pas les mêmes habits qu'elle avait lors. Incontinent, mon cœur et mon esprit

se sentirent unis au sien pour le dessein qu'elle allait entreprendre à la gloire de Dieu. Elle fut trois jours en notre maison pour considérer ce qui était nécessaire pour le choix de celle qui devait passer avec moi, au sujet de quoi l'on fit l'oraison de Quarante Heures. Par un mouvement intérieur et d'un conseil qu'une personne de vertu me donna, je demandai la Mère de Saint-Bernard qui, depuis, fut nommée de Saint-Joseph. Il y eut bien de la résistance à cause qu'elle était, disait notre supérieure, trop jeune : elle était âgée de vingt-deux ans et demi. Cependant Madame, et Monsieur de Bernières et moi, persistions à la demander. Enfin, à l'exclusion de toutes celles qui pressaient avec beaucoup de ferveur, elle fut choisie. L'on envoya en avertir Messieurs ses parents qui, à toute force, y voulaient mettre opposition ; mais Notre-Seigneur, qui en avait fait le choix, en fut le maître. Il y a bien d'autres circonstances en ce qui se passa pour ce choix, desquelles j'ai parlé ailleurs. Elle me fut donnée pour compagne ; et pour accomplir le vœu qu'elle avait fait, en cas que Messieurs ses parents consentissent qu'elle fit son sacrifice de prendre le nom de Saint-Joseph, [elle changea son nom de Saint-Bernard en celui de Saint-Joseph].

Ma sœur, sachant que j'allais entreprendre ce voyage, vint avec un notaire pour le faire arrêter. Tous ses efforts, qu'elle croyait faire pour le zèle de la justice, n'eurent point d'effet en cette occasion, non plus qu'auprès de Monseigneur de Tours. Elle fit enfin l'imaginable, mais notre bon Dieu dissipa le tout.

Il m'arriva une chose, qui me dura trois jours, avant mon départ. Notre-Seigneur occupa fortement mon esprit durant ces trois jours, en sorte qu'à peine pouvais-je jour et nuit, ni dormir ni manger, ni faire aucune fonction de mon esprit, tant il était abstrait et aliéné de tout. J'eus une vue de ce qui

me devait arriver en Canada. Je vis des croix sans fin, un abandon intérieur de la part de Dieu et des créatures en un point très crucifiant, que j'allais entrer en une vie cachée et inconnue. Il m'était avis que la Majesté de Dieu me disait, par une insinuante pénétration : « Allez, il faut que vous me serviez maintenant à vos dépens ; allez me rendre des preuves de la fidélité que vous me devez par la correspondance fidèle aux grandes grâces que je vous ai faites. » Je ne puis dire l'effroi qu'eut mon esprit et toute ma nature en cette vue. Toutefois, je satisfis en moi-même une si grande générosité pour faire et souffrir tout ce qu'il plairait à la divine Majesté, qu'à même moment je m'abandonnai pour acquiescer et suivre ses ordres en cette chose qu'humainement je ne pouvais entreprendre sans son secours. L'on [n']aperçut point ce que je pâtissais pendant cette opération, à cause que pour notre soudain départ, j'étais embarrassée en diverses affaires et à faire mes adieux au dedans et à la grille.

Quelque temps auparavant cela, j'avais pâti une occupation imaginaire. Il me sembla que j'étais en une rue ou ville toute neuve, en laquelle il y avait un bâtiment d'une merveilleuse grandeur. Tout ce que je pus découvrir à mes yeux était que ce bâtiment était tout construit, en lieu de pierres, de personnes crucifiées. Les uns ne l'étaient qu'à mi-jambes, les autres un peu plus haut, les autres à mi-corps, les autres en tout le corps, et chacun avait une croix qu'ils tenaient selon qu'ils étaient crucifiés. Mais il n'y avait que ceux qui étaient crucifiés par tout le corps qui la tinssent de bonne grâce. Je trouvais cela si beau et si ravissant que je n'en pouvais ôter ma vue. Cela, depuis ce temps-là, a toujours fait une grande impression sur mon esprit et m'a donné un grand amour de la croix.

Revenant à mon discours sur l'occupation précédente, je

me trouvai comme une personne seule, qui expérimentait déjà la solitude affreuse d'esprit que je devais souffrir dans le dessein que Dieu avait sur moi. Dans cette solitude, je me trouvai insensible en quittant toutes mes sœurs, parents et amis, et enfin toute la France. Il semblait que mon esprit « partait » devant moi et qu'il lui tardait qu'il n'était dans ce lieu où la divine Majesté l'appelait.

Je « connaissais » encore en tout cela que Dieu ne m'avait mise chez mes Mères que pour y être dressée en la religion pour en prendre l'esprit, pour ensuite m'aller consommer où sa divine Majesté m'appellerait ; de sorte que s'il eût été question d'aller aux Indes, au Japon, à la Chine, en Turquie, j'y fusse allée, parce que mon esprit était uni à un Esprit qui le fléchissait à tout.



Le jour de notre départ fut le 22<sup>e</sup> février de l'an 1639. Monseigneur de Tours nous envoya son carrosse, pour que nous fussions en son palais recevoir sa bénédiction. Il était indisposé. Il nous fit communier avec lui et voulut que nous prissions notre réfection avec lui; après quoi, il nous fit une belle exhortation sur les paroles que Notre-Seigneur dit à ses Apôtres, lorsqu'il les envoya en mission, et nous indiqua nos devoirs, nous faisant donner notre obéissance. Nous le suppliâmes, ma compagne et moi, de nous commander ce voyage, à ce que, par ce commandement que nous recevions de lui, qui nous tenait la place de Dieu, nous eussions une ample bénédiction. Il nous le commanda avec beaucoup de douceur et d'amour; puis il nous dit de chanter le psaume : *In exitu Israel de Ægypto*, et le cantique *Magnificat*. Notre Révérende Mère Prieure et la meilleure chante de notre monastère étaient avec nous, mondit Seigneur l'ayant ainsi désiré. Nous retournâmes dire le dernier adieu à nos Mères, puis nous nous mîmes en chemin avec notre chère fondatrice et Monsieur de Bernières, qui avait avec lui son homme de chambre avec son laquais. Madame n'avait que sa demoiselle, étant venue à petit bruit.

Durant notre voyage, nos heures étaient réglées. Nous étions avec des personnes d'oraison qui contribuaient beau-

coup à nos dévotions ; Monsieur de Bernières marquait les temps. Nous arrivâmes le cinquième jour de notre voyage, à Paris, où les affaires de madite Dame nous obligèrent de séjourner. Nous logeâmes dans le cloître des Révérends Pères Jésuites, où M. de Meules, Maître d'Hôtel du Roi, nous prêta son logis entier, où nous étions comme en un lieu de retraite, sans qu'il fallait, par nécessité d'affaires, voir plusieurs personnes et recevoir les visites des personnes de considération, qui nous faisaient l'honneur de nous venir voir. Nous fûmes là jusqu'au jour de saint Joseph, que nous allâmes dans le monastère de nos Mères du Faubourg de Saint-Jacques, où nous nous trouvâmes en notre élément ; car c'est une chose pénible à des religieuses d'être hors de leur clôture.

Nous fîmes le possible pour avoir avec nous une des religieuses de chœur de cette maison. Elle nous fut octroyée avec l'agrément de toutes les personnes intéressées au bien de notre petite mission. Mais notre joie fut courte, d'autant que le soir dont nous devons partir le lendemain, Monseigneur de Paris, ayant changé de volonté, retraitsa son obédience : ce qui troubla nos affaires. Il nous fallut partir sans elle, toutefois sans perdre l'espérance de la revoir. Nous y employâmes Madame la duchesse d'Aiguillon et Madame la comtesse de Brienne, dames de grande vertu et qui favorisaient notre dessein. Elles firent l'imaginable ; mais mondit Seigneur se retirant, de peur de se mettre en état de les refuser, elles ne le purent voir.

La Reine nous avait fait dire qu'elle nous voulait voir. Madame la comtesse de Brienne nous mena à Saint-Germain où était Sa Majesté, laquelle, par sa grande bonté et piété, nous regarda avec un amour tout singulier et nous témoigna être très contente de notre passage en Canada, et beaucoup d'édification de ce que Madame de la Peltrie, non contente

d'y donner en bien, s'y donnait soi-même, pour risquer avec nous. Elle se fit dire tout ce qui s'était passé pour venir à l'exécution de cette entreprise. Nous fîmes auprès de Sa Majesté le dernier effort pour qu'il lui plût nous faire donner la bonne Mère de Saint-Hiérôme, que Monseigneur de Paris avait arrêtée. Aussitôt, elle commanda à un gentilhomme de l'aller trouver de sa part, et lui dire qu'il nous la fit donner ; mais il se tint en lieu si secret qu'il ne fut pas possible de le rencontrer. Enfin, il nous fallut partir sans cette bonne Mère.

Lorsque nous fûmes à Dieppe, où nous séjournâmes jusqu'au 4<sup>e</sup> mai que nous nous embarquâmes, nous fûmes en cet intervalle de temps chez nos Révérendes Mères Ursulines de Dieppe, qui nous donnèrent une de leurs religieuses, très vertueuse et sage, nommée la Mère Cécile de Sainte-Croix, qui entra en union avec nous, parce que nous étions de congrégations différentes. Ainsi nous fûmes trois religieuses du chœur. Madame laissa sa demoiselle en France, qui eut peur des dangers, et en sa place, elle eut une bonne fille d'honnête famille de Tours, qui se donna à elle, y étant pour nous suivre en tous les dangers. Elle n'avait que 19 ans. Maintenant, elle est religieuse de chœur, la première qui en ait fait profession en Canada.

Le matin, 4<sup>e</sup> de mai de l'an 1639, nous partîmes de chez nos Mères pour aller entendre la messe à l'Hôpital et y prendre trois de leurs sœurs, qui devaient s'embarquer avec nous, pour aller fonder un monastère en Canada, par la piété de Madame la duchesse d'Aiguillon, leur fondatrice.

Pendant tant d'allées et de courses que nous avons faites depuis notre partement de Tours, mon esprit et mon cœur n'étaient pas où mon corps était. Il me tardait que le moment n'était venu que je fusse en état de pouvoir effectivement risquer ma vie pour Dieu, pour lui pouvoir rendre ce petit témoignage de mon affection, en reconnaissance de ses grandes et immenses Miséricordes sur moi, sa chétive créature. Je voyais que ce n'était rien que ma vie; mais le néant que j'étais ne pouvait pas davantage, joint mon cœur et mes amours. Voyant donc que j'étais proche d'en venir aux actes effectifs en m'embarquant, et tout moi-même étant en cette disposition dans un sentiment qui m'emportait, le me prosternai devant le très saint sacrement, dans le chœur des Révérendes Mères Hospitalières, où je fus assez longtemps. J'expérimentai lors, que le Saint-Esprit possédait mon âme, lui donnant des motions conformes à l'acte que j'allais faire, en témoignage de l'amour que je voulais rendre au suradorable Verbe Incarné, auquel le me donnais. Ô Dieu! qui pourrait

dire ce qui se passa en cette donation et à l'abandon de tout moi-même? Je ne le saurais exprimer. De mon côté je voyais, et l'Esprit qui me conduisait en rendait témoignage à ma conscience, que je n'avais jamais rien fait de si bon cœur, et j'expérimentais que le sacré Verbe Incarné, le Roi et Monarque de toutes les nations, aimait et agréait ma donation.

Étant en cet entretien avec lui, Madame la Gouvernante de Dieppe nous fit l'honneur de nous venir prendre en son carrosse, pour nous mener au bord de la mer. Nous étions de tous côtés entourées de monde, et cependant mon esprit était si fortement occupé, qu'à grand'peine pouvait-il se divertir de son attention et entretien avec le suradorable Verbe Incarné. L'on n'eût pas jugé cela à me voir à l'extérieur, lequel faisait tout ce qui était convenable, avec une façon [qui] semblait dégagée. Lorsque je mis le pied en la chaloupe qui nous devait mener en rade, il me sembla entrer en paradis, puisque je faisais le premier pas qui me mettait en état et en risque de ma vie pour l'amour de lui, qui me l'avait donnée. Je chantais en moi-même les miséricordes d'un si bon Dieu qui me conduisait avec tant d'amour au point que j'avais désiré il [y] « avait » si longtemps.

Tout le temps que dura la traversée de la mer me fut intensivement et actuellement un continuél sacrifice, m'offrant nuit et jour dans les périls continuels en holocauste à mon divin et céleste Époux. Lorsqu'une glace grosse à ce que disaient ceux du vaisseau, parut dans une brune et comme une furie, venait vis-à-vis de la flèche du navire et l'allait fendre en deux, tout l'équipage criant : « Miséricorde! nous sommes perdus! » – ce qui fit dans cet empressement de mort, qui selon toutes les apparences humaines était inévitable, que le Révérend Père Vimont donna l'absolution géné-

rale à tous, tant on se voyait proche de la mort – mon esprit et mon cœur étaient dans une paix et tranquillité autant grandes qu’elles se pouvaient posséder ; je ne ressentis pas un seul mouvement de frayeur, mais en un état tout prêt pour faire un holocauste de tout moi-même avec l’agrément de la privation de voir nos chers Sauvages. J’avais en vue toutes les grâces et faveurs que Notre-Seigneur m’avait faites au sujet du Canada, son commandement, ses promesses... etc., et mon esprit se trouvait en un dépouillement de mourir ou de vivre. Toute ma pente était dans l’accomplissement des volontés de Dieu qui, dans toutes les apparences, s’allait effectuer par notre mort. Madame Notre fondatrice se tenait comme collée à moi, à ce que nous mourussions ensemble. Je disposai mes habits à ce que, lorsque le débris se ferait, je pusse n’être vue qu’avec décence. À cette extrémité, le Révérend Père Vimont fit un vœu à la sainte Vierge au nom de tous. Ma compagne, la Mère Marie de Saint-Joseph, commença les litanies de cette divine Mère que tout le monde poursuivit. Lors, en un instant, le pilote qui gouvernait, auquel l’on commandait de mettre le gouvernail d’un côté, sans qu’il y mît rien du sien, il le tourna d’un autre, « tant » qu’il fit faire un tour au vaisseau, ce qui fit que la monstrueuse glace qui, à l’heure, n’en était pas à la longueur d’une pique vis-à-vis la flèche, se trouva au côté. Nous l’entendîmes frayer, tant elle était proche. C’était un miracle évident ; aussi tout chacun cria : « Miracle ! » Je vis cette horrible glace. La brune nous empêcha d’en voir la cime. Ce que je vis me parut épouvantable, et je n’eusse jamais cru que la mer et pu porter une si lourde masse sans couler à fond. ‘est que nous avions été jetés par les tempêtes du côté du Nord. Durant tout l’effroi de l’équipage, j’avais au fond de mon âme un sentiment que nous arriverions à bon port à Québec. Cela ne m’empêcha

pas que je ne me tinsse dans les actes que Dieu voulait pour lors de moi. Lorsque cela arriva, nous nous étions confessées et communiées et venions de chanter les Heures de l'Office canonial. C'était le Dimanche de la très sainte Trinité.

Dans toute la traversée, nous gardâmes exactement nos règles. Nous avions une belle chambre, car encore que Madame eût frété un navire, pour plus grande sûreté, Messieurs de la Compagnie nous mirent dans l'amiral. Cette chambre était si grande que nous y faisons l'Office en chœurs, les Hospitalières d'un côté et nous de l'autre. Nous y couchions et prenions nos repas. Elle fermait comme une salle; il y avait de belles fenêtres qui nous donnaient de l'air. Nous étions onze personnes logées à l'aise. Notre voyage d'aller dura trois mois. Notre-Seigneur nous fit la grâce d'entendre la sainte Messe et y communier tous les jours, excepté treize jours que les tempêtes agitèrent trop violemment ce vaisseau, en sorte qu'on ne se pouvait tenir.

Nous pensâmes encore périr par deux fois. L'une, lorsque nous descendîmes à la première terre pour aller rendre nos vœux à la très sainte Vierge, ainsi qu'on l'avait promis, la chaloupe pensa tourner, à cause que chacun était désireux d'aller remercier cette divine Mère; l'on se jeta à la foule, en sorte que nous fûmes à deux doigts de couler à fond sous le navire. L'autre fois, les brunes ayant fait perdre la route, nous fîmes environ soixante lieues sur les rochers sans en pouvoir sortir.

Nous fîmes rencontre de plusieurs Sauvages, abordant aux terres : ce qui nous apporta une grande joie. Ces pauvres gens n'ayant jamais vu personnes faites comme nous, étaient tous dans l'admiration, et, lorsqu'on leur dit que nous étions des filles de Capitaines qui, pour l'amour d'eux, avions quitté notre pays, nos parents et toutes les délices, ils étaient ravis d'étonnement, et encore plus, que c'était pour instruire leurs

filles, à ce qu'elles ne fussent pas brûlées dans les feux, mais pour leur enseigner comme il fallait être éternellement bien-heureux. Ils ne pouvaient comprendre cela. Ils nous conduisirent, suivant notre navire, jusqu'à Québec.

Revenant à mon discours, il faut avouer qu'il y a plaisir d'endurer lorsqu'on a le cœur gagné à Dieu. Quoique nous fussions bien logées, et soignées autant qu'il se pût, et dans un très beau navire, accompagné de tout comme j'ai dit, néanmoins, il y a tant à souffrir pour les personnes de notre sexe et condition qu'il le faudrait expérimenter pour le croire. Pour mon particulier, j'y pensai mourir de soif; les eaux douces s'étant gâtées dès la rade, et mon estomac ne pouvant porter les boissons fortes, cela me faisait un mal qui me travaillait beaucoup. Je ne dormis point presque toute la traversée. J'y pâtissais un mal de tête si extrême que, sans mourir, il ne se pouvait davantage. Et cependant, mon esprit et mon cœur possédaient une paix très grande dans l'union de mon souverain et unique Bien. Je n'en faisais pas moins mes fonctions et tout ce qui était nécessaire au prochain, excepté les trois premiers jours que tout l'équipage fut malade, à cause des tempêtes de la rade qui agitaient le vaisseau. Dieu soit éternellement béni des miséricordes qu'il m'a faites en cet espace de temps!



Le 1<sup>er</sup> jour d'août 1639 nous arrivâmes à Québec. Le petit navire de Madame qui avait pris le devant, et aussi qui était léger, y étant arrivé le premier, avait apporté la nouvelle de notre embarquement : ce qui avait apporté une joie toute particulière au pays, car il y avait quatre Pères de la Compagnie et un Frère, et onze personnes de notre compagnie, sans compter nos domestiques. C'était le Révérend Père Vimont, qui venait prendre la charge de supérieur des Missions, qui conduisait tout, et, pour ce sujet, il s'était embarqué dans l'amiral. Les autres Pères étaient dans les autres vaisseaux pour aider spirituellement tous les passagers ; mais lorsque nous fûmes à Tadoussac, tous se mirent dans un même vaisseau avec nous, de sorte que nous avions cinq messes par jour, un autre Père s'étant joint aux autres. Ainsi nous arrivâmes en bonne compagnie.

Monsieur de Montmagny, Gouverneur de la Nouvelle-France, ayant auparavant envoyé sa chaloupe, bien munie de rafraîchissements, au-devant de nous, il nous reçut et tous les Révérends Pères avec des démonstrations d'une très grande charité. Tous les habitants étaient si consolés de nous voir que pour nous témoigner leur joie, ils firent ce jour-là cesser tous leurs ouvrages.

La première chose que nous fîmes fut de baiser cette terre

en laquelle nous étions venues, pour y consommer nos vies pour le service de Dieu et de nos pauvres Sauvages. L'on nous conduisit à l'église où le *Te Deum* fut solennellement chanté, ensuite de quoi, Monsieur le Gouverneur nous mena tous au Fort pour y prendre notre réfection, ensuite de quoi, tous les Révérends Pères et lui nous firent l'honneur de nous conduire aux lieux destinés pour notre demeure.

Le lendemain, les Révérends Pères Vimont et Le Jeune et les autres Révérends Pères de la Mission, nous menèrent au village des Sauvages, nos très chers frères. Là, nous reçûmes des consolations très grandes, les entendant chanter les louanges de Dieu. Oh ! combien nous étions ra vies de nous voir parmi nos bons néophytes qui de leur côté, étaient ravis de nous voir. Le premier chrétien nous donna sa fille, et, en peu de jours, l'on nous en donna plusieurs, avec toutes les filles françaises qui étaient capables d'instruction. L'on nous donna une petite maison pour notre demeure, en attendant que l'on nous en eût choisi une pour bâtir notre monastère. il n'y avait que deux petites chambres dans lesquelles nous nous estimions mieux logées, y ayant avec nous les trésors que nous y étions venues chercher, qui étaient nos chères néophytes, que si nous eussions possédé un royaume. Cette petite maison fut bientôt réduite en un hôpital, par l'accident de la petite vérole qui se mit parmi les Sauvages. Comme nous n'avions point encore de meubles, tous les lits étaient sur le plancher, en une si bonne quantité qu'il nous fallait passer par-dessus les lits des malades. Trois ou quatre de nos filles sauvages moururent. La divine Majesté donnait une si grande ferveur et courage à mes sœurs que pas une n'avait dégoût des maux et de la saleté des Sauvages. Madame notre fondatrice y voulut tenir le premier rang, et, quoiqu'elle fût d'une constitution fort délicate, elle s'employait dans les

offices les plus humbles. Oh ! que c'est une chose précieuse que ces prémices de l'esprit lorsqu'il est mû pour l'aide du salut des âmes !

Il nous fallut mettre à l'étude de la langue des Sauvages. Le grand désir que j'avais de les instruire m'y fit embarquer d'abord. Le Révérend Père Le Jeune, qui quittait la charge du supérieur des Missions, eut commission du Révérend Père Vimont, qui lui avait succédé, de nous assister spirituellement et en cette étude de la langue : ce qu'il fit avec une charité très grande, pour laquelle nous lui aurons pour jamais obligation. Comme il y avait plus de vingt ans que je n'avais pu raisonner sur aucune chose qui tint de la science et spéculation, d'abord cette étude d'une langue si disproportionnée à la nôtre, me fit bien mal à la tête, me semblait, qu'apprenant des mots par cœur et les verbes – car nous étudions par préceptes – que des pierres me roulaient dans la tête, et puis des réflexions sur une langue barbare ! tout cela me faisait croire qu'humainement je n'y pouvais réussir. J'en traitais amoureusement avec Notre-Seigneur, lequel m'aida en sorte qu'en peu de temps j'y eus une très grande facilité, en sorte que mon occupation intérieure n'en était point ni empêchée ni interrompue. Mon étude était une oraison qui me rendait suave cette langue qui ne m'était plus barbare. J'en sus assez en peu de temps pour pouvoir instruire nos chers néophytes en tout ce qui était requis en leur salut.

Les Sauvages étaient en ce temps-là en grand nombre, et ils affluaient en notre parloir, de l'un et de l'autre sexe. Nous les instruisions et nous entretenions avec eux : ce qui, en mon particulier, m'était une consolation indicible. Nous fûmes quatre ou cinq ans de suite dans un exercice continu de charité à l'endroit de ces pauvres Sauvages qui arrivaient ici de diverses nations. Nous avions plusieurs séminaristes

sédentaires et des passagères qui nous étaient données pour les disposer au baptême et autres sacrements. Les Sauvages sont très sales et leurs « boucanages les » rendent de mauvaise odeur, outre qu'ils ne se servent pas de linge. Tout cela ne nous était point à dégoût ; au contraire, c'était à l'envi à qui dégraisserait nos chères séminaristes lorsqu'on nous les donnait. Notre-Seigneur nous a toujours conservé cette grâce, que nous avons trouvée être nos délices parmi ces chères âmes rachetées du Sang de Jésus-Christ, et nous n'y trouvions rien que d'agréable. Lorsque le nombre a diminué par les guerres et la férocité des Iroquois, cela nous a été très sensible, comme la privation de la chose qui nous est la plus précieuse.

Étant donc arrivée en ce pays, le voyant, je le reconnus être celui que Notre-Seigneur m'avait montré, il y « avait » six ans. Ces grandes montagnes, ces vastitudes, la situation et la forme qui étaient encore marquées dans mon esprit comme à l'heure même, ce m'était la même chose à la vue, excepté que je n'y voyais pas tant de brunes : ce qui renouvela beaucoup la ferveur de ma vocation, et une pente, par un abandon de tout moi-même, pour tout souffrir et faire ce que Notre-Seigneur voudrait de moi en ce nouvel établissement et genre de vie qu'il m'y fallait embrasser, entièrement différent de celui de nos monastères de France – néanmoins pas moins régulier – dans sa façon et manière de vie pauvre et frugale.

Dès l'abord, nous commençâmes par la clôture de gros pieux de cèdre au lieu de murailles, avec licence de donner entrée aux filles et femmes sauvages, séminaristes et externes, et aux filles françaises, toutes aux fins de l'instruction. Notre logement était si petit qu'en une chambre d'environ seize pieds en carré étaient notre chœur, notre parloir, dortoir, réfectoire, et dans une autre, la classe pour les Françaises et Sauvages et pour notre cuisine. Nous fîmes faire un apentif pour la chapelle et sacristie extérieure.

La saleté des filles sauvages qui n'étaient point encore faites à la « propreté » des Français, nous faisait quelquefois

trouver un soulier en notre pot, et journellement des cheveux et des charbons, ce qui ne nous donnait aucun dégoût. Les personnes qui nous visitaient, à qui, par récréation, nous racontions cela, ne pouvaient comprendre comment nous pouvions nous y accoutumer, non plus que de nous voir embrasser et caresser et mettre sur les genoux de petites orphelines sauvages qu'on nous donnait, qui étaient graissées en un guenillon sur une petite partie de leur corps empesé de graisse qui rendait une fort mauvaise odeur. Tout cela nous était un délice plus suave qu'on ne pourrait penser. Lorsqu'elles étaient un peu accoutumées, nous les dégraissons par plusieurs jours, car cette graisse tient avec sa saleté comme colle sur leur peau ; puis nous leur donnions du linge et une petite soutane pour les garantir de la vermine dont elles sont bien garnies, lorsqu'on nous les donne.

Par la bonté et miséricorde de Dieu, la vocation et l'amour qu'il m'a donnée pour les Sauvages est toujours la même. Je les porte tous dans mon cœur, d'une façon pleine de suavité, pour tâcher, par mes pauvres prières, de les gagner pour le ciel, et je porte dans mon âme une disposition constante de donner ma vie pour leur salut, si j'en étais digne, en m'offrant en continuel holocauste à la divine Majesté pour la conservation de ces pauvres âmes.

Ce fut ce qui me fit faire un vœu particulier au Révérend Père Supérieur des Missions, par un mouvement et forte inspiration de Dieu, à cette fin d'être conduite dans tout ce qu'il lui plairait exiger de moi, dans ce qu'il faudrait faire et souffrir dans cette vocation qu'il avait plu à Dieu m'honorer. Et en effet, cette affection m'a donné de grandes croix ; et les plus affligeantes que j'aie souffertes depuis quinze ans que j'ai l'honneur d'habiter cette nouvelle Église, mais depuis que j'ai été mise au monde, ont été au sujet de nos néophytes algon-

quins, montagnais et hurons, qui depuis dix ans ont été la proie de leurs ennemis. Je ne pourrais jamais exprimer les angoisses et les agonies intérieures que j'ai souffertes en chaque occasion. Depuis cette grande persécution, nous n'avons pas tant eu de séminaristes; néanmoins nous en avons toujours eu, excepté un peu de temps « durant » notre incendie, parce que notre logement avait été détruit, comme je le dirai ci-après. Mais elles revinrent bientôt en notre grande consolation, et les filles françaises aussi, qui maintenant sont bon nombre en ce pays.

Nous fûmes plus de trois ans en ce petit logement, avec de grandes souffrances et incommodités selon le corps, mais très contentes selon l'esprit. Ce qui, en mon particulier, me faisait le plus de peine, était que n'ayant encore pu avoir de sœurs converses, étant peu de sœurs de chœur que cinq en ce temps-là, il fallait, par nécessité, être chargées de tout le travail extérieur : ce qui était grandement difficile, eu égard à nos fonctions, et surchargeait mes pauvres sœurs. Je faisais ce qui m'était possible pour les soulager, mais c'était peu pour le grand besoin.

Pendant cet intervalle de temps, notre monastère fut bâti au lieu le plus beau et avantageux du pays. Nous y fûmes loger et y trouvâmes beaucoup de moyens pour la facilité de nos fonctions, à cause des offices réguliers. Nous crûmes de religieuses, tant de celles de la Congrégation de Paris que de la nôtre, ayant fait une union ensemble, selon le bon plaisir de ceux auxquels il appartenait, à laquelle Notre-Seigneur a donné de grandes bénédictions jusques à maintenant.

Pour revenir plus au particulier de mes dispositions intérieures et conduites de Dieu sur moi depuis notre embarquement, j'entrai dans l'expérience que ce que la divine Majesté m'avait fait connaître et signifié, me devait arriver.

Dans l'abord, cela commença par le changement de cette paix qu'il me donna durant la navigation : paix intense et profonde, quoiqu'en moi éloignée de moi pour sa subtilité. Je l'expérimentais en une région si éloignée, qui est une chose très pénible à la nature et crucifiante l'esprit humain. Et comme en un autre état, j'ai dit que les puissances de l'âme n'opérant pas, Dieu les ayant comme perdues et anéanties en son fond lorsqu'il en prit la possession, elles demeurent et il semble qu'elles soient mortes, ce qui est comme j'ai dit être crucifiée; mais cette croix, par l'acquiescement de l'âme, s'est rendue volontaire : [l'âme], ne pouvant vouloir ni aimer autre chose que ce que l'Esprit de Dieu opère en elle qui ne se soucie point de ce que pâtit la partie inférieure ni de ses privations, elle n'a son compte que dans ces divines ténèbres où elle est perdue. Ici, la partie inférieure, dans l'extérieur « et » en son tout, expérimente ce que c'est de servir Dieu à ses dépens. C'est en ce point où l'on voit si l'on a quelque habitude dans les vertus. Notre-Seigneur me faisait la grâce qu'en ces matières j'agissais comme auparavant. Je conférais de ma



disposition avec le Révérend Père Le Jeune qui m'en rendait toutes les assistances. Dans la traversée, je demeurai seule, n'ayant aucun pouvoir en moi de communiquer ce que j'expérimentais par la subtilité de l'occupation intérieure. Je ne pouvais parler que de ce que je devais tirer conduite pour l'extérieur : ce qui m'était pénible, parce que j'avais toujours eu facilité de m'exprimer ou d'en dire assez pour faire entendre ma disposition.

De cet état, j'entrai dans un autre bien plus crucifiant. Ce fut que je me vis, ce me semblait, dépouillée de tous les dons et grâces que Dieu avait mis en moi, de tous les talents intérieurs et extérieurs qu'il m'avait donnés. Je perdais la confiance en qui que ce fût, et les personnes les plus saintes et celles avec lesquelles j'avais le plus eu d'entretiens étaient celles d'où je tirais les plus grands sujets de croix, Dieu permettant qu'elles eussent des tentations d'aversion continuelle contre moi, comme depuis elles me l'ont déclaré. Je me voyais, en mon estimative, la plus basse et ravalée et digne de mépris qui fût au monde, et, en ce sentiment, je ne pouvais me lasser d'admirer la bonté, douceur et humilité de mes sœurs de vouloir bien dépendre de moi et de me souffrir.

Je n'osais quasi lever les yeux pour le poids de cette humiliation. Dans cette bassesse d'esprit, je m'étudiais de faire les actions les plus basses et viles, ne m'estimant pas digne d'en faire d'autres, et, aux récréations, je n'osais quasi parler, m'en estimant indigne. j'écoutais mes sœurs avec respect ; néanmoins je me faisais violence, en ce temps de récréation, pour éviter la singularité. Dans les autres fonctions de ma charge, j'y agissais librement ; j'avais l'esprit libre pour l'étude des langues, tout cela compatissant à l'état intérieur que je portais. Je n'ai point su qu'aucunes s'aperçussent de ce que je souffrais, quoiqu'alors il m'était avis que toutes voyaient ma

misère comme moi. Je m'en voyais si remplie que je ne pouvais découvrir aucun bien en moi, ne voyant que cela, qui semblait m'avoir éloignée de Dieu et mise dans la privation de ses grâces et signalées miséricordes sur moi. Je communiquais peu ma disposition au Révérend Père Le Jeune, me trouvant impuissante de le faire ; mais il en connaissait assez pour en avoir compassion et en appréhender l'issue. Parfois un rayon de lumière illuminait mon âme et l'embrasait d'amour, qui la mettait dans un transport extraordinaire. Il me semblait que j'étais dans le paradis et dans la possession de la jouissance très familière de Dieu, qui me tenait dans ses embrassements. Mais cela se passait bientôt et servait à l'augmentation de ma croix, car je passais d'une abîme de lumière et d'amour en un abîme d'obscurité et de ténèbres douloureuses, me voyant comme plongée dans un enfer, qui portait en soi des tristesses et amertumes provenant d'une tentation de désespoir, qui était comme née dans ces ténèbres, sans que j'en connusse la cause, et je me fusse perdue dans cette tentation si, par une vertu secrète, la bonté de Dieu ne m'eût soutenue. j'étais parfois subitement arrêtée et me semblait que réellement je me voyais sur le bord de l'enfer et que, de la bouche de l'abîme, sortaient des flammes pour m'engloutir, et je sentais en moi une disposition qui me voulait porter de m'y précipiter, pour faire déplaisir à Dieu, contre lequel cette disposition me portait de l'haïr. Lors, en un moment, par sa bonté et miséricorde, par un écoulement secret de son Esprit, il excitait la partie supérieure de mon âme à vouloir en effet être précipitée dans l'enfer, pour ce que la Justice divine fût satisfaite dans le châtement éternel de mes indignités, qui lui avaient dérobé mon âme, que Jésus-Christ avait par son infinie miséricorde rachetée de son Sang, et non pour lui déplaire. Cet acte était une simple vue de foi qui me tirait de

ce grand précipice. Je voyais que je méritais l'enfer et que la Justice de Dieu ne m'eût point fait de tort de me jeter dans l'abîme, et je le voulais bien, pourvu que je ne fusse point privée de l'amitié de Dieu.

Quelquefois je voyais les diverses raisons « du changement » d'état auquel je me trouvais. Lors, j'avais pouvoir d'en parler au suradorable Verbe Incarné, comme je lui parlais par des exclamations pressantes, toutes les fautes, imperfections et impuretés que j'avais commises en la vie spirituelle, depuis que sa divine Majesté m'y avait appelée, m'étaient présentes. Ce qui autrefois ne m'avait rien paru m'était horrible, eu égard à la grande et infinie pureté de Dieu, laquelle voulait exiger de moi une exacte satisfaction par tout ce que j'expérimentais dans l'état que tenait sur moi sa divine Justice. Ah ! qui est-ce qui pourra exprimer les voies de cette divine Pureté et de celle qu'elle demande et veut exiger des âmes qui sont appelées à la vie purement spirituelle et intérieure ? Cela ne se peut dire, ni combien l'amour divin est terrible, pénétrant et inexorable en matière de cette pureté, ennemie irréconciliable de l'esprit de nature. Lors même qu'on le voit anéantir et qu'on croit être au-dessus de lui et toute dans celui de grâce, ce sont des coins, des tours, des labyrinthes que la nature corrompue, qui sont incompréhensibles, et il n'y a que l'Esprit de Dieu qui connaisse ces voies et qui les puisse détruire par son feu très intense et subtil et par son souverain pouvoir. Et quand il veut et qu'il lui plaît d'y travailler, c'est un purgatoire plus pénétrant que le foudre, un glaive qui

divise et fait des opérations dignes de sa subtilité tranchante. Dans ce purgatoire, on ne perd point la vue du sacré Verbe Incarné, et Celui qui n'avait paru qu'Amour et qui auparavant consommait l'âme dans ses divins embrassements est Celui qui la crucifie et la divise d'avec l'esprit [dans] toutes ses parties, excepté en son fond ou est le cabinet et le siège de Dieu, qui en cet état, paraît un abîme et lieu séparé. Je ne puis autrement m'exprimer, cet état portant cela.

L'âme donc et l'esprit aiguisés dedans la croix et portant de si subtiles pénétrations – lesquelles néanmoins, quelque subtiles qu'elles puissent être, n'arrivent point, comme j'ai dit, jusqu'à ce fond qui semble ne pas leur appartenir, quoique l'âme en soi porte unité, – il arrive quelquefois que Dieu qui est le Maître de ce fond, semble se cacher et le laisser pour un peu, et lors, il demeure comme si c'était une vacuité, qui est une chose insupportable. Et c'est d'où naissent les désespoirs, qui voudraient jeter l'âme et le corps dans les enfers. Une fois, étant proche du très saint sacrement, étant debout, il me parut une grande flamme par un soupirail, qui me semblait être celui de l'abîme. Alors, par une certaine saillie de vivacité, tout moi-même voulait s'y jeter par un mépris de Dieu. Lors, tout soudain, sa divine Miséricorde, par une secrète vertu, me retint et, en un moment, cette vue effroyable et cette opération cessa. Je crois que si alors je n'eusse rencontré un lambris qui touchait le lieu où j'étais, où je m'appuyai, je fus tombée, tant cette opération fut excessive et violente.

J'ai déjà dit que je portais seule ma croix, au regard des créatures, lesquelles ne servaient qu'à me l'appesantir et rendre plus cuisante. Il n'y avait que cette seule vue secrète de Dieu qui me soutenait et faisait que je la portais avec acquiescement à sa divine ordonnance et soumission aux impres-

sions de sa divine Justice, que je connaissais très équitable, excepté les moments que je pâtissais cette vacuité, car ils ne portent que des ténèbres qui ne permettent aucune autre vue que ce qu'on pâtit, qui est d'être entièrement contraire à Dieu. Et ne pouvais lui demander d'en être délivrée étant revenue à moi-même, me semblant que mes croix devaient être éternelles et moi-même me condamnant à cette éternité.

Or, ce que j'ai voulu dire au commencement du précédent article, au sujet de la présence du sacré Verbe Incarné, en voyant les raisons de mes souffrances, c'est que, me condamnant moi-même, je m'accusais à lui par un excès intérieur qui me poussait de me confesser à lui de toutes les impuretés que j'avais commises, qui avaient souillé ses dons et fait injure à l'esprit de grâce par lequel il m'avait conduite, et que par mes incorrespondances, j'y avais donné fondement et, en quelque façon, vigueur à celui de nature : ce qui est un tort et une injure indicible à ses adorables desseins. Or, il ne peut se dire combien ces vues, venantes de celui qui a été constitué Juge des vivants et des morts, sont efficaces, pénétrantes et crucifiantes l'esprit humain ; et de plus, que l'âme, avec la qualité qu'elle conçoit de Juge dans le sacré Verbe Incarné, elle le connaît être son Époux, lequel, nonobstant les impuretés qui sont en elle, ne lui « a » pas ôté la qualité d'épouse, mais il la veut sans pitié examiner par le feu secret de sa divine Justice, sans lui donner la vue des suites [ni] de la durée de cette examination : et c'est ce qui l'anéantit et la réduit au néant d'une humiliation indicible.

Ce qui fait que [l'âme est] piquée d'un amour douloureux, qui fait son poids, qui la fait crier, comme un autre Job sur son fumier, adressant ses exclamations au sacré Verbe

Incarné, en s'accusant et confessant d'être coupable, lui disant : « Qui est-ce qui me donnera des larmes de sang pour pleurer toutes les impuretés que j'ai commises contre la pureté de votre divin Esprit ? Ô mon céleste Époux ! comment avez-vous supporté qu'une âme que vous avez tant chérie vous ait fait ce tort ? Eh ! comment ne l'avez-vous pas jetée sous les pieds des démons, puisqu'elle mérite un plus grand châtiment, qui est d'être à jamais privée de votre divine Face et de votre amitié ? L'on pourrait vous aimer en enfer ; mais qu'est-ce que la privation de votre vue et de vos bonnes grâces et de votre amitié ! Et cependant, je mérite tout cela pour supplice éternel. Recevez donc la confession de mes crimes, et me châtiez selon vos adorables jugements, car moi-même je vous en conjure, tant je vois de justice que votre amour soit satisfait. Oh ! qu'il y a de châtiments que justement je dois porter ! Car, outre ce que mérite le détail de mes iniquités, vous savez, mon divin Époux, que pour les deux âmes que je vous ai demandé n'être point pour le monde, que je me suis offerte à porter le châtiment des fautes qu'elles auraient pu commettre contre votre divine Majesté, et qui les auraient pu rendre indignes de votre vocation et de votre amitié, et d'un état auquel elles fussent dédiées à votre saint service : cela donc ajouté, je dois justement être doublement châtiée. J'ai un nombre innombrable de péchés et fautes occultes, mais en voici qui, en détail, me paraissent vous avoir déplu. Vous savez bien, ô mon chaste Époux, que dans le commencement que votre divine Bonté m'appela extraordinairement à la suivre en vraie pureté, qui fut à l'âge de dix-neuf ans, et qu'elle m'eut fait voir que je me trompais dans la créance que j'avais d'être en un état bien parfait, et après que vous m'eûtes lavée dans votre Sang précieux, par l'excès de vos infinies miséricordes qui m'en découvrirent le prix, que



par une occasion qui se présenta, je raisonnai si je retournerais dans la route du « monde » et dans la condition de laquelle vous m'aviez délivrée. La tentation, qui sous une raison spécieuse et comme nécessaire à cause des affaires que N. m'avait laissées sur les bras, desquelles, humainement, ce me semblait, je ne me pouvais tirer, m'ébranla et me pensa emporter, « sans » votre immense bonté qui mit votre Esprit-Saint en la bouche d'une bonne fille, ma compagne de dévotion, qui ignorait mes affaires, qui en un devis familier, sans, comme je crois, qu'elle eût aucun dessein au sujet dont il était question, me dit : « Il faut toute être à Dieu ». Ce mot me frappa et donna tout d'un coup le jour à mon esprit qui l'affermirait dans vos voies ; sans quoi, ô mon divin Époux, ma volonté allait succomber, et par conséquent, je fusse sortie de l'ordre de vos divins desseins sur moi, par mon infidélité. Et tout cela n'a point arrêté le torrent de vos miséricordes ! Ô ma Vie ! Vous savez encore qu'en deux autres occasions, étant séculière, je m'amusai à certaines complaisances qui tenaient de l'esprit de nature et que, sous ombre de bien, j'y croupis quelque temps, et qu'enfin si votre bonté ne m'en eût retirée, j'aurais étouffé l'esprit de grâce par lequel vous me conduisiez si amoureusement. Ah ! que j'ai de douleur et que je mérite d'enfers pour le châtement de mes infidélités ! Oui, oui, il est juste, Ô divin Amour, que vous soyez satisfait ! Étant [religieuse], en une occasion, je fis, ainsi qu'il me paraît, un acte d'hypocrisie. J'eus de faux sentiments d'humilité, qui me firent aller demander à ma supérieure d'être humiliée, et je crois qu'elle m'eût bien mortifiée si elle m'eût prise au mot, car, mon intention, comme je crois, n'était point pure : j'avais un orgueil secret qui me faisait agir ; c'est pourquoi, je mérite toutes sortes d'humiliations de la part de votre divine Justice. Or donc, sans pitié, exterminiez le néant et la poussière ! Il n'y

a châtement qui ne soit trop doux pour moi. Une fois, sous ombre de justice, je fus donner un avis à ma supérieure. Au fond, ce n'était que par une vertu plâtrée, mais plutôt un orgueil, qui me faisait avancer par et au delà. mon devoir, et par conséquent commettre une imprudence, qui fut le fruit de ma prétendue justice et de ma témérité. Et vous avez, ô mon divin Époux, souffert tout cela sans arrêter le cours de vos miséricordes ! li est donc maintenant juste que vous en preniez la vengeance. Me voilà courbée. Châtiez-moi selon les lois que votre amour a établies pour châtier mes infidélités. Ah ! je vous en demande pardon, mon divin Époux, anéantie jusque sous les pieds des démons.

« En des entretiens que j'eus quelque temps avec des personnes spirituelles, je me suis laissée emporter à des pertes de temps, badineries et puérités spirituelles, eu égard à la pureté et sincérité de votre divine conduite sur moi, qui sortais de cette rectitude que je connaissais, me laissant aller à la complaisance de ces entretiens qui m'auraient portée de m'épancher par trop, et par ce moyen, faire part aux sens de ce que j'expérimentais de spirituel, qui est une lourde faute, quoique aux choses saintes. Votre esprit censeur m'en fit voir l'importance, sans quoi je serais tombée dans de grandes déchéances, au regard de cette pureté dégagée que vous vouliez de moi, qui ne me châtiâtes pas pour lors. Il est donc juste maintenant que vous en tiriez raison et que [vous punissiez] ma sottise et vanité, qui n'a été autre chose qu'un écoulement des sources secrètes de l'appétit de ma propre excellence, de laquelle, ô Pureté infinie, je vous demande très humblement pardon. Ah ! qu'il est vrai que vous ne voulez pas de gauchissement dans les voies du pur amour ! Et maintenant, je suis venue souiller votre nouvelle Église par mes impuretés spirituelles. Je me suis moi-même creusé les citernes crevassées,

lesquelles m'infectaient en tout moi-même en telle façon que leurs exhalaisons sont capables de perdre tout, parce qu'elles portent avec elles toutes sortes de maux et misères qui excitent les passions à la révolte. Et il semble que vous ayez permis au démon d'être de la partie, pour émouvoir tantôt la colère, puis l'aversion et la haine, le désespoir et la « suite », de sorte que, si votre divine main ne me protégeait, je serais perdue dans ressource. D'ailleurs, je suis comme liée et captive ans certains lacets qui me sont inconnus, desquels Personne ne me saurait délier que vous. C'est donc à vous Seul. [à le faire], de qui j'attends secours, car mes liens m'empêchent de faire le bien que je veux et mes passions me veulent faire commettre le mal que je hais et veux haïr. Ô Dieu de miséricorde ! Mettez-y la main, sans quoi, je n'en puis plus. Pardon de toutes mes saillies, mes imprudences et ressentiments imparfaits, èsquels je me suis échappée par mes infidélités. Ce qui m'humilie davantage, c'est qu'avec ma bassesse de cœur qui me fait estimer digne de tout rebut, de mépris et ensuite d'abandon, lorsqu'on me touche, j'ai le sentiment si novice que, si vous ne me souteniez par un excès de vos miséricordes et d'une secrète force qu'elles me donnent, l'infection que je porte en moi se ferait sentir partout. Ce sont aussi mes péchés, qui sont cause que je porte une charge qui ne me permet pas d'être employée, selon mon désir, à l'instruction de nos chers néophytes. Hélas ! mon chaste Époux, vous savez bien les pentes à la grande vocation que vous m'avez donnée pour cela ! Parmi toutes les croix que je porte, c'était ce qui me restait de consolation, de leur apprendre à vous connaître et aimer. Mais vous voyez l'occasion de [ce] qui me ravit ce bonheur. Il faut donc encore que je me dépouille de cette seule consolation qui semblait me rester et que je m'humilie sous vos châtiments très justes et équitables. Mais envoyez-moi

plutôt tous les tourments possibles que la diminution de l'amour de ces chères âmes, pour le salut desquelles je me suis donnée, avec tout ce que je pourrai, par votre assistance, faire de bien toute ma vie, s'il peut sortir aucun bien de la plus basse et vile créature qui soit sous le ciel ».

Il ne me serait pas possible de déclarer les cris et les gémissements de mon âme au sacré Verbe Incarné, en l'état de croix que je portais en mon intérieur, après les trois premières années de mes souffrances que je fus continuée en ma charge.

Quelque temps après, ma disposition changea en quelque partie. Ce qui me resta fut la révolte des passions; mais au reste, j'avais l'esprit libre et clairvoyant en ma disposition extérieure. Je fus délivrée des agonies extrêmes que je pâtissais auparavant. Dans cet état auquel j'entrai, j'étais plus capable de me jeter dans le péché que [dans] l'autre, à cause que j'étais plus libre. Ah! que notre bon Dieu m'a fait de grâces dans ce nombre innombrable d'occasions à ce sujet. Ce n'est pas que je [ne] me sois échappée et oubliée en plusieurs rencontres, mais je me fusse perdue entièrement dans la violence de cette révolte, si sa main toute-puissante ne m'eût soutenue, surtout dans une aigreur habituelle, qui me portait à l'aversion contre mon prochain, lors de certaines contradictions : néanmoins Notre-Seigneur me soutenait, en sorte que jamais je n'ai dit une parole contre le respect à la personne contre laquelle, par diverses raisons, j'avais plus de sentiments d'aversion. Je ne puis exprimer l'humiliation en laquelle était mon intérieur en cet état, car il me marquait une grande déchéance en la perfection. Je me voyais si pauvre et

dénuée de vertus qu'à peine me pouvais-je supporter, et en effet, ce m'en était une bonne pratique de me supporter moi-même.

Parmi ces rudes attaques des passions, j'avais beaucoup d'affaires pour notre établissement et notre union. Notre-Seigneur me faisait la grâce d'en venir à bout avec bénédiction, quelques épines qui s'y rencontraient. Notre séminaire et emploi allaient aussi bien qu'on l'eût pu souhaiter. L'on disait que j'étais bien douce et patiente; mais moi qui portais ma misère je me trouvais très imparfaite, et, lorsqu'une personne de confiance me visitait, je ne pouvais avoir d'autres entretiens que mes imperfections, et quoique notre bon Dieu m'eût rétablie dans sa sainte et intime familiarité, c'était ce qui m'humiliait davantage, ne pouvant comprendre comme un si grand accès avec sa divine Majesté pouvait compatir avec cette révolte de mes passions. Ce sentiment m'était bien pénible, à cause qu'il me donnait sujet de croire que j'étais grandement déchue de la perfection. Ce poids m'était si pesant qu'à peine pouvais-je subsister; je ne voyais rien de semblable à moi. Une fois, entrant dans notre cellule, j'eus une vue et sentiment subit qui me confirmait en ce sentiment que j'étais encore plus vile et pauvre que je ne l'avais conçu. À cet instant, je vêtis une haire que je laissai plusieurs jours et nuits sur mon corps sans la dévêtir. Mon cœur se fendait de contrition. Le Révérend Père Le Jeune me visitant, je lui racontai ma disposition. Il me mortifia beaucoup parce que j'avais fait cela par une saillie, sans réfléchir que je n'avais pas permission de lui; pour me punir, il me la fit quitter. Lors, je me jetai à ses pieds, le suppliant de m'écouter et que je lui voulais dire tous mes péchés et toutes les imperfections que j'avais commises en ma vie, et que par là il verrait combien j'étais une mauvaise créature. Je le conjurai tant qu'il me le

permet, et sur l'heure, je lui fis une confession générale de toute ma vie, sans autre examen que celui que l'esprit intérieur me fournit lors, plus clairement et nettement que si, actuellement, j'eusse employé plusieurs jours à m'examiner. Il semble qu'en cette occasion, cette parole soit vérifiée en l'âme : « J'examinerai Hiérusalem avec des lanternes. » Cet esprit censeur et jaloux du pur amour est inexorable, et se fait obéir sans remises, faisant voir et expérimenter à l'âme qu'il est aussi bien ennemi des remises que des récidives. Les actes de contrition et componction sont tous conduits dans le même esprit, et ils s'adressent au sacré Verbe Incarné par la véhémence de cet esprit qui la possède, en tels termes : « Pardon, mon très chaste Amour, pardon, mon chaste et divin Époux ! Je ne veux pas vous avoir offensé. Miséricorde, mon divin Amour ! » Et sans cesse, cette activité amoureuse lui fait exhiler ses soupirs redoublés, sans s'en pouvoir empêcher : « Pardon, mon cher Amour, je ne puis vouloir vous avoir offensé. Ah ! mon divin Amour, envoyez- moi plutôt un million de morts que de permettre que je vous offense volontairement. Je sais bien que je ne suis que souillure et imperfection, mais je ne le veux pas être. » Ô Amour, exterminiez tout ! *L'Amour est fort comme ta mort et son émulation dure comme l'enfer.* Vous savez bien ce qu'il faut faire pour user de votre divine maîtrise et de votre souverain pouvoir sur une âme qui vous appartient et qui contrevient à vos lois. Sus donc ! sans pitié, soyez inexorable et consommez tout ce qui contrevient à votre pureté si intimement exacte ».

C'est cette pureté de Dieu qui époinçonne l'âme et qui lui fait pousser ces élans, et ensuite qui la fait abandonner à tout par un entier anéantissement. Perte d'honneur, de réputation, il ne lui importe; il faut que la pureté règne, et elle voit, plus clair que le jour, la grande importance de la pureté pour compatir avec l'Esprit de Dieu.

C'est une chose indicible ce qu'il veut d'une âme qu'il tient dans une union intime, habituelle et continuelle avec lui! Oui, c'est une chose indicible! Cela vient de la grande sainteté de Dieu laquelle est incompatible avec aucun opposé. Et j'ai expérimenté que, dans cette partie ou centre de l'âme, qu'est la demeure de Dieu et comme son ciel, rien de souillé n'y peut compatir, et que le démon même, quoiqu'il soit un esprit, y trouve de l'inaccessibilité. Néanmoins, il y a de certaines exhalaisons de l'impureté spirituelle qui, provenant de l'esprit de nature, dans lesquelles il se trouve ce qu'on appelle petites malices, petits gauchissements et déguisements, qui voulant faire un subtil mélange avec ce qui est rectitude de l'Esprit de Dieu, voulant s'insinuer dans cette demeure – et sembleraient y avoir plus de facilité que les démons –, voulant passer pour une sainteté sous ombre de charité, de zèle, de pitié et enfin de gloire de Dieu et faire égalité avec la pureté et rectitude, « veulent » entrer en cette communication intime



de Dieu et en approchent de fort près ; mais c'est en vain, parce qu'en cet état habituel d'union intime, il n'y peut rien entrer de contrefait et d'impur.

L'on pourrait me demander ce que c'est que la révolte des passions dont j'ai parlé, laquelle, après mes grandes peines intérieures des trois premières années, j'ai encore pâtie plus de quatre ans avec une aigreur dans le sens, à l'endroit de quelques personnes bonnes et saintes, et si cela peut compatir avec cette union intime de laquelle j'ai parlé. J'ai déjà dit qu'oui, et en voici la manière. Est à remarquer que les passions émues par une révolte comme celle dont je parle, ne sont pas comme celles qui viennent d'un naturel qui, dans son fond, est aisé à s'émouvoir, ou comme ceux qui, entrant en la vie spirituelle, s'étudient à se mortifier et les dompter, pour tâcher d'avancer en la perfection, pour enfin tâcher d'acquérir par leur travail, avec l'assistance de la grâce, la paix du cœur. Ceux-ci ont pour l'ordinaire, selon les naturels, de grandes peines à se surmonter. Il y faut de l'examen, de l'étude, de la fidélité, et, après tout cela, on a longtemps des attaches à ceci ou à cela, à soi-même encore plus qu'à autre chose... etc. Mais en l'autre manière, bien loin qu'on soit arrêté ni attaché pour tenir ou poursuivre ce que la passion émue projette, l'on porte le tout comme une flagellation qui est plus sensible qu'il ne se peut exprimer ; et tout ce qui arrive de mal n'est point volontaire, mais au contraire, il sert pour l'humilité et abnégation de la personne, ou d'un poids qui fait qu'on a un grand mépris de soi-même. Si l'on s'échappe « de » paroles ou « de » pensées, c'est par égarement ; si l'on est contrarié contre la justice, l'on sent bien un mouvement de colère ou d'aversion, mais il n'en sort point de mauvais effet, car l'on porte en soi, dans son fond, la crainte de Dieu qui fait qu'on hait la vengeance et l'esprit de vindication : ce

qui prévaut à la passion. L'on tombe néanmoins, comme j'ai dit, quelquefois par faiblesse lorsqu'on se rencontre avec quelqu'un de confiance, en disant quelques paroles plaintives : qu'on m'a fait ceci ou cela ; desquelles paroles l'âme reçoit tant de confusion de sa lâcheté que ce lui est une humiliation bien grande, et ce qui l'afflige en cela, c'est qu'elle croit être une légère qui n'a aucune solidité ; et tout cela compatit avec une intime paix, qui est dans le centre de l'âme, en une région qui semble séparée.

Ce qui fait encore redoubler la souffrance, c'est cette aigreur dans la partie sensitive qui « s'émeut » en même temps [que] quelque sujet antipathique ou capable d'aversion se présente. Je ne me lasserai jamais de dire que c'est la chose la plus affligeante du monde, pour une âme qui a la crainte de Dieu et du péché, et qui aime la pureté de cœur, et je laisse un peu à penser si cette âme est craintive, portant tant de faiblesses et de symptômes : cela ne se peut dire ni jusqu'à quel point va son humiliation. Elle craint puissamment d'être trompée ; elle croit qu'elle n'a jamais eu de vertus solides et que ses passions n'ont qu'été endormies, depuis qu'elle a été appelée à la vie intérieure jusqu'au temps que ses peines ont commencé, et que ce qu'elle croyait avoir eu d'intérieur n'a pas été de Dieu, puisqu'il paraît maintenant qu'il n'y a aucun fondement ni solidité de Vertu en elle, que toute sa paix a été trompeuse, ou [que] si ç'ont été des faveurs et des grâces, comme on les a jugées, elle les a perdues par sa faute et manquement de correspondance.

Ce sont là les retours qui affligent la pauvre âme. Une fois, la crainte que j'eus que ces sentiments et émotions imparfaites fussent foncières dans mon esprit et dans ma nature, et que cela « provînt » du sang, [fit que] je me saignai si abondamment que si Dieu ne m'eût assistée, ma santé en

eût été notablement intéressée ; car c'était dans l'hiver qui est fort froid en ce pays. Je recourais à Dieu, lui parlant dans l'amour et familier accès que sa bonté me permettait avec elle, dans le centre de mon âme, à ce qu'il lui plût m'ôter cette disposition si contraire aux divines maximes de son Fils bien-aimé, et si contrariante le pur amour qu'il voulait de moi, à laquelle il avait tant fait de miséricordes. J'avais d'autres croix, desquelles je ne pouvais demander d'être délivrée ; mais l'Esprit qui me conduisait me poussait à demander de l'être de celle-là, et toujours en vue de la pureté véritable, si peu trouvée et possédée en la vie spirituelle et voies du pur amour du sacré Verbe Incarné. Après toutes mes demandes, il me semblait que j'étais encore liée et plus captive en certains points que je ne puis exprimer, et que le sacré Verbe Incarné se plaisait à mes liens. Je m'abandonnai lors à ses voies, qui m'étaient si inconnues, pour souffrir et pâtir tant qu'il aurait agréable.

Dans la suite de l'état susdit, Notre-Seigneur me faisait la grâce de me comporter avec les prochaines affaires de la communauté sans qu'il parût rien à l'extérieur de ce qui se passait au dedans. Ce n'était pas que, comme j'ai dit, je ne commis des fautes par égarement, mais il était facile à découvrir que c'étaient choses passagères et que le cœur n'avait rien de mauvais. Et en effet, par la miséricorde de Dieu, je n'avais attache à chose aucune qui eût ombre de mal.

Le diable me voulait mettre en scrupule de ce que je n'avais pas de scrupules, eu égard à mes imperfections, et par là, me jeter [dans] de nouveaux troubles d'esprit. Mais la bonté de Dieu me préserva de ce mal, par la clarté qu'elle me donnait dans le fond de l'âme, qui me faisait nettement, sans raisonner, distinguer le vrai d'avec le faux. Les personnes avec lesquelles j'avais à traiter m'estimaient prudente, candide et sincère et d'une grande patience, avec d'autres qualités qu'on a en estime et que je ne croyais pas avoir, n'y faisant point réflexion. Au contraire, la vue de mes bassesses donnait un poids au peu de bien qui était en moi, en sorte que j'étais bien éloignée d'en avoir des pensées de vanité, et, si j'avais des vues que Dieu m'avait donné des talents pour diverses choses, dans les états et conditions où il m'avait appelée, je voyais et il me semblait avoir l'esprit convaincu que, comme un autre

enfant prodigue, j'avais tout perdu par ma faute, et que j'avais abusé de grâces et faveurs et intérieures et extérieures qu'il m'avait faites. Ainsi, tout servait à mon humiliation et anéantissement.

L'espace de temps de six années que je demeurai en la charge de supérieure, nous primes les expériences de ce qui se pouvait et ne se pouvait pas, pour nous régler conformément à notre Institut sur le pays. Nous nous servîmes en cet espace de temps d'un petit règlement que nous avons fait, par la conduite du Révérend Père Vimont, supérieur des Missions, et conseils des Révérends Pères de Bréboeuf, Le Jeune et de Quen, qui tous s'étaient portés avec une grande charité de nous assister en cela et en toutes autres choses qui regardaient notre établissement et avancement spirituel et solide. Donc, les six ans étant expirés de notre arrivée en ce pays, qui fut l'an 1645, la Mère Marguerite de Saint-Athanase, très vertueuse religieuse et une de celles qui nous fut envoyée la deuxième année de notre établissement par nos Révérendes Mères Ursulines du Faubourg de Saint-Jacques à Paris, fut élue supérieure en ma place.

La même année, le Révérend Père Hiérosme Lalemant, supérieur de la Mission des Hurons, vint à Québec pour y prendre la charge de supérieur des Missions de la Nouvelle-France, que le Révérend Père Vimont quittait. Notre-Seigneur me donna des mouvements extraordinaires que c'était lui auquel je me devais adresser et par lequel il me voulait aider pour ma conduite particulière dans ses voies et pour le général de notre communauté, et pour ce qui était de nos accommodements, perfection de notre union, constitutions, etc., que nous expérimentâmes dès cette première année. Nous écrivîmes en France aux personnes qui nous avaient envoyées pour avoir d'elles les avis et consentements pour

faire ici des constitutions telles qu'il nous en fallait pour ce pays et selon les expériences que nous avons de ce qui se pouvait faire. Leur consentement, avec l'approbation de tout ce qui serait fait de par deçà, nous fut envoyé par la flotte de l'année suivante; ce qui nous consola grandement de voir l'union avec laquelle se comportaient nos Mères de l'une et l'autre de nos Congrégations. Ensuite de quoi, nous mêmes tous nos papiers et mémoires [ès mains] dudit Révérend Père, lequel nous tenait aussi lieu de supérieur, comme étant le principal ecclésiastique du pays – le suppliant de vouloir prendre la peine de nous faire la charité de nous dresser des constitutions et règlements conformes à notre union et accommodantes au pays, selon les expériences que nous y avons déjà faites : ce qu'il fit avec une entière charité et si grande déférence à nos sentiments qu'il n'y a eu aucun chapitre que chaque sœur n'ait lu trois fois et conféré avec lui des pensées et sentiments sur ce qu'elle avait lu, et après il était présenté à la communauté pour être reçu par suffrages secrets, et il n'y en a pas eu un que toutes les sœurs n'aient reçu, quoique, par consulte du chapitre, nous avions d'ensemble conclu que nous recevriions de la main du Révérend Père tout ce qu'il ferait, sans toutes ces formalités; mais il voulut [que] pour plus grande liberté [que] le tout fût reçu par suffrages. Chacune de nous en avait d'écrites à la main pour son usage; mais elles furent brûlées par notre incendie excepté celles que le Révérend Père avait par devers lui, qui nous ont servi d'original pour en transcrire d'autres. Il est vrai qu'il ne se peut rien voir de mieux ni de plus propre pour notre dessein et Institut en ce pays. Nous en tirons de grands profits, et la bonté et miséricorde de Dieu y a donné une simple bénédiction, et nous avons des obligations infinies à ce bon et charitable Père de nous avoir donné un si riche

trésor, qui est si rempli de l'esprit de Dieu et des maximes du saint Évangile.

Pour revenir à mes dispositions particulières, je me trouvai, dès l'abord, en une grande liberté d'esprit et ouverture de cœur pour communiquer mon état intérieur audit Révérend Père, et lui, de son côté, prit un soin très particulier de ma conduite. Il est vrai qu'il m'éprouva en diverses manières, à cause de l'état dont j'ai parlé, dont je n'étais pas délivrée; mais toutefois mes peines n'étaient pas si extrêmes comme je les ai déduites, excepté dans la tentation d'aversion et d'aigreur qui me continuait.

L'Octave de Noël, j'eus un fort mouvement que, si je m'engageais par vœu de chercher la plus grande gloire de Dieu en tout ce qui serait de plus grande « sanctification », que sa divine Majesté m'assisterait. Je me sentais fort pressée intérieurement de le dire audit Révérend Père, lequel, après m'avoir entendue et recommandé l'affaire à Dieu; me permit de le faire en cette sorte : de faire, de souffrir, de penser et de parler tout ce que je connaissais être le plus parfait et qui me paraissait être pour la plus grande gloire de Dieu, et aussi de laisser l'agir, le souffrir, le penser et le parler lorsque j'y verrais être la plus grande perfection et la plus grande gloire de Dieu; le tout, entendu dans mes actions libres. Par ce vœu, je me sentis grandement fortifiée, et Notre-Seigneur me fit de grandes grâces par ce moyen qui me lia d'une façon toute



nouvelle à ses saintes et divines maximes, quoique je portasse encore ma croix. Dans ce vœu était compris celui d'obéissance à mon directeur pour y être dirigée par lui, le tout sous la protection de la très sainte Mère de Dieu.

Je dirai, en passant, qu'une des grandes grâces que sa divine Majesté m'ait faites, dans le cours de la vie spirituelle, a été de me porter à une prompte obéissance à ses mouvements et inspirations, mon âme ne pouvant souffrir de délai que je ne fusse aussitôt trouver mon directeur. Il s'agissait quelquefois de choses fort mortifiantes à la nature; l'Esprit de grâce qui me dirigeait me faisait franchir toutes les difficultés, et, je le dirai ailleurs, qu'une âme que Dieu appelle à une vie continuelle de l'esprit [à] passer par beaucoup de morts premières que d'arriver au terme! Cela n'est pas imaginable, et qui n'y aura passé ne le croira que difficilement, non plus que l'abandon de l'âme à se laisser conduire partout où Dieu la veut mener. On dit, et il est vrai en une façon, que la contemplation est oisive; mais cependant elle a de grands « travaux » à faire qui ne lui donnent, ni jour, ni nuit, de repos dans ces chemins et dans ces voies que l'Esprit de grâce lui fait tenir, et la pauvre nature le sent plus que je ne puis le dire, quelque soumis que soit l'esprit.

Revenant à mon discours, j'ai dit ci-devant que le Révérend Père Lalemant m'éprouvait et me disait mes vérités. Entre autres, un jour, il me dit, et me le prouva par raison, que je n'étais pas digne de traiter avec Dieu dans une si grande familiarité, eu égard à mes grandes imperfections. Il avait raison et mon esprit en était convaincu, me voyant encore plus misérable qu'il ne me voyait. « Comment! disait-il, de traiter avec une si haute Majesté de la sorte! Vouloir le baiser de la bouche! Sous les pieds, sous les pieds! C'est trop pour vous. » Je le voyais bien, et le zèle et la ferveur avec laquelle il

me disait cela m'anéantissait et m'eût fait passer par le feu pour que la divine Justice eût été satisfaite de ma trop grande témérité. Je me faisais de très grandes violences pour traiter avec mon divin Époux d'une autre manière, mais je ne pouvais faire autrement. Je lui demandais par un amoureux respect qu'il lui plût me faire la grâce d'obéir à celui qui me tenait sa place, et lorsque je lui demandais, sans réflexion je me trouvais dans un doux et intime commerce avec lui. Puis, me ravissant, je lui disais : « Mon chaste Amour, il faut que j'obéisse à celui qui me tient votre place ; il le désire ; pardonnez-moi, s'il vous plaît, vous savez que je veux obéir. » Puis, en ce qui était de moi, je me faisais Violence ; ensuite de quoi, je me voyais en sa divine présence comme liée et captivée de l'obéissance, et sa bonté amoureuse se plaisait de regarder mes « liens ». Son regard était en moi, sur moi, et le Dieu en lui, qui dans mes liens possédais une paix que je ne puis exprimer. Je passai quelque temps en cet état, et quoique j'expérimentasse que le sacré Verbe Incarné se plaisait en mon obéissance lorsqu'il me laissait le pouvoir d'obéir, néanmoins hors de là, je me trouvais dans un doux commerce avec lui : ce qui fit que mondit Révérend Père me laissa libre d'obéir à l'Esprit de Dieu. En cet état d'union avec Dieu, il est impossible de subsister en aucun dessein qui peut mettre un opposé contraire à son opération, Son opposé est de certaines pratiques actuelles où il faut que l'entendement travaille, réfléchisse... etc., sur des choses corporelles et matérielles, même en des choses fort spirituelles qui ne sont pas du degré de celles dont Dieu occupe l'âme. – C'est une chose du tout impossible, parce que les puissances de l'âme depuis longtemps ont été rendues inhabiles en leurs opérations d'élection, comme je l'ai dit ailleurs.

Je n'entends point parler des sacrés saints mystères de

notre foi, car encore que l'âme ne puisse méditer en l'état duquel j'ai parlé, toutefois, elle a une façon de les contempler et d'en parler avec Dieu lorsqu'il l'y attire, qui est d'une très grande douceur et suavité. Ces divins mystères appartenant au suradorable Verbe Incarné, la moindre pensée qui frappe l'esprit à leur égard embrase l'âme, qui voit en eux tant de vérités, de certitude et de sainteté, qu'elle n'a point besoin de raisons ni de réflexions pour en connaître davantage, parce qu'étant unie à la sacrée Personne du Verbe, elle est dans la source qui lui imprime toute vérité et la fait vivre dans ses influences. Et c'est cette pâture de laquelle son divin Sauveur parlait, disant : *Je suis le bon Pasteur. Si quelqu'un entre par moi qui suis la porte, il entrera et sortira et trouvera pâture.* Et ainsi, l'âme a vie en lui et de lui, d'une façon ravissante qui se peut mieux expérimenter que dire.

Je pâtis encore la révolte des passions et tentations d'aversion, jusqu'au jour de la fête de l'Assomption de la très sainte Vierge, l'an 1647, que j'eus une forte inspiration de recourir à cette divine Mère pour qu'il lui plût m'en obtenir la délivrance, si c'était pour la gloire de son bien-aimé Fils, mon suradorable Époux, et qu'elle savait bien ma faiblesse et combien ce que je pâtais était opposé à l'état que sa divine Majesté me faisait porter dans le centre de mon âme, enfin que sa très sainte volonté fût accomplie, voulant être une victime à son amour, en la façon et manière qu'il le voudrait de moi. J'expérimentai lors que l'Esprit de Dieu me faisait parler à cette divine Mère. J'étais pour lors devant le très saint sacrement. En un instant, je me sentis exaucée et ôter de moi comme un vêtement sensible, et une suite et écoulement de paix et toute la partie sensitive de l'âme. Cette aversion fut changée en un amour cordial pour toutes les personnes envers lesquelles j'avais ressenti de l'aversion et contre lesquelles ma nature avait ressenti de l'aigreur. Dans les occasions, je leur rendais tous les services possibles selon mon état et condition, et même, comme l'on ne savait pas ce qui se passait en moi ni les motifs et raisons qui me faisaient agir de la sorte au dehors, excepté ceux auxquels je rendais compte de mon âme, l'on ne pouvait comprendre cela. L'on a fait

divers jugements qui ne touchaient pas du tout au but.

Environ ce temps-là, il arriva une occasion qui, dans son effet et en sa cause, me pouvait donner une grande humiliation; et en effet, je la portai; et cette humiliation me devait être d'autant plus sensible qu'elle me venait, dans l'apparence humaine, de personnes de vertu et que j'avais obligées en toutes occasions. Enfin Dieu permit qu'il s'y rencontrât des circonstances capables de me plus humilier que chose aucune qui me fût arrivée. J'ai su tout ce qui s'était passé en l'affaire dont il était question. Je n'en dis pas un mot pour m'excuser, et Notre-Seigneur me fit la grâce que je n'eusse point de sentiments imparfaits contre aucune de ces personnes-là. Je considérai leur procédé en esprit humilié devant Dieu, me confessant digne qu'on eût les pensées et sentiments qu'on avait de moi, et qu'enfin l'on avait raison à cause de mes grande imperfections qui ne pouvaient avoir donné sujet véritable. Auparavant que cette chose arrivât, Notre-Seigneur m'avait fait connaître qu'il voulait de moi la chose de laquelle il était question et à laquelle on s'opposait. Je n'en parlai à personne, demeurant en ma paix et tranquillité. tout comme si j'eusse eu toutes les satisfactions imaginables. Je ne doutais point de la volonté de Dieu ni qu'elle s'accomplirait en son temps, comme, en effet, elle arriva et comme la divine Majesté me l'avait signifiée. Après quoi, je fis rapport de tout au Révérend Père Lalemant, mon supérieur.

Il faut qu'en passant je die à la gloire de Notre-Seigneur, qu'il m'a toujours fait la grâce que je ne suis nullement attachée à mes lumières et connaissances naturelles ou surnaturelles, me sentant portée à « soumettre » à mon jugement. Si j'ai cela pour moi, je le voudrais voir en pratique dans toutes les âmes que Dieu appelle dans son service. Le contraire me mortifie, mais je le porte en patience, si ce n'était que la gloire

de Dieu voulût de moi un procédé contraire, selon la justice, et qu'on jugeât être tel. Voilà comme je suis pour mes actions libres. Pour les lumières extraordinaires, je pourrais avoir des connaissances que la divine Majesté voulût ces choses [de moi]. Je le déclare à mon directeur, je le laisse juger et ensuite me tiens en repos, s'il l'approuve ou non. S'il me dit d'agir, j'agis; s'il me dit : « Ne faites pas », je n'ai nulle pente de faire, parce que l'Esprit de grâce m'imprime cette vérité qu'il me tient la place de Dieu et que ce serait errer de ne pas suivre ses conduites. J'ai toujours été comme cela, depuis que Notre-Seigneur m'a appelée à la vie intérieure et que j'ai eu un directeur.

L'on me pourrait demander si j'ai quitté mes imperfections toutes les fois qu'il me l'a dit et si j'ai pratiqué les vertus contraires qu'il me conseillait. Je réponds que j'ai toujours eu la volonté de le faire; mais je SUIS toujours faible et fort imparfaite. Lors même que dans le temps de mes grandes tentations, mon directeur me disait : « Il y a faute ou imperfection en ceci ou cela », en ce même moment, je sentais que mon esprit était humilié sous ses pieds, et lors, actuellement, je me mettais à genoux pour lui demander pardon, le suppliant de me donner une pénitence. Une fois qu'il me mortifiait extraordinairement – j'étais dans l'actuelle souffrance de mes tentations – croyant en moi-même que j'étais au delà de toutes les imperfections imaginables, une crainte me saisit que ce ne fût une possession ou une obsession que je pâtaisais. Incontinent je suppliai N. de m'exorciser s'il jugeait que ce fût la vérité, parce que je ne pouvais plus supporter de si grandes fautes. Il me renvoya sans me répondre. Au fond, ce n'était pas que mes imperfections me donnassent de l'inquiétude, mais c'était de voir l'incompatibilité de l'imperfection avec la grande perfection que Dieu demande d'une âme qui

lui appartient, qui me faisait voir tout ce qui était en moi plein d'impuretés et d'imperfections.

Enfin, l'effet de la grâce que Dieu m'avait faite le jour de l'Assomption, par les mérites de la très sainte Vierge, me fit expérimenter plus clairement que je ne l'avais pu concevoir la grandeur de cette grâce et voir l'état des grandes croix intérieures et tentations que j'avais portées près de huit ans et, par conséquent, peser les grandes obligations que j'avais à sa divine Majesté de m'avoir si puissamment aidée et protégée dans tous les divers accidents qui s'étaient rencontrés en cet espace de temps, qui me serait trop long à déduire, aussi bien que le détail de ses grandes grâces et faveurs, nonobstant mes incorrespondances. Hélas ! j'en suis honteuse autant de fois que j'y fais réflexion, y trouvant toujours de nouveaux motifs de m'humilier et d'ailleurs de chanter les miséricordes d'un si bon Dieu « pour » le néant et la poussière de la terre. Il soit béni éternellement !

Il ne se peut dire la paix et grande tranquillité que l'âme possède se voyant entièrement libre de ses liens et rétablie en tout ce qu'elle croyait avoir perdu ; et non seulement elle le connaît, et expérimente qu'elle n'a fait aucune perte, mais des amas de trésors indicibles. Elle connaît que ce qui lui avait ôté la vue des biens qu'elle possédait dans l'intime union de l'Époux avait été une cendre qui cachait son feu et ses lumières, pour son bien et avancement dans des vertus foncières qu'elle n'avait pas auparavant dans le degré que la divine Majesté les lui fait posséder.

Ces vues et ces expériences qu'elle a en ce changement d'état ne sont pas des lumières par retours, mais par des impressions plus distinctes que toutes lumières par le surdorable Verbe Incarné qui habite en elle, impressions qui portent des effets clignes du sujet qui les imprime et tout conformes aux maximes du saint Évangile, en sorte qu'il ne se peut rien opérer qu'en cet esprit et conduite. Envisageant cet état je ne me « pouvais » lasser de bénir Dieu de m'avoir fait passer par tant de détroits et tant d'épines. Je lui demandais pardon de ne lui avoir pas été assez fidèle dans mes tentations, ce qui me donnait de la confusion et m'humiliait en sa divine présence ; et ce point est le poids de mon humiliation qui depuis a servi de matière à l'esprit de componction



amoureuse que Notre-Seigneur me donne continuellement avec toutes « ses ». autres signalées faveurs.

Je loue et bénis ce sacré Sauveur de ce qu'il lui a plu en diverse manières m'humilier dans ses voies. Je lui dis avec le prophète : *Ah ! Qu'il est bon que vous m'ayez humiliée.* [C'est avec vérité] que je lui dis, et que pour tous les trésors de la terre, je ne voudrais pas n'avoir passé par cet état d'humiliation que je vois infiniment précieuse, plus que je ne puis le dire. Il me semble que j'ai passé par ces tanières de lions et de léopards dont parle l'Épouse au Cantique, et qu'au lieu d'avoir été endommagée par leurs morsures, je me suis sauvée dans le domaine et dans les trésors de mon céleste Époux, qui ne sont autres que les saintes et sacrées maximes de l'Évangile, qui, comme des torrents, sont coulées de sa divine bouche. S'il m'a dit : *Faites du bien à ceux qui vous font du mal,* c'est une loi qu'il me semble qu'il a écrite dans mon cœur avec une efficacité toute d'amour : ce que j'expérimente dans les occasions, non point en me mortifiant, mais par une pente et inclination qui me porte là, en vertu de l'impression de la maxime de mon divin Époux. Comme ayant eu diverses affaires, depuis que je suis en Canada, et par conséquent à traiter avec personnes de diverses conditions, il s'est rencontré plusieurs affaires assez épineuses ; ces divines maximes ont été ma force et soutien. L'on prenait souvent mon procédé comme provenant de mon naturel, qu'il disait facile à secouer et à oublier les déplaisirs que je pouvais recevoir de la part du prochain ; mais l'on ne voyait pas que, mon esprit étant possédé de cet esprit des maximes du Fils de Dieu, j'agissais par ce principe. Ce que je dis d'une manière générale, je le dis de l'autre. Ce n'est pas, comme j'ai dit ci-devant, que je ne tombasse dans l'imperfection par égarement et surprise, soit dans les affaires que j'avais dans la maison, soit à la

grille, car j'ai toujours eu à traiter avec le prochain, et ce pays-ici est très plein de tracas, surtout en un nouvel établissement où l'on trouve tout à faire, une grande disette et diverses circonstances fort épineuses qui donnent sujet à divers travaux à ceux qui sont appelés à agir avec le prochain, soit en la charge de supérieure, soit en celle de dépositaire, ayant toujours exercé l'une ou l'autre.

Dans les susdits emplois, mon esprit était toujours lié à cet Esprit qui me possédait pour me faire marcher et agir dans les maximes du suradable Verbe Incarné. Il semblera que je ne fais que répéter au sujet de ces divines maximes, sur lesquelles je roulais, ai-je dit, continuellement. Est à remarquer que dans la voie que Notre-Seigneur a toujours tenue sur moi pour ma conduite spirituelle, que le Saint-Esprit m'a toujours, depuis le commencement qu'il m'a appelée dans la vie intérieure jusqu'à cette heure, donné pour principe les maximes de l'Évangile, sans que je m'y étudiasse, soit y raisonnant, soit y réfléchissant par élection, mais cela me venant tout en un moment dans l'esprit, sans qu'au précédent j'en eusse fait lecture. Même quand j'en eusse fait, ma mémoire était labile en ce point, en sorte que la maxime qui était produite par l'Esprit qui me conduisait anéantissait en moi tous autres souvenirs, quoique saints, et ce qui était présenté en mon esprit portait en soi ce qui pour lors était utile pour mon avancement spirituel, et toutes sortes de biens et grâces substantielles dans l'union du sacré Verbe Incarné.

Mais dans la suite du temps et dans les changements d'états, les opérations de l'Esprit de Dieu changent dans leurs effets, à proportion de l'état où l'âme entre, de sorte qu'un passage de l'Écriture sainte opérera en un temps et un sens

tout autre chose qu'en un autre, mais toujours dans une plus grande perfection, non pas à l'égard de Dieu qui est immuable, mais au regard de l'âme qui aura ses croissances spirituelles et dans la « sanctification ». jusqu'à la fin. Quelque degré d'union avec Dieu qu'elle ait expérimenté ou expérimente en cette vie, il y a toujours quelque chose de plus, Dieu étant infini dans ses dons. En voici un exemple.

Avant que je fusse religieuse, même première que la divine Majesté m'eût donné les connaissances et grâces que j'ai dites de la très sainte Trinité, les lumières que j'avais de l'Écriture sainte engendraient en moi une foi si vive qu'il me semblait que j'eusse passé par les flammes pour ces vérités, car c'étaient des clartés qui portaient leur certitude et leur efficacité. Elles me donnaient une espérance que non seulement je posséderais et jouirais des fruits et des biens qui m'étaient manifestés dans Dieu, hors de Dieu, et de Dieu même, mais tout pour le même Dieu et sa gloire ; cette espérance me faisait oublier moi-même pour plaire à mon divin Époux, me faisant faire des actions et me jeter dans des hasards qui surpassaient tout ce que [peut] une personne de mon sexe. Les passages de saint Paul qui traitent des opérations et des effets qu'[elles] produisent dans les âmes me consumaient d'amour, et lors de ma vocation religieuse, les passages qui traitent des conseils de l'Évangile m'étaient comme autant de soleils qui faisaient voir à mon esprit leur éminente sainteté, et en même temps enflammaient toute mon âme en l'amour de leur possession et opéraient efficacement ce que Dieu voulait de moi, selon mon état, de la pratique des divines maximes du surdorable Verbe Incarné : toutes ces vues et grâces substantielles n'étant par aucune étude de ma part, mais à la façon que les éclairs précèdent le tonnerre, expérimentant que tout procédait du centre de

mon âme, de Celui qui en avait pris la possession et qui la consommait en son amour et en faisait rejaillir ces étincelles pour me conduire et me diriger.

Lors de ma vocation en la Mission de Canada, toutes les maximes et passages qui traitent du domaine et de l'amplification du royaume de Jésus-Christ et de l'importance du salut des âmes pour lesquelles il a répandu son Sang m'étaient comme autant de flèches qui me perçaient le cœur d'une angoisse amoureuse à ce que le Père Éternel fit justice à ce sien Fils bien-aimé contre les démons qui lui ravissaient ce qui lui avait tant coûté.

D'ailleurs les manifestations et opérations intimes de mon divin Époux dans mon âme, qui, dans son intime union et écoulements divins dans lui, me faisait part de ses magnificences divines, établissaient en moi un fondement très certain de toutes ces vérités; de sorte que, si j'avais écrit toutes les grâces et faveurs que la divine Majesté m'a communiquées depuis que, par sa grande miséricorde, elle m'a appelée à la vie spirituelle, tant au sujet des passages de la sainte Écriture que de Ses opérations intimes « dans » mon âme, il y en aurait un très gros volume, et toujours, comme j'ai dit, en plus haute perfection et croissance spirituelle; mais je ne l'ai pas fait, la vue de mon indignité et bassesse de mon sexe m'en ayant empêchée; et je n'en dis pas mot qu'alors que je ne puis faire autrement pour m'exprimer, et lorsque je m'aperçois que cela est des lumières que Dieu m'a données touchant la sainte Écriture et qu'il me la faut citer, que je n'entre en une très grande confusion. Encore une raison a été que j'ai toujours cru que sa divine Majesté ne me donnait ses grâces que pour servir à mon avancement spirituel et pour ma sanctification, et de plus que je souillais ces mêmes dons et que par ce moyen j'avais crainte d'être mise au rang des hypocrites, donnant

sujet de croire par ma production que j'étais quelque chose, et au fond, je ne suis rien et ne vauds rien en toutes « manières », à cause de mes incorrespondances ; et tout cela me donne une grande crainte d'être reprise et confuse à l'article de la mort.

Étant dans la paix que j'ai dite après mes tentations, l'union avec mon divin Époux par ses impressions saintes opérait en moi les vertus foncières de ses divines maximes d'une façon si spirituelle que je ne m'en apercevais pas que par leurs effets, surtout environ un an [avant] que notre incendie arrivât.

Ces effets étaient dans une douceur extraordinaire et dans un si grand dénuement que ce que j'avais au précédent possédé de ces vertus dans les états par où j'avais passé, ne me semblait rien ; et généralement dans les vertus religieuses, j'expérimentais que j'étais une créature tout autre et que Dieu me possédait par es maximes de son suradorable Fils m'agissant en tout ce que j'avais à faire selon mon état, par les influences et onctions de ce passage : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur...* etc., et ensuite : *L'Esprit de Dieu rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu...* etc. Comme je rendais compte de moi-même au Révérend Père Lalemant, il me disait que je ne devais jamais refuser l'emploi dans les affaires temporelles, vu qu'elles ne me distraient point du grand commerce dont il plaisait à la divine Majesté m'honorer avec Elle.

Dans cette année-là, j'eus de grandes croix à cause de la persécution des Iroquois qu'ils faisaient souffrir à l'Église. Comme j'entrais dans les intérêts de mon divin Époux, le

détriment de son Église me crucifiait intérieurement, quoique mon âme fût entièrement soumise à ses ordres et permissions. Ce fut en ce temps-là que les Révérends Pères de Bréboeuf, Garnier et Lalemant furent brûlés et massacrés avec leur troupeau, et que tous les Révérends Pères de la Mission des Hurons, avec le reste de ces pauvres chrétiens, furent contraints de quitter la place et de venir se réfugier ici. Ah ! que ce coup me fut extrême ! C'était une chose la plus pitoyable qu'aucune qui fût encore arrivée en cette nouvelle Église. Les Révérends Pères qui étaient demeurés vifs avaient plus souffert que ceux qui étaient morts. L'on voyait que c'étaient personnes consommées et dans lesquelles Jésus-Christ vivait plus qu'elles ne vivaient en elles-mêmes. Leur sainteté était si visible à tout le monde que chacun en était ravi.

Eux donc et leur troupeau, qui était environ 400 ou 500 chrétiens, s'arrêtèrent ici, à Québec. Dans l'affliction que je portais à mon âme, la seule consolation qui me restait, voyant ces pauvres fugitifs, était d'être proche eux et que nous aurions de leurs filles. Notre-Seigneur m'inspira d'étudier en leur langue huronne, à laquelle je ne m'étais point exercée, car dès le commencement que nous fûmes en ce pays, je laissai cela à la Mère Marie de Saint-Joseph, pour me donner à l'algonquin et montagnais, desquels nous avions plus à faire en ce temps-là que de la huronne. J'applis donc assez celle-ci pour enseigner les prières et le catéchisme aux filles et femmes, ce que nous faisons alternativement par semaine, la Mère de Saint-Joseph et moi, à une pleine cabane.

Outre cela, nous avons une assez grosse famille que nous assistions tous, en les nourrissant, car plusieurs personnes de piété assistèrent en ce qu'ils pouvaient ces pauvres exilés, mais les maisons religieuses et Madame de la Peltrie y



contribuèrent le plu. Les Révérends Pères, pour leur part, en nourrissaient et entretenaient, eux seuls, trois ou quatre cents ; leur grande charité leur faisant faire d'étranges efforts pour ne pas laisser périr ceux qui leur avaient tant coûté de sueurs et de fatigues pour les engendrer à Jésus-Christ et pour les tirer du feu et de la rage de leurs ennemis. Comme dépositaire, c'était moi qui distribuais chaque semaine la dépense à ceux dont nous nous étions chargées : ce qui me donnait beaucoup de consolation de leur pouvoir rendre ce petit service. Mais Notre-Seigneur le changea bientôt par une autre visite – qui fut notre incendie, qui arriva sur la fin de l'an 1650, en cette sorte.

Une bonne sœur novice converse qui avait charge de faire le pain, ayant le soir précédent qu'elle devait boulanger fait les levains, de crainte qu'ils ne gelassent, mit dans la met du charbon allumé dans quelques vaisseaux et l'étoupa en sorte qu'il ne paraissait point y avoir de feu. Personne ne savait qu'elle eût fait cela, car ce n'était point la coutume ; ainsi l'on ne s'en fût jamais avisé. Cette pauvre fille, qui avait eu dessein de l'ôter, s'en oublia, de sorte que sur la minuit, ce feu, ayant échauffé le bois dans la met qui, avec toutes les cloisons et planchers, était de bois de sapin, qui de soi attire le feu, s'embrasa en tout lieu, et de là en toutes nos caves qui ne sont point voûtées en ce pays. La boulangerie faisait un de ces départements, tous nos offices étaient au-dessus. En ces départements des caves étaient nos provisions pour l'année, tant de celle que nous avions fait venir de France, comme lards, huiles, beurres, et eau-de-vie pour les domestiques, [que] poissons... etc. Lorsque le feu fut embrasé en tout cela, il s'éleva aux planchers, qui étaient doubles et de la terre entre-deux, de sorte que si une maîtresse des enfants n'« eût » été couchée en leur département, nous fussions toutes tom-

bée dans le feu en moins de demi-heure, si elle n'eût entendu le pétilllement et bruit du feu qui la fit se mettre en place. Le feu perçait déjà et le lieu croulait, pour tomber et fondre en bas. Elle éveilla les enfants qui étaient assez bon nombre, vint éveiller les sœurs au dortoir et puis retourna à ses filles, qu'elle et [d'] autres eurent bien de la peine à sauver. Les sœurs se sauvèrent à demi-vêtues, n'ayant pas seulement eu le loisir de prendre leurs chaussures pour la plupart. Tout ce que je pus faire fut de jeter par la fenêtre les papiers de la communauté que j'avais en garde et quelques petites caissettes que je trouvais sous ma main. Le peu de temps que j'employai à cela me sauva la vie, parce que je m'étais déjà mise en chemin pour monter au lieu de mon office, pour jeter quelques étoffes par la fenêtre, me doutant que mes chères sœurs avaient laissé tous leurs habits en leurs cellules pour se sauver. Si je fusse allée en ce lieu, j'y eusse péri, parce qu'en moins d'un *Misere-re*, les avenues furent prises du feu. Je demurai la dernière dans la maison entre deux feux. À peine fus-je sortie de ma chambre, qui était sous le clocher, que la cloche fondit. Comme je me sauvais, le feu me suivait en notre dortoir. Je sortis avec quelques autres qui m'avaient avancée par la grille, qu'on avait rompue, n'étant par bonheur que de bois. Le parloir était au bout du dortoir. Je fus bien étonnée, étant sortie, de voir le danger que nous avions couru, une bonne sœur et moi, car tout était en feu le long du toit, qui en ce pays n'est que de planches de sapin, comme toutes les charpentes qui ne sont que de bois « mols » et gommeux quoique assez solides pour l'usage. Je trouvai notre pauvre communauté sur la neige, chacune ayant la façon aussi douce et tranquille que si rien ne fût arrivé. Elles regardaient priant Dieu ce piteux spectacle. Il y en avait qui avaient les pieds nus sur la neige. Celles qui avaient des chaussettes et des pantoufles pâtis-

saient pour chausser leurs compagnes.

C'était un spectacle pitoyable à voir. Une bonne personne qui regardait les sœurs, les voyant si tranquilles, dit tout haut qu'il fallait que nous fussions folles ou que nous eussions un grand amour de Dieu, d'être sans émotion dans la perte de tous nos biens, et de nous voir en de petits moments réduites à rien sur la neige. Ce bon Monsieur ne savait pas la force de la grâce que notre bon Jésus répandait dans nos cœurs. Tous nos bons amis pleuraient de compassion de nous voir. Cette nuit était, à cause des flammes, claire comme un jour, de sorte que chacun pouvait voir l'état extérieur auquel nous étions. Tous nos amis firent le possible pour nous secourir pour arrêter l'incendie; mais dès qu'on s'en aperçut, il n'y avait plus de remède. Le Révérend Père Supérieur et tous les Révérends Pères et Frères et leurs domestiques mirent leurs vies en hasard pour ce sujet. Un bon Frère, en tirant quelque chose de la sacristie qui était au bout de la maison, y pensa demeurer. Enfin, nous fûmes réduites à la mendicité et miséricorde de nos amis, qui en cette occasion nous firent expérimenter qu'ils avaient la charité dans le cœur. Pour nous secourir comme ils firent, surtout les Révérends Pères de la Compagnie, qui se dénuèrent de tout ce qu'ils purent pour nous tirer de cette urgente nécessité. Ils nous conduisirent la nuit même de notre accident chez les Révérendes Mères Hospitalières qui nous reçurent en leur maison avec une grande charité, nous logeant avec elles près d'un mois en leur maison où nous vivions comme si nous n'eussions été qu'une communauté, nous donnant la même liberté qu'à leurs sœurs – et en tous nos besoins nous traitèrent avec toute la charité possible.

Mes dispositions intérieures dans l'accident de notre incendie furent que dès lors que je vis que le mal était sans remède, je crus que mes péchés en étaient la seule cause, et j'en avais une si forte conviction d'esprit qu'il eût été bien difficile de me persuader le contraire. Et en ce moment, mon âme avec une si grande tranquillité accepta ce châtement en criant miséricorde à Dieu de ce que toutes mes sœurs en pâtiraient, et j'eusse bien voulu qu'il n'y eût eu que moi, puisque j'étais la cause de ce qu'elle exerçait sa divine Justice sur tout le commun, étant et me reconnaissant être la seule qui avait failli. Néanmoins, je voyais ce coup comme le châtement d'un bon père et d'un époux, lequel, en nous visitant de la sorte, nous voulait mettre dans un entier dépouillement en l'Octave de la sainte Nativité, conforme en quelque façon à celui de la Crèche. Mon âme n'eut jamais une si grande paix que je l'expérimentais en cette occasion. Je ne ressentis pas un mouvement de « peine », de tristesse ni d'ingratitude, mais je me sentais intimement unie à l'Esprit et à la main qui permettait et qui faisait en nous cette circoncision, comme étant une même chose avec sa très sainte volonté, de sorte qu'étant en Dieu et dans l'agrément entier de l'effet présent, il n'eût pas été en mon pouvoir de rien faire que poussée et actée par son divin Esprit, [que j'expérimentais conduire mes pas et

mon action. J'avais cette pensée en mon esprit] que mes sœurs et moi devions prendre cette perte universelle de notre monastère et de ce qui était dedans, en l'esprit des Saints, ayant une vue intérieure de ceux tant du Vieil que du Nouveau Testament, lesquels, ayant l'esprit de componction, s'accusaient eux-mêmes, et, en portant la peine temporelle que Dieu leur envoyait, le bénissaient et chantaient ses louanges. Et ainsi, étant poussée et agie par une amoureuse activité, dans la possession d'une paix que je ne puis exprimer, mon esprit et mon cœur disaient sans cesse : « Vous avez fait cela, mon chaste Époux. Vous en soyez béni ! Vous avez bien fait. Ah ! que tout ce que vous avez fait est bien fait ! C'est mon contentement que vous soyez content en ce que vous avez fait ! » Les bénédictions que mon âme donnait à Dieu étaient aussi fréquentes que chacun de mes respirs, et il n'était pas en moi de sortir de cette amoureuse activité et union de toute mon âme à la divine Volonté, et tout le fond de mon âme était nageant Par un amour de complaisance dans cette sainte volonté de Dieu, sans examiner rien que de me complaire en ce que son dessein avait été accompli par notre anéantissement, et surtout à mon regard, parce que j'avais fait bâtir cette maison et eu de grands travaux pour arriver à la mettre en l'état qu'elle était et souffert de grandes contradictions. Or, comme je voyais que j'avais commis beaucoup d'imperfections, je me mettais du côté de la divine Justice, lui rendant mes actions de grâces et mes complaisances de tout ce en quoi elle voulait se satisfaire par mon anéantissement, en ce point particulier, de sorte que mon amoureuse activité intérieure de louanges ne pouvait finir, et quoique toutes fussent dans une très intime familiarité avec cette suradorable Majesté, néanmoins c'était en l'esprit amoureusement humilié, et j'avais l'esprit convaincu que toutes ces choses contri-

buaient à m'emporter de ce côté-là et que la Majesté divine avait du dessein particulier en tout ce qui nous était arrivé en notre accident. Je ne veux pas omettre ce qui arriva à deux personnes de grande vertu qui toutes deux eurent de grands pressentiments de ce qui nous devait arriver. L'un, par un instinct intérieur qui lui faisait sentir l'affliction que nous aurions de notre monastère brûlé : cette bonne personne disposait en elle-même où elle nous pourrait loger et en trouva tous les expédients pour nous soulager en tout ce qui lui serait possible. Cette personne était à deux lieues de nous, qui ne pouvait humainement savoir ce qui ne lui pouvait être dit que le lendemain. L'autre personne était assez proche de notre monastère, laquelle en esprit vit comme un cercle de lumière qui entourait notre maison, et des voix dans cette lumière qui disaient à quelqu'un par voix plaintive : « Hélas ! hélas ! n'y a-t-il pas moyen que cet accident n'arrive pas ! hé ! n'y a-t-il point de remède ? » L'on répondit : « Non, il n'y en a point. » Il semblait que c'était l'ange exécuteur des volontés de la divine Justice qui faisait cette réponse : « Cela sera ; l'arrêt est prononcé ! » Alors, il vit comme une main qui faisait le signe sur notre monastère. Peu après, quasi en même temps, l'on vit paraître le feu, et cette bonne personne entendant la cloche du tocsin et les cris pour avoir secours, vit la chose vérifiée en nous. Lorsque j'eus appris ce qui était arrivé à cette sainte âme, ce fut un nouvel esquillon à mon cœur pour fomentier mon amoureuse activité et état de victime qui voulait être toute consommée et anéantie sous le bon plaisir de la divine Justice.

Après notre désastre arrivé, plusieurs de nos amis crurent que nous serions découragées et qu'inafailliblement il nous faudrait repasser en France, n'ayant pas le moyen de nous rétablir et relever d'une perte si notable, puisque nous avions tout perdu. Pour mon particulier, je ne pensais point à notre rétablissement, mais bien de nous tenir en humilité dans le petit logis de Madame notre fondatrice, qu'elle nous avait donné pour notre séminaire, qui était demeuré entier, à cause qu'il était à un des bouts, éloigné de notre monastère d'environ cent pas, là où je pensais que par le moyen de petits apentifs nous tâcherions de faire nos fonctions, car de retourner en France, à moins d'une volonté de Dieu reconnue, j'y ressentais une aversion entière et un plus grand amour que jamais à ma vocation, et chacune de nous ne regardait que de suivre cette divine Volonté, car c'était une chose ravissante de voir avec quelle paix et douceur chacune portait sa croix, qu'il avait plu à notre bon Seigneur et Maître nous envoyer. Et en cette occasion, l'on voyait l'opération de [sa] grâce, et néanmoins qui faisait encore plus au dedans que ce qu'on en pouvait concevoir par l'extérieur.

Quoique j'aie dit que ne pensais point à nous rétablir ni à recommencer un nouveau monastère, toutefois j'avais un instinct intérieur, lequel me disait que cette affaire m'allait

tomber sur le dos et qu'il me fallait recommencer. Et j'en avais tout à fait une appréhension naturelle, laquelle je n'osais produire de crainte de contrevenir à la volonté de Dieu. J'étais pour lors dépositaire et sur la fin de mon triannaire. Tous nos amis et surtout le Révérend Père Ragueneau, supérieur de la Mission, et les Pères et Monsieur d'Ailleboust, gouverneur de ce pays, s'intéressaient puissamment en notre affaire, lesquels, après avoir fait l'imaginable pour nous consoler et nous assister, avisèrent ensemble qu'il ne fallait pas demeurer plus longtemps sans prendre résolution de ce qui nous conviendrait faire pour tâcher de nous relever du pitoyable état auquel nous étions. L'affaire fut mûrement consultée et tous furent d'avis qu'il nous fallait aider à nous rétablir et qu'il ne fallait pas autrement penser subsister en ce pays, ni d'y faire nos fonctions régulières, et qu'il fallait penser aux moyens. Ils se résolurent ensemble de nous prêter de l'argent pour commencer et de nous offrir leur secours et bonne volonté. Ils nous proposèrent leurs sentiments charitables, nous disant d'aviser entre nous et de voir si nos sentiments seraient conformes aux leurs. L'affaire ayant donc été communiquée à notre communauté par notre Révérende Mère, nous fûmes toutes dans un même sentiment, et de faire un effort avec de nos amis de relever notre monastère sur ses mêmes fondements qui furent après la visite des experts, trouvés capables de porter les bâtiments. C'est qu'ils sont tous fondés sur la roche.

Il fallut abattre les mesures jusqu'au rez-de-chaussée lorsqu'il y eut moyen d'en aborder, car le feu se garda bien plus de trois semaines dans les ruines. Je fus donc chargée de tous ces soins, autant intérieurement de la part de Dieu que de la part de l'obéissance. Monsieur le Gouverneur voulut



lui-même faire le dessin, et comme père temporel de notre communauté, avoir la vue sur le gros de cette entreprise, [et] nous y assista très charitablement de ses conseils. Lorsque notre accident arriva, il n'y avait pas un mois que la sœur de Madame sa femme avait fait sa profession religieuse dans cette maison.

J'eus un mouvement très particulier de demander au Révérend Père Supérieur de nous faire la charité de nous donner le Révérend Père François [Le] Mercier pour m'assister pendant toute cette entreprise tant épineuse en ce pays, eu égard à notre pauvreté, car il fallait tout faire sur l'appui de la divine Providence, et aussi pour toutes nos affaires ; notre Révérende Mère eut aussi le même sentiment : ce que mondit Révérend Père, qui n'a omis ni oublié aucun bien à nous faire, [a] fait avec une entière charité. Et le Révérend Père Le Mercier, de son côté, avait un grand désir, que Dieu lui donnait, de nous faire cette charité, laquelle il nous a continuée jusqu'à présent, en sorte que nous lui en serons éternellement obligées. Il est de présent supérieur des Missions et par conséquent le nôtre.

Ayant donc connu sa volonté et qu'il se voulait servir de moi au dessein de notre rétablissement, toute l'aversion que j'avais eue contre ce dessein se passa de mon esprit, que je ressentis fort et rempli de courage pour vaquer jour et nuit à cet ouvrage, que je regardais appartenir à la très sainte Vierge, notre très digne Mère et Supérieure. Je l'appelle « notre Supérieure », parce que, quelque temps avant notre incendie, la Révérende Mère de Saint-Athanase, notre supérieure, avait eu une forte inspiration de lui donner et remettre la charge entre les mains et de la supplier de vouloir être notre première et principale Supérieure. Nous avons fait cela avec grande solennité, lui rendant nos hommages et la reconnaissant pour notre Supérieure première et perpétuelle. Je la regardais donc en ce dessein, comme ma conduite et ma « toute » après Dieu. Je n'eus pas plus tôt commencé que je ressentis son assistance d'une façon et manière fort extraordinaire, qui était que Je l'avais continuellement présente. Je ne la voyais pas des yeux du corps ni par vision imaginaire, mais en la manière que le suradorable Verbe Incarné me fait l'honneur et la miséricorde de se communiquer à moi, par union, amour et communication actuelle et continue, que je n'avais jamais expérimenté au regard de la très sainte Vierge, Mère de Dieu, qu'en cette occasion, quoique je lui

eusse toujours eu une grande dévotion. Mais ici, outre cette union que j'avais avec elle dans mon intérieur, qui me lui faisait parler par mon amoureuse activité très simple et très intense au fond de mon âme, comme à son très aimé Fils, je la sentais, sans la voir, auprès de moi, m'accompagnant partout dans les allées et venues qu'il me convenait faire dans le bâtiment, depuis qu'on eut commencé d'abattre les mesures jusqu'à la fin de l'œuvre. En chemin faisant, je m'entretenais avec elle, lui disant : « Allons, ma divine Mère, allons voir nos ouvriers. » Selon les occurrences, j'allais en haut, en bas, sur les échafaudages, sans crainte, en l'entretenant de la sorte. Quelquefois, je me sentais inspirée de l'honorer par quelques-unes des hymnes ou antiennes de l'Église. Je suivais tous ces mouvements. Je lui disais souvent : « Ma divine Mère, gardez, s'il vous plaît, nos ouvriers. » Il est vrai qu'elle les a si bien gardés que dans la bâtisse et construction, pas un n'a été blessé. Ma faiblesse avait besoin de ce secours dans toutes les fatigues qu'il me fallut supporter en toutes les dispositions qu'il a fallu faire, même avant que de commencer la maçonnerie. Trois bâtiments ne m'en auraient pas tant donné. Néanmoins, j'y expérimentais ce que dit Notre-Seigneur de son joug, [qu'il] est la douceur et suavité, que je ressentais de la compagnie de « sa » très sainte Mère. Depuis ce temps-là, j'ai su [par] la communication que j'ai eue avec une personne qui a de grandes grâces de Dieu, que, quelque temps après notre incendie, la sainte Vierge, dans une vision intellectuelle, lui révéla et assura que c'était elle qui réparerait les ruines de notre maison et qu'elle en aurait soin. Elle lui révéla encore d'autres secrets, qui ne font pas à mon propos, et desquels je parlerai en son temps, si je lui survis, car cette bonne âme m'a entièrement communiqué ce que la divine Majesté lui a fait savoir, pour lesquels elle lui disait : « Ne crois-tu pas cela, ma

filles? » Elle lui répartit qu'oui. Jusqu'à trois fois, elle demanda la même chose, et elle, pour preuve qu'elle croyait cette divine Mère, le signa de son sang. Je n'ai su cela qu'environ deux ans après, et elle ne sait point ce qui m'est arrivé dans l'amoureux commerce dont il a plu à la divine Mère de bonté m'honorer.

Le mois de juin 1651, ensuite de notre incendie, je fus remise en la charge de supérieure, qui m'engagea à de nouveaux soins et à porter une croix bien pesante, eu égard aux temps et diverses circonstances qui m'ont bien fait sentir leurs épines, dans lesquelles je n'ai trouvé de soulagement que dans le secours de notre divine Mère et Médiatrice auprès de son Fils. Je ne puis pour plusieurs raisons produire des particularités; il suffit de dire que ce n'est point l'embarras de nos bâtiments ni [des] dettes qui ont suivi le relèvement de [notre] communauté, car la Bonté divine y a donné de si grandes bénédictions que les personnes qui ont eu la vue et connaissance de nos affaires et qui savent juger selon Dieu disent qu'il y a eu du miracle, comparant ce qu'ils ont vu à ce qu'ils voient maintenant. À Dieu et à son bien-aimé Fils et à la très sainte Vierge en soient l'honneur et la louange, car si plusieurs bonnes âmes nous ont assistées, ç'a été par leurs saintes inspirations. Ils sauront bien les en récompenser au centuple dès cette vie, et enfin dans la gloire.

Or, l'état intérieur dans lequel Notre-Seigneur m'a conduite depuis que j'entrai pour la seconde fois en charge a été un état de victime continuel, plus subtil et intense qu'à l'ordinaire, qui par diverses manières me va consommant par son Saint-Esprit. Quoiqu'il soit assez difficile, j'en produirai

quelques particularités, comme je pourrai. L'obéissance m'y obligeant, je ferai ce qui me sera possible par l'aide du divin Esprit, qui sans cesse me va comblant de sa miséricorde.

Et pour commencer, oserai-je dire que la bonté et la magnificence de mon divin Époux m'a fait la grâce de me communiquer les effets des divines paroles qu'il a dites dans son sacré sermon des huit béatitudes. Je ne présume pas toutefois que cela ait été comme il l'a fait aux grands saints, qui se sont dignement disposés à recevoir ses grandes grâces, [mais seulement selon] qu'il lui a [plu] dilater et disposer mon âme, car j'attends tout de lui et tiens tout de lui, car pour moi, je confesse que je suis le néant et l'impuissance même, capable de mettre des millions d'obstacles à ses signalées faveurs, et le sentiment que j'ai de moi dans la possession de sa divine familiarité et de ses magnifiques largesses dans mon âme, me tient au delà de l'étonnement, car, en vérité, je suis une grande pécheresse, qui ai des lâchetés sans nombre, des puérités et des faiblesses indicibles, et c'est ce qui est digne de grande admiration qu'un Dieu qui a des milliers de millions d'âmes aimantes veuille jeter les yeux sur la dernière de ses créatures et lui donner une si grande part en ses amours et en son cœur.

J'ai donc expérimenté qu'il y a divers degrés en la vraie pauvreté d'esprit. Lorsque Notre-Seigneur me donna la vocation religieuse, sa miséricorde m'en fit connaître la valeur en la façon que j'en ai pu ci-devant déduire quelques particularités. Toute mon âme avait une tendance à cette sublime vertu que je voyais tenir le haut bout dans la vie sublime du Fils de Dieu, car dans elle je voyais toutes les autres vertus renfermées et son but n'était que le pur et nu amour « qui » dans sa simplicité n'a plus que Dieu seul. Mais je n'avais pas en ce temps-là l'expérience de ce que l'Esprit de

Dieu voulait faire dans mon âme et à mon esprit pour lui faire expérimenter le substantiel de cette véritable pauvreté d'esprit spirituelle, ce que depuis il a fait de suite en suite dans les changements d'états intérieurs par lesquels il a plu à sa divine Majesté me conduire, et qui, pour les réduire à l'unité, fait un véritable état de victime et consommation continue, si épouvantable à la nature pour sa subtilité, qu'il faudrait l'avoir expérimenté pour croire jusqu'à quel point il réduit la créature en la plus noble portion d'elle-même. Peut-être parlé-je avec obscurité ; néanmoins, je m'entends bien, mais il n'est pas possible d'exprimer la millième partie des divines impressions et opérations que mon divin Époux a faites en mon âme, et d'ailleurs, le divertissement continué où je suis ne me permet pas de m'étendre bien au long. Je me contente seulement de dire le substantiel de ce que l'Esprit qui me conduit me permet de dire. Néanmoins, je m'en vais faire un petit discours dans le chapitre suivant, pour en quelque façon me faire entendre du dépouillement de l'âme, état de victime. et vraie pauvreté spirituelle et substantielle.

I. Je dirai donc que Dieu ayant créé l'âme raisonnable libre, et lui ayant donné des puissances pour opérer son salut avec sa grâce et autres assistances et aides qu'il a mises à son Église, fondée par le Sang précieux de Jésus-Christ, cette âme venant à connaître sa dignité par l'opération de la grâce, qui efficacement lui découvre ce à quoi elle est appelée et ce de quoi elle est capable si elle est fidèle, elle veut tâcher de correspondre par la tendance continuelle vers son souverain et unique Bien. Si cette tendance est pure, la divine Bonté, qui seule connaît sa créature et qui est scrutatrice des plus intimes parties de son esprit, fait fondre en cette âme des torrents de lumière, des feux et des ardeurs, et enfin lui donne la clé de la science et de ses amours et la met en possession de ses trésors.

Cette âme se voyant comblée de la sorte se veut promener dans ces pâtis gras et fertiles, dans ces parterres et dans les cabinets qui lui ont été ouverts. Là, les puissances se délectent dans un goût de sapience qui est inexplicable ; les divins plaisirs et les repas et repos qu'elle en reçoit, les ivresses saintes qu'elle y pâtit, lui font chanter un épithalame et cantique amoureux qui ne peut finir qu'alors que par certaines pamoisons, l'Amour l'arrête dans le torrent des voluptés divines, et [la fait expirer en lui], la faisant participante de ce qui se passe en ces saints [ravisements]. Revenue de cet excès ou extase,



son cantique recommence, disant à Celui et par Celui qui l'agit si puissamment : *Nous nous réjouissons et sauterons, nous nous souvenant de vos mamelles meilleures que le vin. Les justes et droites de cœur vous aiment...* etc. Tout cela se passe sans action réflexe, mais pâtissant une abondance d'esprit dont la signification porte un sens et une intelligence qui fait fondre d'amour : d'où naissent les jubilatons pleines des torrents de larmes, qui font un paradis dans l'âme, parce qu'elle jouit de Dieu dans une privauté indicible. Cet état rejaillit sur les sens; toute la partie sensitive de l'âme en est imbue, de sorte qu'elle peut dire : *Mon esprit et ma chair se « réjouissent » en Dieu vivant.*

Jusque-là, il n'y a point de circoncision en cette vie intérieure. Il semble à l'âme qu'il n'y a rien au delà de la jouissance qu'elle possède en cette vie et qu'elle est établie pour toujours en cet état, où elle est comblée des richesses immenses de l'Époux. Car, pour tout ce qui regarde les saints mystères de la foi, elle les possède par une science infuse par l'Esprit qui la dirige, [mais avec tant de certitude et si peu d'obscurité] qu'elle s'écrie : « Ô mon Dieu, je n'ai plus la foi; il semble que vous ayez tiré le rideau. » Elle est dans ce sens et en son expérience, *appuyée sur son Bien-Aimé, toute regorgeante de délices*; elle ne voit, ne goûte ni ne veut que lui. Mais ainsi engloutie et abîmée, elle ne voit pas ce qui lui va arriver, ni où l'Esprit la va mener.

Ce divin Esprit qui est infiniment jaloux et qui, en matière de pureté intérieure, est inexorable et veut seul posséder son domaine, commence à attaquer la partie sensitive et inférieure de l'âme et de lui faire souffrir des privations en diverses manières, qui sont extrêmement crucifiantes. La nature, cependant, qui a ses ruses et ses finesses, veut avoir [son] compte, ne voulant pas quitter son fort ni la part qu'elle

avait prise dans les biens spirituels de l'âme, qu'elle a trouvés si à son goût que tous les autres contentements qu'autrefois elle avait eus parmi les créatures ne lui étaient plus rien que mortification et dégoût, de sorte que ne s'en pouvant plus approcher et se voyant sur le rien, ne sait à quoi se prendre. Elle a des saillies, elle fait des efforts pour posséder les biens de l'esprit auxquels elle avait coutume de participer et comme tirer d'eux sa vie et son soutien, pour pouvoir porter allègrement toutes les peines et fatigues auxquelles l'esprit l'avait réduite et rendue souple et obéissante. Elle expérimente que toutes choses lui sont déniées, que ses efforts sont vains et que son partage est la captivité où elle se trouve.

J'ai dit que cette partie sensitive était sur le rien et qu'elle avait un entier dégoût des créatures, à cause qu'elle avait été amorcée par la douceur des biens spirituels. Néanmoins elle y retournerait bien vite, si par une vertu secrète elle n'était retenue sous *les lois de l'Esprit que l'homme animal ne comprend point* et cette vertu la produit enfin comme au rang des morts, quoiqu'elle ne meure pas du tout; mais elle est blessée jusqu'à n'en pouvoir plus, pour laisser la partie supérieure en paix jouir de ses biens qu'elle possède à son exclusion. En cette mort, que j'appelle ainsi au regard des choses spirituelles, il y a plusieurs degrés, parce qu'il y a bien des coins et recoins et des trésors divers « de » ruses et « de » finesses en la nature corrompue, qui à tout propos voudrait faire « les » singes, mais l'Esprit de Dieu tranche et agit de sorte qu'il prive toute cette racaille des mets de sa table royale, qui ne sont point dressés pour elle; et c'est en ce point que la véritable distinction se connaissait de la partie inférieure d'avec la supérieure. Mais ce n'est pas tout; nous ne sommes qu'au premier pas pour entrer dans l'état de victime et possession de la pauvreté d'esprit.

II. La nature étant ainsi anéantie, premièrement par la pénitence et en second lieu par la privation de ce qui la faisait subsister et rendre souple à tout ce à quoi l'Esprit la voulait mener, est humiliée à un point qui ne se peut dire, pendant que la partie supérieure est en un contentement très véritable de se voir délivrée de ce qui lui nuisait le plus pour être, en vraie pureté, en la jouissance de son souverain et unique Bien : l'entendement et la volonté possédant les lumières et les amours en la manière, mais par-dessus la manière que j'ai ci-devant déduite en bégayant.

Mais l'Esprit de Dieu qui veut tout pour lui, voyant que l'entendement, quelque épuré qu'il puisse être, mêle toujours quelque chose du sien et de son propre agir dans les opérations divines, ce qui dans ce sens spirituel et état est une impureté très notable, tout d'un coup usant de sa divine maîtrise, l'arrête, en sorte qu'il est comme suspendu et rendu entièrement incapable « des » opérations ordinaires de cet état et qu'il n'estimait pas être opérations, à cause de leur simplicité comme imperceptibles. Or, la volonté qui, pour avoir été ravie en Dieu et par ce moyen, jouit de ses embrassements, n'ayant plus besoin de l'entendement pour lui fournir de quoi fomentier son feu – au contraire il lui nuit à cause de sa grande et abondante fécondité – est comme une reine qui jouit de son divin Époux dans des privautés dont les Séraphins pourraient mieux parler par leur langage de feu que la créature qui n'a qu'une langue de chair incapable de porter la diction des choses si hautes et si relevées.

Des années se passent de la sorte ; mais ce divin Esprit, qui est la source inefficace de toute pureté, veut encore triompher de la volonté, et bien que ce fût lui qui opérât ses divines motions et qui lui faisait chanter son continuel épithalame, néanmoins cette volonté y mêlant encore de son propre agir,

il ne le peut souffrir, de sorte qu'il veut, comme jaloux, être le maître absolu ; et en ce sens, comme c'est lui qui est l'Amour, il est vrai de dire que *l'Amour est forte comme la mort, et son émulation d'être comme l'enfer*, qui ne pardonne à personne ; *ses lampes sont des feux et des flammes*, de manière qu'il faut que sans rémission elles consomment tout.

III. Donc cette amoureuse activité, quoique très délicate, qui était plus suave dans les embrassements de l'Époux divin que toute suavité, et qui, comme une chaîne qui n'a point de bout, la déliait et concentrait dans son souverain et unique Bien, est arrêtée et mise au rang de la mémoire et de l'entendement. Ces deux puissances sont si connexes en ce qui est du spirituel, qu'en ce point je n'en fais qu'un article.

Voilà donc la victime, et où l'Esprit de Dieu, amoureux infiniment de la pureté des âmes épouses du Fils de Dieu, les réduit pour les lui rendre en l'état où il les veut pour y prendre ses délices, car ce lit est étroit, il faut lui céder la place pour qu'il en soit le seul Maître et Époux et possesseur libre et paisible.

IV. Ensuite de cette opération si crucifiante pour des puissances si nobles, qu'arrive-t-il ? Penserait-on qu'elles puissent ainsi demeurer fixes et arrêtées et comme mises au rang des morts ? Il n'est pas croyable combien ce retranchement leur est pénible, surtout dans les solennités qui se font dans l'Église, où l'on présente les mystères de notre rédemption qui autrefois leurs avaient été des mets délicieux, où elles se plaisaient grandement comme étant riches en foi, par les lumières que le Saint-Esprit leur communiquait sur chacun des saints mystères ; et maintenant, il ne leur est pas possible de s'y pouvoir arrêter. Quelquefois la personne qui est menée

par ce chemin entre en des craintes, ne pouvant comprendre être dans le vrai chemin, puisqu'elle ne peut s'arrêter en ce qui est de plus saint et de plus célèbre en l'Église. Elle se fait des violences, voulant tirer l'entendement de la paresse où elle pense qu'il soit tombé. Mais en vain, tout cela n'est qu'une ignorance et imperfection. Après plusieurs violences réitérées en plusieurs occasions, elle expérimente que les puissances de l'âme, ayant perdu leur usage naturel par une voie surnaturelle, qu'il n'y a rien à gagner de faire tant d'efforts. Et cependant, cet appétit naturel de l'âme d'agir par ses puissances si nobles, ne meurt que comme enfin l'Esprit de Dieu qui conduit l'intérieur le fait mourir par son même principe d'être inexorable en matière de pureté, pour, comme j'ai dit, rendre une demeure libre de tout bruit au divin Époux, qui prend ses délices dans la paix et dans le silence.

V. La volonté ayant perdu son amoureuse activité, l'âme dans son unité et dans son centre, demeure, dans un amour actuel, dans les embrassements de l'Époux, le suradorable Verbe Incarné. Cet état est un respir doux et amoureux qui ne finit point. C'est un commerce d'esprit à esprit et d'esprit dans l'esprit – je ne puis autrement m'exprimer – qui fait que les paroles de saint Paul se vérifient, lorsqu'il dit : *Jésus-Christ est ma vie et ma vie est Jésus-Christ. Ce n'est pas moi qui vis, mais Jésus-Christ vit en moi.* Il semble qu'il se faudrait taire en cette communication de respir. Non, l'amour divin, cet esprit censeur, a *des lampes de feu et de flammes*; il veut encore consommer. Dans ce respir, il y a encore quelque peu de la matière que la puissance amatrice de la volonté fournit. Il le consomme, et voilà le sacrifice de la victime, et enfin la vraie pureté d'esprit substantielle et spirituelle. Mais est à remarquer qu'à proportion de ce qui se passe dans l'esprit pour

trancher tout ce qu'il y a d'impur en matière de cette voie spirituelle, que Dieu permet arriver plusieurs croix du dehors, à cette fin que de tout point soit accompli ce que dit saint Paul : *Il les a faits conformes à l'image de son Fils...* etc. Et je le répète, il faut passer par de grands travaux intérieurs et extérieurs qui épouvanteraient une âme si on les lui faisait voir avant que de les expérimenter, et même lui feraient quitter tout pour ne pas passer plus avant en ce qu'elle en expérimente, si une vertu secrète ne la soutenait, car il semble que les eaux des tribulations, par où elle a passé par tant de circoncisions spirituelles, aient éteint ce feu qui la consommait si suavement en la partie supérieure de l'âme, lorsque ses puissances ont été privées de leurs usages, et que seule elle « jouissait » de Dieu en pureté d'esprit. Et en effet, la pauvre âme ne sait elle-même où elle en est. Un nuage est formé par manière d'obombration spirituelle qui lui a ôté la vue, et, ce lui semble, la part qu'elle possédait dans son souverain et unique Bien, le suradorable Verbe Incarné, lequel enfin, ayan pitié d'elle, fait fondre ce nuage et fait expérimenter assez tard ce que porte ce passage : *Et voici : ma tranchée a été faite un ruisseau abondant, et mon fleuve est approché de la mer.* Elle est plus féconde que jamais dans la possession des biens du suradorable Verbe Incarné et de lui-même, qui [l']inonde et l'abîme en lui, d'une façon digne de ses magnifiques largesses.

Il m'a fallu faire ce petit discours de mes propres expériences, pour, en quelque façon, donner à entendre de ce que j'ai voulu dire de la pauvreté d'esprit spirituelle et substantielle et de l'état de victime.

L'état que maintenant j'expérimente par rapport au passage sus allégué est une clarté tout extraordinaire dans les voies de l'Esprit suradorable du Verbe Incarné, lequel j'expérimente dans une grande pureté et certitude être l'Amour objectif, et intimement uni et unissant mon esprit au sien, et que *tout ce qu'il a dit a esprit et vie* en moi. Surtout, mon âme expérimente qu'étant dans l'intime union avec lui, elle en est de même avec le Père Éternel et le Saint-Esprit, concevant par cette impression la vérité et certitude de ce que cet adorable Seigneur et Maître disait à ses Apôtres, dans le dernier entretien qu'il eut avec [eux] et son oraison à Dieu son Père; premièrement, en répondant à saint Philippe qui lui demandait à voir son Père, disant : *Philippe, qui me voit, voit mon Père; comme dis-tu, montre-nous le Père? ne croyez-vous point que je suis en mon Père et le Père en moi?... etc.*

Cette manière d'union est très haute et très pure, et quoique je dise « le sacré Verbe Incarné », ce n'est pas que j'aie une espèce imaginaire; mais dans une pureté et simplicité spirituelle, l'âme expérimente que le Père et le Verbe Incarné ne sont qu'un avec l'Esprit adorable, quoiqu'elle ne confonde point la personnalité; et cette âme porte les opérations divines par l'Esprit du suradorable Verbe Incarné. Or, ces motions, impressions et opérations, sont que le même Esprit

me fait tantôt parler au Père Éternel, puis au Fils et à lui. Sans que j'y fasse réflexion, je me trouve disant au Père : « Ô Père, au nom de votre très aimé Fils, je vous dis cela. » Et au Fils : « Mon Bien-Aimé, mon très cher Époux, je vous demande que votre testament soit accompli en moi », et [autres choses] que ce divin Esprit me suggère, et j'expérimente que c'est le Saint-Esprit qui me lie au Père et au Fils. Je me trouve fréquemment lui disant : « Divin Esprit, dirigez-moi dans les voies de mon divin Époux. Et je suis sans cesse dans ce divin commerce, d'une façon et manière si délicate, simple et intense, qu'elle ne peut porter l'expression. Ce n'est pas un acte, ce n'est pas un respir, c'est un air si doux dans le centre de l'âme où est la demeure Dieu, que, comme j'ai déjà dit, je ne puis trouver de termes pour m'exprimer. Mes regards à cette suradorable Majesté portent ce que l'Esprit me lui fait dire, et c'est par lui que je parle, car dans ce langage [de] l'esprit qui regarde ce commerce, duquel sa divine Majesté veut honorer ma bassesse, je ne puis rien entièrement que par sa motion [très simple], et [puisqu'elle est] si simple, comment ma langue dirait-elle ce que c'est que mon esprit ne peut distinguer pour sa très grande simplicité et pureté et qui va de plus en plus au plus simple ?

Tout le temps de mes exercices spirituels, desquels je sors, s'est passé de cette sorte. Aujourd'hui, ce qui a été imprimé dans mon esprit a été les paroles de Notre-Seigneur : *Je suis la Vigne et mon Père est le vigneron ; il taillera tout le sarment qui ne porte pas de fruit en moi, et il émondera celui qui porte fruit afin qu'il apporte plus de fruit.* Ce passage me signifiait les raisons de[s] divers états de purgation que j'ai cotés ci-devant, et l'importance qu'il y a d'être unie à notre divine Vigne, le suradorable Verbe Incarné, pour n'avoir de vie que « par sa sève » qui est son divin Esprit, et que c'est le haut



point de la vie spirituelle et la consommation des Saints, que de n'avoir plus de vie qu'en lui, selon le sens de saint Paul.

Il y a encore une autre disposition en laquelle je me trouve, qui est comme dérivante de celle dont j'ai parlé au précédent chapitre. Cela m'arrive le plus Souvent quand je suis seule en notre chambre, venant de quelque règle du chœur, surtout de la très sainte communion, plus qu'en un autre temps. Je pâtis une impression en l'âme. Ce n'est pas que je conçoive que c'est une impression pour lors; mais je dis ainsi pour m'exprimer. C'est une chose si haute, si ravissante, si divine, si simple, et hors de ce qui peut tomber sous le sens de [la] diction humaine, que je ne la puis exprimer, sinon que je suis en Dieu, possédée de Dieu et que c'est Dieu qui m'aurait bientôt consommée par sa subtilité et efficacité amoureuse, si [je n'étais soutenue] par une autre impression qui succède à celle-là qui ne se passe pas néanmoins, mais tempère sa grandeur comme insupportable en cette vie. Sans ce tempérament de cette autre impression, qui a toujours son rapport au suradorable Verbe Incarne, mon divin Époux, [je ne saurais subsister], mon âme ne se trouvant avoir vie qu'en lui, dans mon état foncier d'amour, jour et nuit et à tout moment.

Les effets que porte cet état sont toujours un anéantissement et une véritable et foncière connaissance qu'on est le néant et l'impuissance même; une basse estime de soi et de son propre opérer, que l'on voit toujours mêlé d'imperfec-

tion, duquel on a l'esprit convaincu, ce qui tient l'âme dans une grande humilité, quelque élevée qu'elle puisse être; une crainte, inquiétude [de] se tromper dans les voies de l'esprit et d'y prendre le faux pour le vrai. Cette crainte sert pour l'abnégation et esprit de componction. Cette crainte semblablement est une fomentation de paix, paix qui vient de l'acquiescement aux peines, souffrances et croix qui arrivent, qu'on reçoit de la main de Dieu comme du châtiment d'un bon Père qui corrige amoureusement son enfant, qui ensuite de son châtiment se va jeter dans son sein. [Cet état opère encore] une grande patience dans les croix et une pente et une inclination entière à la paix et bénignité avec tout le monde; un doux empressement intérieur de bienveillance pour ceux de qui on a été offensé, de qui l'on recherche avec adresse les approches, pour, sans faire semblant de rien, les traiter d'amis, soit par paroles ou quelques services ou d'un bon visage, ou autres choses capables de gagner le cœur et leur faire voir que l'on n'a rien contre eux; enfin, une aversion entière à l'esprit d'indignation, [pour] ne garder aucun sentiment des injures et torts qu'on reçoit du prochain. – Les fautes et imperfections que l'on commet sont d'oubliance et d'égarement, qui vont toujours néanmoins s'anéantissant, la nature ayant perdu sa force par les divines opérations. – [Les effets de cet état sont] de prendre aussi les souffrances dans l'amour et union du suradorable Verbe Incarné par écoulement amoureux en lui; un grand amour à la vocation et état auquel Dieu appelle l'âme, et disposition à tout faire et entreprendre pour l'amour de lui garder fidélité; un amour toujours plus grand pour tout ce qui se fait et pratique dans l'Église de Dieu, en laquelle l'on ne voit que pureté et sainteté; une entière pente à se laisser conduire et à soumettre son jugement à ceux qui tiennent la place de Dieu.

Or il est à remarquer que l'Esprit qui m'a si amoureusement conduite a toujours tendu à une même fin et porté mon âme à la pratique des susdites vertus et à plusieurs autres que je ne cote pas, mais toujours pour tâcher de suivre l'esprit de l'Évangile, auquel mon âme, dès le commencement, a eu un trait et une tendance continuelle dans la suite des temps, aspirant à la parfaite possession de l'esprit de Jésus-Christ, lequel y a donné la perfection qu'il lui a plu, par ses saintes opérations, en la suite des états d'oraison par où il m'a fait passer et [voulu] me conduire par l'excès de ses grandes et immenses miséricordes, auxquelles si j'avais correspondu, j'aurais fait de tout autres progrès en la sainteté. Mais, mes infidélités me font, avec sujet, craindre.

Je supplie le Dieu des bontés, mon suradorable Époux, qu'il lui plaise de [les] noyer toutes dans son Sang précieux et de nous faire miséricorde. Il soit béni, loué et glorifié par les Saints éternellement, que. Je supplie de supplier pour moi auprès de la divine Justice.

Je finis ces cahiers le 4<sup>e</sup> jour d'août, peu après avoir fait les exercices spirituels.

## POSTFACE

### *La Relation de 1654 de Marie de l'Incarnation, premier texte féminin de la Nouvelle-France*

Dans son autobiographie spirituelle de 1654, Marie de l'Incarnation, ursuline de Tours, reconstruit son itinéraire mystique lié, de manière indissoluble, à son expérience de première missionnaire française dans la colonie de la Nouvelle-France. Elle décrit les étapes de sa vie intérieure à travers le récit d'un renoncement absolu à soi, que rend possible son ouverture à un ailleurs représenté à la fois par le Canada et par la dimension transcendante qui sert de cadre à l'aventure mystique. Les deux parcours, apostolique et mystique, s'entrecroisent dans la disposition de Marie à l'abandon d'un cadre familial et à l'accueil de l'inconnu. En cela, ses écrits témoignent de l'immense confiance dans la relation à autrui et de la générosité de la religieuse, tant envers les Amérindiennes qu'elle a reçues au monastère de Québec qu'envers le divin, auquel elle s'est confrontée dans son itinéraire mystique. Le parcours biographique de Marie de l'Incarnation est donc marqué par la double expérience de l'Autre, qu'elle rencontre dans un voyage qui est en même temps phy-

sique et spirituel.

L'ursuline considère elle-même ce qu'elle vit comme extraordinaire pour l'époque et hors de portée d'une femme bourgeoise, veuve et mère d'un fils. Elle le définit ainsi : « Une entreprise si extraordinaire et, en apparence, éloignée de ma condition et sans exemple » (*Relation*, 1654, p. ###). En 1639, elle entreprend avec courage le voyage transatlantique pour participer à l'évangélisation d'un « Pays sauvage ». Le terme « sauvage » est utilisé à l'époque pour exprimer l'altérité spatiale, physique et anthropologique du nouvel espace géographique, caractérisé par l'absence de foi et de civilisation, désert donc au point de vue symbolique, mais peuplé de multitudes de sauvages. L'itinéraire de la religieuse de Tours, quoique exceptionnel, reflète la spiritualité post-tridentine : le *contemptus mundi*, l'anéantissement, l'abstraction, la recherche de la perfection, l'ascèse et le désir du martyr par la main des infidèles sont chez Marie des éléments qui révèlent son aspiration à la sainteté, centrale à l'époque de la Contre-Réforme, tout comme l'est le désir de se consacrer à l'apostolat et à l'évangélisation.

À la suite de son entrée au couvent et après l'abandon de son fils bien-aimé Claude, âgé de onze ans, Marie est désignée par les Jésuites pour constituer le pendant féminin de leur entreprise apostolique dans la mission au Canada. Ce choix, qui se concrétise en 1639 par le départ vers le Nouveau Monde, équivaut à cette époque à une séparation définitive entre la mère et le fils ; ils resteront cependant en contact grâce à un échange épistolaire qui durera plus de trente ans, jusqu'à la mort de l'ursuline en 1672. De leurs lettres ainsi que des préfaces et gloses que Claude Martin consacre aux écrits de sa mère, dont il sera l'éditeur posthume, émane une grandeur d'âme qui rapproche ces deux personnages des héros

cornéliens, lacérés par des passions opposées et contraints à des choix douloureux dans l'esprit du Grand Siècle.

Les dons d'écrivaine de la religieuse, qui se manifestent dans divers genres, comme la correspondance et l'autobiographie, ont été souvent soulignés par des spécialistes provenant d'horizons différents, mais ce n'est que récemment que Marie de l'Incarnation a commencé à être appréciée comme auteure et que ses écrits ont été intégrés dans l'histoire littéraire. L'œuvre de Marie de l'Incarnation, considérée pour son caractère apostolique au Québec et pour sa dimension mystique en France, a généralement été lue à travers des grilles qui n'ont pas permis de saisir entièrement l'originalité de son écriture. La réception de ses textes a surtout été circonscrite au domaine religieux, où on la compare aux autres fondatrices catholiques du Canada francophone et la compte parmi les grandes mystiques de la tradition française. La lecture de ses œuvres – comme des témoignages de sa spiritualité et de son apostolat – selon une tradition de filiation hagiographique a longtemps détourné l'intérêt de la critique littéraire. Sans doute la laïcisation de la culture française à la suite de la Révolution de 1789, d'un côté, et la réponse de la société québécoise à la Révolution tranquille, de l'autre, ont-elles contribué à mettre à l'écart la production liée à la religion catholique. Un préjugé qui date du siècle des Lumières a en outre relégué la littérature religieuse à une sphère théologique, soustrayant de fait les textes à l'analyse formelle, stylistique et littéraire.

C'est seulement dans le sillage de la lecture littéraire des œuvres de saint Jean de la Croix par Jean Baruzi<sup>1</sup> que le dis-

---

1. Jean Baruzi, *Saint Jean de la Croix et le problème de l'expérience*

cours mystique s'est affranchi de l'aura divine dont il était entouré et s'est présenté comme un texte. En adoptant cette perspective, Michel de Certeau a utilisé les instruments de la narratologie, comme l'indique le titre du recueil de ses essais consacrés à la pratique mystique, dont la narration constitue à ses yeux tout d'abord une fable<sup>2</sup>.

C'est comme texte, comme tissu de mots qu'il faut donc lire la *Relation*. Il s'agit du récit autobiographique d'une femme qui se raconte à son fils pour justifier son abandon et pour l'instruire dans un cheminement spirituel qui constitue pour elle le but principal de tout itinéraire chrétien. Marie, nourrie de lectures religieuses et de la *Vida* de sainte Thérèse d'Avila – un « best-seller » de l'époque –, doit trouver une forme et un langage qui lui permettent de relater sa double aventure exceptionnelle, marquée par le renoncement, par son désir de s'anéantir dans la Divinité ainsi que par sa volonté de parcourir des régions inconnues et désertes du monde et de son âme. Cette expérience de l'altérité, que Marie a vécue en tant que mystique et en tant que missionnaire, est décrite dans une langue simple, celle d'une femme qui n'avait qu'un accès limité à la culture<sup>3</sup>, et dans un style qui s'éloigne de la rhétorique des Jésuites, formés dans les collèges.

Pendant presque trois cents ans, on ne connaissait ce texte qu'à travers des versions manipulées et, plus particulièrement, à travers la *Vie de la vénérable Mère de l'Incarnation*,

---

*mystique*, Paris, Alcan, 1924.

2. Michel de Certeau, *La Fable mystique*, Paris, Gallimard, 1982.

3. Linda Timmermans, *L'Accès des femmes à la culture sous l'Ancien Régime*, Paris, Champion, 2005.



biographie hagiographique composée par son fils. C'est sur cette hagiographie que s'est appuyé Henri Brémond pour le sixième volume, consacré à l'ursuline, de sa monumentale *Histoire du sentiment religieux en France* (1926), ouvrage qui a remis à l'honneur la mystique de Tours. La *Relation* de Marie de l'Incarnation, en effet, tout comme les écrits de ses consœurs, est passée par le contrôle d'un homme d'Église. Une relecture récente, influencée par les études de genre (*gender studies*), a contribué à reconsidérer la figure de Marie de l'Incarnation dans le cadre d'une Église contre-réformiste qui ne laissait aucune autonomie d'action et de parole à la femme<sup>4</sup>.

Cette nouvelle approche de genre autorise à considérer comme primordial un autre aspect de la *Relation* de 1654 et à lui accorder une attention particulière. Il s'agit, en effet, du seul texte de Marie dont nous connaissons la version originale, car une copie manuscrite est conservée au monastère

---

4. Une religieuse ne pouvait pas opérer dans le monde, car elle était enfermée à l'intérieur du cloître et ses écrits devaient être encadrés par un ecclésiastique, souvent son directeur de conscience, qui en validait l'orthodoxie. L'Église contrôlait et ramenait à l'intérieur de schémas figés les expériences mystiques pour éviter toutes dérives qui permettraient aux fidèles d'entrer en communication directe avec Dieu, en dehors des institutions religieuses. On soupçonnait surtout les femmes d'une telle déviation, lesquelles, bien qu'ayant acquis une importance réelle à l'intérieur de l'Église, étaient considérées comme des êtres faibles, proies faciles des tentations diaboliques. C'est pour cette raison qu'on leur imposait des directeurs de conscience. Voir Jodi Bilinkoff, *Related Lives: Confessors and Their Female Penitents 1450-1750*, Ithaca (New York), Cornell University Press, 2005 ; Gabriella Zarri (dir.), *Storia della direzione spirituale*, tome III : *L'età moderna*, Brescia, Morcelliana, 2008.

des Ursulines de Trois-Rivières. C'est un petit in-quarto en bon état, composé de quatre-vingt-dix-neuf feuillets et relié en parchemin, décoré sur deux angles de la première de couverture avec de la peau d'original<sup>5</sup>. Deux copistes inconnues, peut-être des consœurs, ont probablement retranscrit la *Relation* peu après sa rédaction pour éviter qu'elle soit perdue à tout jamais. Le manuscrit trifluvien est resté le seul témoin fiable de cette voix féminine qui a survécu aux injures du temps et à la destruction des archives religieuses en France. Grâce à une pratique qui s'est accomplie dans le giron tout féminin du couvent, celle de la copie soignée, fidèle et anonyme, nous pouvons lire sans intermédiaires, trois cent cinquante ans après sa rédaction, le récit, éblouissant par la simplicité de son langage, de Marie de l'Incarnation.

---

5. Voir Amandine Bonesso, « L'énonciation troublée dans la Relation de 1654 de Marie de l'Incarnation », thèse de doctorat, Università degli Studi di Udine, 2014, p. 41-45.

## Chronologie

- 1599** Naissance à Tours, dans une famille de maîtres boulangers, de Marie Guyart.
- 1617** Mariage avec Claude Martin, maître ouvrier en soie.
- 1619** Naissance de leur fils Claude. Marie devient veuve. Faillite de la fabrique de soie.
- 1620** Première expérience mystique qu'elle appelle « conversion ».
- 1621** Marie entre au service de sa sœur Claude Guyart et du mari de celle-ci, Paul Buisson, propriétaires d'une compagnie de transport fluvial.
- 1631** Entrée au couvent des Ursulines de Tours.
- 1633** Prononciation des vœux. Projet de devenir missionnaire au Canada, dont elle connaît l'existence à travers les *Relations des Jésuites*.
- 1639** Grâce à ses directeurs spirituels jésuites, elle ren-

contre Marie Madeleine de la Peltrie, riche héritière qui souhaite consacrer ses capitaux à l'évangélisation des « Sauvagesses ». Départ des deux femmes pour le Canada, où elles fondent un monastère à Québec.

- 1646** Rédaction des constitutions adaptées à la Nouvelle-France avec le père Jérôme Lalemant.
- 1650** Incendie du couvent des Ursulines.
- 1660** Siège du monastère par les Iroquois.
- 1672** Mort à Québec.
- 1980** Béatification par le pape Jean-Paul II.
- 2014** Canonisation par le pape François I<sup>er</sup>.

# Bibliographie

## I. Édition princeps

Marie de l'Incarnation, *Relation de 1654*, dans *Écrits spirituels et historiques*, publiés par dom Claude Martin, réédités par dom Albert Jamet, Paris/Québec, Desclée de Brouwer/L'Action sociale, vol. 2, 1930, p. 151-476.

## II. Études

Brémond, Henri, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France depuis les guerres de religion jusqu'à nos jours*, tome VI : *Marie de l'Incarnation. Turba Magna*, Paris, Bloud et Gay, 1926.

Brodeur, Raymond, Dominique Deslandres et Thérèse Nadeau-Lacour (dir.), *Lecture inédite de la modernité aux origines de la Nouvelle-France. Marie Guyart de l'Incarnation et les autres fondateurs religieux*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009.

Bruneau, Marie-Florine, *Women Mystics Confront the*

- Modern World : Marie de l'Incarnation (1599-1672) and Madame Guyon (1648-1717)*, Albany, SUNY Press, 1998.
- Casgrain, Henri-Raymond, *Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France, précédée d'une esquisse sur l'histoire religieuse des premiers temps de la colonie*, Québec, Desbarats, 1864.
- Charlevoix, Pierre-François-Xavier, *La Vie de la Mère Marie de l'Incarnation. Institutrice et première Supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France*, Paris, Le Mercier, 1735 [1724].
- Goldsmith, Elizabeth C., « Discovering New Worlds : Marie de l'Incarnation and the process of Autobiography », dans *Publishing Women's Life Stories in France, 1647-1720 : From Voice to Print*, Aldershot, Ashgate, 2001, p. 12-41.
- Gourdeau, Claire, *Les Délices de nos cœurs. Marie de l'Incarnation et ses pensionnaires amérindiennes, 1639-1672*, Sillery, Célal/Septentrion, 1994.
- Hatzfeld, Helmut A., « Mística femenina clásica en España y Francia. Experiencia religiosa y apostación lingüística de Santa Teresa de Jesús y de la Venerable Marie de l'Incarnation », dans *Estudios literarios sobre mística española*, Madrid, Gredos, 1955, p. 210-242.
- Groulx, Lionel, *La Grande Dame de notre histoire. Esquisse pour un portrait*, Ottawa, Fides, 1966.
- Landy-Houillon, Isabelle, « L'émergence du "je" dans les écritures croisées de Marie de l'Incarnation et de son fils Claude Martin », dans *Entre philologie et linguistique, approches de la langue classique*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Lire le XVII<sup>e</sup> siècle », 2012, p. 109-123.
- Martin, Claude, *La Vie de la Vénérable Mère Marie de l'Incar-*

- nation, première supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France, tirée de ses lettres et de ses écrits*, Paris, Louis Billaine, 1677.
- Oury, Guy-Marie, *Marie de l'Incarnation (1599-1672)*, 2 vol., Tours, Société archéologique de Touraine, 1973.
- Smart, Patricia, *De Marie de l'Incarnation à Nelly Arcan. Se dire, se faire par l'écriture intime*, Montréal, Boréal, 2014.
- Théry, Chantal, *De plume et d'audace. Femmes de la Nouvelle-France*, Montréal/Paris, Tryptique/Cerf, 2006.
- Verciani, Laura, *Marie de l'Incarnation. Esperienza mistica e scrittura di sé*, Florence, Alinea, 2004.
- Zemon Davis, Natalie, *Women on the Margins: Three Seventeenth-Century Lives*, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 1995.





## Table des matières

|   |     |
|---|-----|
| Note sur la présente édition  | 7   |
| PROLOGUE  |     |
| <i>Jésus, Maria, Joseph</i>   | 9   |
| Relation  | 11  |
| POSTFACE  |     |
| <i>La Relation de 1654 de Marie de l'Incarnation,<br/>    premier texte féminin de la Nouvelle-France</i> | 245 |
| Chronologie   | 251 |
| Bibliographie   | 253 |



## CRÉDITS ET REMERCIEMENTS

Les Éditions du Boréal remercient le Conseil des arts du Canada pour son soutien financier ainsi que le Fonds du livre du Canada (FLC).

Canada 

Les Éditions du Boréal sont inscrites au Programme d'aide aux entreprises du livre et de l'édition spécialisée de la SODEC et bénéficient du Programme de crédit d'impôt pour l'édition de livres du gouvernement du Québec.

Québec 

Couverture : Creativa Images / Shutterstock

Photomontage : Julie Larocque



DANS LA COLLECTION « BORÉAL COMPACT »

- Gilles Archambault  
*La Fleur aux dents*  
*La Fuite immobile*  
*L'Obsédante Obèse et autres agressions*  
*Parlons de moi*  
*Les Pins parasols*  
*Qui de nous deux?*  
*Les Rives prochaines*  
*Stupeurs et autres écrits*  
*Tu ne me dis jamais que je suis belle*  
*et autres nouvelles*  
*Un après-midi de septembre*  
*Une suprême discrétion*  
*Un promeneur en novembre*  
*La Vie à trois*  
*Le Voyageur distrait*
- Samuel Archibald  
*Arvida*
- Edem Awumey  
*Les Pieds sales*
- Victor-Lévy Beaulieu  
*Blanche forcée*  
*La Grande Tribu*  
*L'Héritage*  
*James Joyce, l'Irlande, le Québec, les mots*  
*Manuel de la petite littérature du Québec*  
*Mémoires d'outre-tonneau*  
*Monsieur de Voltaire*  
*Monsieur Melville*  
*La Nuitte de Malcomm Hudd*
- Éric Bédard  
*Les Réformistes*
- André Belleau  
*Surprendre les voix*
- Marie-Claire Blais  
*La Belle Bête*  
*David Sterne*  
*Le jour est noir, suivi de L'Insoumise*  
*Le Loup*  
*Manuscrits de Pauline Archange,*  
*Vivre! Vivre! et Les Apparences*  
*Les Nuits de l'Underground*  
*Œuvre poétique 1957-1996*
- Pierre  
*Soifs*  
*Le Sourd dans la ville*  
*Tête blanche*  
*Textes radiophoniques*  
*Théâtre*  
*Un Joualonnais sa Joualonie*  
*Une liaison parisienne*  
*Une saison dans la vie*  
*d'Emmanuel*  
*Visions d'Anna*
- Raymond Bock  
*Atavismes*
- Gérard Bouchard  
*L'Interculturalisme*  
*Mistouk*
- Serge Bouchard  
*C'était au temps des mammouths*  
*laineux*
- Jacques Brault  
*Agonie*
- Louis Caron  
*Le Canard de bois*  
*La Corne de brume*  
*Le Coup de poing*  
*L'Emmitouflé*
- Ying Chen  
*Immobile*
- Gil Courtemanche  
*Le Camp des justes*  
*Je ne veux pas mourir seul*  
*Un dimanche à la piscine à Kigali*  
*Une belle mort*
- France Daigle  
*Pas pire*  
*Pour sûr*
- Jonathan Franzen  
*Les Corrections*  
*Freedom*
- Katia Gagnon  
*La Réparation*
- Saint-Denys Garneau  
*Regards et Jeux dans l'espace*

- Vickie Gendreau  
*Testament*
- Jacques Godbout  
*L'Aquarium*  
*Le Couteau sur la table*  
*L'Isle au dragon*  
*Opération Rimbaud*  
*Le Temps des Galarneau*  
*Les Têtes à Papineau*
- Pierre Godin  
*René Lévesque, un homme*  
*et son rêve*
- Daniel Grenier  
*Malgré tout on rit à Saint-Henri*
- Joanna Gruda  
*L'enfant qui savait parler la langue*  
*des chiens*
- David Hackett Fischer  
*Le Rêve de Champlain*
- Louis Hamelin  
*Betsi Larousse*  
*Ces spectres agités*  
*La Constellation du Lynx*  
*Cowboy*  
*Le Joueur de flûte*  
*La Rage*  
*Sauvages*
- Anne Hébert  
*Les Enfants du sabbat*  
*Œuvre poétique 1950-1990*  
*Le Premier Jardin*
- Louis Hémon  
*Battling Malone, pugiliste*  
*Écrits sur le Québec*  
*Maria Chapdelaine*  
*Monsieur Ripois et la Némésis*
- Everett C. Hughes  
*Rencontre de deux mondes*
- Suzanne Jacob  
*Laura Laur*  
*L'Obéissance*  
*Rouge, mère et fils*
- Marie Laberge  
*Annabelle*  
*La Cérémonie des anges*  
*Juillet*
- Le Poids des ombres*  
*Quelques Adieux*
- Marie-Sissi Labrèche  
*Borderline*  
*La Brèche*  
*La Lune dans un HLM*
- Dany Laferrière  
*L'Art presque perdu de ne rien faire*  
*Le Charme des après-midi sans fin*  
*Comment conquérir l'Amérique*  
*en une nuit*  
*Le Cri des oiseaux fous*  
*L'Énigme du retour*  
*J'écris comme je vis*  
*Je suis un écrivain japonais*  
*Pays sans chapeau*
- Robert Lalonde  
*C'est le cœur qui meurt en dernier*  
*Le Diable en personne*  
*Le Fou du père*  
*Iotékha'*  
*Le Monde sur le flanc de la truite*  
*L'Ogre de Grand Remous*  
*Le Petit Aigle à tête blanche*  
*Que vais-je devenir jusqu'à*  
*ce que je meure?*  
*Sept Lacs plus au nord*  
*Le Seul Instant*  
*Une belle journée d'avance*  
*Le Vacarmeur*
- André Langevin  
*L'Élan d'Amérique*  
*Poussière sur la ville*  
*Une chaîne dans le parc*
- Perrine Leblanc  
*L'homme blanc*
- Rachel Leclerc  
*Noces de sable*  
*Ruelle Océan*
- Sophie Létourneau  
*Chanson française*
- Alistair MacLeod  
*La Perte et le Fracas*
- André Major  
*La Folle d'Elvis*  
*L'Hiver au cœur*

- Le Sourire d'Anton*  
*ou l'adieu au roman*  
*Le Vent du diable*  
 Marie de l'Incarnation  
*Relation de 1654*  
 Yann Martel  
*Paul en Finlande*  
 Christian Mistral  
*Sylvia au bout du rouleau ivre*  
*Vacuum*  
*Valium*  
*Vamp*  
*Vautour*  
 Hélène Monette  
*Crimes et Chatouillements*  
*Le Goudron et les Plumes*  
*Thérèse pour Joie et Orchestre*  
*Unless*  
 Lisa Moore  
*Février*  
 Alice Munro  
*Du côté de Castle Rock*  
*Fugitives*  
 Pierre Nepveu  
*Gaston Miron. La vie d'un homme*  
 Émile Ollivier  
*La Brûlerie*  
 Daniel Poliquin  
*L'Écureuil noir*  
*La Kermesse*  
 Monique Proulx  
*Les Aurores montréalaises*  
*Le cœur est un muscle involontaire*  
*Homme invisible à la fenêtre*  
 Yvon Rivard  
*Le Milieu du jour*  
*L'Ombre et le Double*  
*Le Siècle de Jeanne*  
*Les Silences du corbeau*  
 Gabrielle Roy  
*Alexandre Chenevert*  
*Bonheur d'occasion*  
*Ces enfants de ma vie*  
*Cet été qui chantait*
- De quoi t'ennuies-tu, Éveline?*  
*suivi de Ély! Ély! Ély!*  
*La Détresse et l'Enchantement*  
*Fragiles Lumières de la terre*  
*La Montagne secrète*  
*La Petite Poule d'Eau*  
*La Rivière sans repos*  
*La Route d'Altamont*  
*Rue Deschambault*  
*Le Temps qui m'a manqué*  
*Un jardin au bout du monde*  
 Simon Roy  
*Ma vie rouge Kubrick*  
 Alexandre Soublière  
*Charlotte before Christ*  
 Gaëtan Soucy  
*L'Acquittement*  
*L'Immaculée Conception*  
*La petite fille qui aimait trop*  
*les allumettes*  
 David Suzuki  
*L'Équilibre sacré*  
 Miriam Toews  
*Drôle de tendresse*  
 Lise Tremblay  
*La Sœur de Judith*  
 Sylvain Trudel  
*La Mer de la tranquillité*  
 Marie Uguay  
*Journal*  
*Poèmes*  
 Gilles Vigneault  
*Chansons 1*  
*Chansons 2*  
*Chansons 3*  
 Guillaume Vigneault  
*Carnets de naufrage*  
*Chercher le vent*  
 Kathleen Winter  
*Annabel*



MISE EN PAGES ET TYPOGRAPHIE :  
LES ÉDITIONS DU BORÉAL

ACHEVÉ D'IMPRIMER EN JANVIER 2016  
SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE GAUVIN  
À GATINEAU (QUÉBEC).







*Marie de l'Incarnation, née Marie Guyart, a vu le jour à Tours, en France, le 28 octobre 1599. Première missionnaire féminine en Nouvelle-France, elle a fondé le couvent des Ursulines à Québec, où elle est morte, le 30 avril 1672.*

287

**B O R É A L**  
**COMPACT**

**BORÉAL COMPACT** PRÉSENTE DES RÉÉDITIONS DE TEXTES  
SIGNIFICATIFS – ROMANS, NOUVELLES, POÉSIE, THÉÂTRE,  
ESSAIS OU DOCUMENTS – DANS UN FORMAT PRATIQUE ET À  
DES PRIX ACCESSIBLES AUX ÉTUDIANTS ET AU GRAND PUBLIC.

Ce n'est que récemment que Marie de l'Incarnation a commencé à être appréciée comme auteur et que ses écrits ont été intégrés dans l'histoire littéraire. Dans la *Relation de 1654*, son autobiographie spirituelle, l'ursuline de Tours reconstruit son itinéraire mystique lié, de manière indissoluble, à son expérience de première missionnaire française dans la colonie de la Nouvelle-France.

Il s'agit du récit d'une femme qui se raconte à son fils pour justifier son abandon et pour l'instruire dans un cheminement spirituel qui constitue pour elle le but principal de tout itinéraire chrétien. Marie, nourrie de lectures religieuses et de la *Vida* de sainte Thérèse d'Avila – un « *best-seller* » de l'époque –, doit trouver une forme et un langage qui lui permettent de raconter sa double aventure exceptionnelle, marquée par le renoncement, par son désir de s'anéantir dans la Divinité ainsi que par sa volonté de parcourir des régions inconnues et désertes du monde et de son âme.

*Postface, chronologie et bibliographie d'Alessandra Ferraro.*